

**UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ 1**

\*\*\*\*\*

**CENTRE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES  
HUMAINES SOCIALES ET ÉDUCATIVES**

\*\*\*\*\*

**UNITÉ DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN  
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**



**THE UNIVERSITY OF YAOUNDE 1**

\*\*\*\*\*

**POSTGRADUATE SCHOOL FOR  
SOCIAL AND EDUCATIONAL  
SCIENCES**

\*\*\*\*\*

**DOCTORAL RESEARCH  
UNIT FOR HUMAN AND SOCIAL  
SCIENCES**

**LE DÉVELOPPEMENT PAR L'ACTION DES  
POPULATIONS LOCALES ET LA NAISSANCE DES  
MICROPROJETS : LE CAS DES ASSOCIATIONS ET DES  
TONTINES DANS LA VILLE DE YAOUNDÉ II-CENTRE  
CAMEROUN**

Mémoire soutenu le 02 août 2021

**Option : Population et développement**

Par :

**ISMAN ILA Youssoupha**

Licence en Sociologie

**Jury composé de :**

**Président : BIOS NELEM Christian, Maître de conférences**

**Examineur : PINGHANE YONTA Achille, Chargé de cours**

**Rapporteur : NJOYA MAMA Mohamed, Chargé de cours**

**Avril 2022**



**DÉDICACE**

**À  
HAMMANSAÏD**

## REMERCIEMENTS

C'est avec un sentiment de reconnaissance que j'adresse à tous ceux qui malgré toutes leurs occupations ont tenu à participer de près, ou de loin à ce projet de recherche. Vous êtes nombreux dans le cadre de ce travail, avec une contribution significative pour chacun depuis sa conception jusqu'à sa réalisation dudit projet. Je tiens tout particulièrement à dire merci :

- À Monsieur le chef de département de sociologie, le professeur Armand LEKA ESSOMBA.
- Au Dr Mohamed NJOYA MAMA, qui a accepté de diriger ce travail, Il était disponible pour m'écouter et me conseiller pendant tout le parcours de ce mémoire de recherche. Un homme dévoué à la tâche et cette discipline de rigueur dans le travail qui le caractérise.
- À ma Famille ; un grand merci à tout le monde. Le soutien financier, le réconfort moral et psychologique, c'est un devoir pour moi de reconnaître l'immense contribution de chacun.
- À Gaggini NKENANG, le parcours mené jusqu'ici ne peut être oublié, plus encore des conseils, des encouragements que tu as apportés autour de la conception de ce projet.
- À Madame SIEWE, la présidente en charge des activités de bénévolat au sein de l'ALVF, pour l'accueil chaleureux qui m'a été offert durant la collecte d'information.
- À Hélène Mballa MINKOULOU, la présidente et fondatrice de L'ASEVIMAR ; pour l'engagement de tout œuvrer en mettant des informations aussi précieuses que nécessaires à la disposition des chercheurs. Ces informations ont été d'une grande utilité dans le cadre de la rédaction de ce travail.
- Aux camarades Christelle DJAMBONG, Francine DOMOU pour la grande contribution apportée à la collecte des informations ayant permis à la réalisation du travail.
- A Rabiadou KOUMBO SOULEY, le geste de contribution est loin d'être ignoré, moralement et financièrement tu as fourni d'efforts louables à ce projet de recherche.
- À duplexe DAMMAYAO RAMSSANG, Patricia TCHANDJI YOUNGIA, j'adresse un grand merci. Vous œuvrez énormément pour la réussite de ce projet.
- À Armand HAMAT DODO, HADIDJATOU AMADOU, Roukayatou NANA ASMAOU, Leonelle ASSIEME, Cigolaine KWETA MARIE, Audrey NGUEPI KENFACK, Brielle TOUSSE MAKENSON, Daniel MASSALBAYE, Justin TADJO NDEFFO, Bienvenu NDONGO, Christian TESSA et à bien d'autres personnes dont mon attachement est assez fort et je tiens à remercier vraiment.

## SOMMAIRE

DÉDICACE .....	i
REMERCIEMENTS .....	ii
.....	ii
.....	iii
.....	iv
LISTE DES CARTES .....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES SCHÉMAS .....	vi
.....	vi
LISTES DES GRAPHIQUES.....	vii
LISTE DES ACRONYMES, SIGLES, ET ABRÉVIATIONS .....	viii
.....	viii
RÉSUMÉ .....	x
.....	x
ABSTRACT.....	xi
INTRODUCTION GÉNÉRALE .....	1
PREMIÈRE PARTIE : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES CONCEPTS : ASSOCIATION, TONTINE, DÉVELOPPEMENT ET CORRÉLATIONS ENTRE CES DIFFÉRENTS CONCEPTS	26
.....	26
CHAPITRE 1 : DÉFINITION DES CONCEPTS DE ASSOCIATION, TONTINE, DÉVELOPPEMENT ET RECHERCHE D'INFORMATIONS RELATIVES À LEUR NAISSANCE OU ORIGINE, LEUR HISTORIQUE ET LEUR ÉVOLUTION .....	28
.....	28
CHAPITRE 2 : MISE EN PLACE DES ASSOCIATIONS ET TONTINES COMME RECHERCHE DU BIEN-ÊTRE DES POPULATIONS .....	44
.....	44
DEUXIÈME PARTIE : LES ENJEUX THÉORIQUES ET PRATIQUES DES ASSOCIATIONS ET TONTINES ET RECHERCHE DES NOUVEAUX PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT .....	62
.....	62
CHAPITRE 3 : LES ENJEUX THÉORIQUES ET PRATIQUES DES ASSOCIATIONS ET TONTINES AU CAMEROUN .....	64
.....	64
CHAPITRE 4 : ASSOCIATIONS, TONTINES, POPULATION LOCALE, ÉTAT ET LE DÉFI DE LA CONCRÉTISATION DU DÉVELOPPEMENT À TRAVERS DES MICROPROJETS AU CAMEROUN.....	92
.....	92
TROISIÈME PARTIE: RÉALITÉS ET DIFFICULTÉS DANS LES ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS ET TONTINES AU CAMEROUN.....	103
.....	103
CHAPITRE 5 : LES RÉALITÉS OBSERVÉES DANS LES ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS ET TONTINES AU CAMEROUN .....	105
.....	105
CHAPITRE 6 : LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES ASSOCIATIONS ET LES TONTINES DANS LEUR QUÊTE PERMANENTE AU DÉVELOPPEMENT.....	110
.....	110
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	123
BIBLIOGRAPHIE.....	129
ANNEXE .....	136
TABLE DES MATIÈRES .....	156

**LISTE DES CARTES**

Carte n° 1 : Carte de localisation de la zone d'étude ..... 22

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Tableau illustratif de la méthode d'entretien .....	11
Tableau 2 : Tableau illustratif de la méthode de l'observation directe.....	12
Tableau 3 : Tableau illustratif de la méthode de recherche documentaire .....	13
Tableau 4 : Les associations concernés et prises en compte par la recherche .....	14
Tableau 5 : Les différentes épargnes recensées des membres auprès des membres de la tontine .....	69
Tableau 6 : Les bénéfices réalisés à l'ordre de 12 % par les différents membres au sein de la tontine .....	71
Tableau 7 : Liste des personnes ayant fait l'objet de l'entretien.....	146

## LISTE DES SCHÉMAS

Schéma n° 1 : Schéma illustratif du concept de développement durable et ses différentes composantes.....	42
--	----

## LISTES DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : L'échantillon des associations prises en compte .....	14
Graphique 2 : Méthodes, moyens et de sources de financement des associations .....	83



## LISTE DES ACRONYMES, SIGLES, ET ABRÉVIATIONS

- AAM** : Association Arbre à Musique.
- ASBY** : Association des Bayam-Selam du Cameroun.
- ACADER** : Association Camerounaise pour le Développement Rural.
- ACAFEJ** : Association Camerounaise des Femmes Juristes.
- ACEMD** : Association de Communication d'Emploi et du Marketing Digital.
- ACSILOD** : Association Camerounaise de Soutien aux Initiateurs Locaux du Développement.
- ADDEC** : Association pour la Défense du Droit des Étudiants du Cameroun.
- ADEV** : Association des acteurs de Développement.
- ADJEEBS** : Association des Jeunes Dynamiques pour l'Entrepreneuriat et le Bien-être Social.
- AEEFY** : Association des Élèves et Étudiants Foutouni de Yaoundé.
- AESF** : Association Émergence Sans Frontière.
- AGTC** : Association des Guides de Tourisme au Cameroun.
- AJEPEC** : Association Jeunesse pour la Paix et l'Émergence du Cameroun.
- ALVF** : Association de Lutte contre les Violences faites aux femmes.
- ANALCO** : Association Nationale des Comités de Langues Camerounaises.
- APE** : Association des Parents d'Élèves.
- AREEY** : Association Ressortissante des Élèves et Étudiants Moussey.
- ASEVIMAR** : Association pour l'Encadrement des Enfants Victimes de Maladies Rares.
- CAMTEL** : Cameroon Telecommunication.
- CCIMA** : Chambres de Commerce, de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat.
- FCFA** : Franc de la Coopération Financière en Afrique (pour l'Afrique Centrale).
- CMPJ** : Centres Multifonctionnels de Promotion et la Formation des Jeunes.
- CNJ** : Conseil National de la Jeunesse.
- CRTV** : Cameroon Radio Television.
- CSPH** : Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures.
- CUY** : Communauté Urbaine de Yaoundé.
- ENS** : École Normale Supérieure.
- FMI** : Fonds Monétaire International.
- LGA** : Centre Linguistique Appliqué.
- MINAS** : Ministère des Affaires Sociales.
- MINCOMMERCE** : Ministère du Commerce.
- MINEDUB** : Ministère de l'Éducation de Base.
- MINEPDED** : Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable.
- MINEPIA** : Ministère de l'Élevage des Pêches et des Industries Animales.
- MINESEC** : Ministère des Enseignements Secondaires.

**MINESUP** : Ministère de l'Enseignement Supérieur.

**MINFI** : Ministère des Finances.

**MINJEC** : Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique.

**MINPROFF** : Ministère de la Promotion, de la Femme et de la Famille.

**MINTOUL** : Ministère du Tourisme et des Loisirs.

**ONG** : Organisation Non Gouvernementale.

**ONUSIDA** : Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA.

**PIB** : Produit Intérieur Brut.

**PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement.

**SABC** : Société Anonyme des Brasseries du Cameroun.

**SGMC** : Société les Grands Moulins du Cameroun.

**SOPECAM** : Société de Presse et d'Éditions du Cameroun.

**UNICEF** : Fond des Nations Unies pour l'Enfance.

**UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour la Science, l'Éducation, et la Culture.

**UNHCR** : Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés.

**USAID**: United States Agency for International Development.

**WFTGA**: World Federation of Tourist Guide Associations.

## RÉSUMÉ

La présente recherche est le résultat d'une étude menée auprès des associations et tontines de la ville de Yaoundé II. Dans le souci de pouvoir comprendre, expliquer les raisons de leur émergence, mais aussi soulever la question de leur participation au bien-être des populations. Pour parvenir à cela, on s'est livré à un exercice, d'abord construire une problématique centrale, celle d'examiner comment les associations et tontines à travers des microprojets, participent à l'amélioration des conditions de vie des populations. Nous formulons comme hypothèse à cette problématique, que les associations et tontines sont préoccupées par l'amélioration permanente des conditions de vie des populations au quotidien. Elles apportent des solutions en mettant sur pied des microprojets qui permettront de favoriser ce bien-être recherché et de participer aux activités de développement. Elles sont à l'écoute des populations locales et tiennent à changer leur situation sociale et identifiant des solutions concrètes. Durant l'étude, la démarche adoptée est de nature analytique. Le cadre théorique choisi est l'approche constructiviste afin de pouvoir expliquer la contribution des associations et tontines dans les processus de développement, par la suite, l'approche de l'analyse stratégique qui est appropriée à toute étude des logiques d'interaction au sein des groupes organisés. Afin d'obtenir des informations permettant de vérifier les hypothèses, auprès des associations et tontines, analyser, et dépouiller ces données de terrain, la recherche a privilégié comme outils de collecte de données, la technique de collecte qualitative à partir duquel la recherche s'appuie, notamment les entretiens à l'aide d'un guide d'entretien, l'observation directe, et la recherche documentaire. La méthode quantitative a aussi eu sa place, la technique d'échantillonnage aléatoire simple en sélectionnant de manière aléatoire les associations et tontines et des focus group comprendre de façon approfondie les comportements ou les attitudes. Les résultats de l'étude, montrent que les associations et tontines, constituent une réponse efficace, apportant des solutions aux nombreux problèmes sociaux qu'expriment les populations locales. Mais d'autre part, elles font face à de sérieux défis : le contrôle étroit des associations par l'administration, la bancarisation des tontines en Afrique. L'intérêt de l'étude permet d'inscrire ces organisations parmi celles qui cadrent aux réalités des sociétés africaines et leur existence impose leur prise en considération dans tout projet de développement, car elles saisissent les besoins prioritaires de l'ensemble des réalités desdites sociétés et auxquelles les États doivent s'appuyer. Les associations et les tontines sont ainsi d'une grande importance pour les populations locales.

**Mots clés :** associations, tontines, bien-être, développement social, populations locales.

## ABSTRACT

This research is the result of a study carried out among associations and tontines in the city of Yaoundé II. In order to be able to understand, explain the reasons for their emergence, but also raise the question of their participation in the well-being of populations. To achieve this, we engaged in an exercise, first to construct a central issue, that of examining how associations and tontines, through micro-projects, participate in improving the living conditions of populations. We hypothesize on this issue that associations and tontines are concerned about the permanent improvement of the living conditions of the populations on a daily basis. They provide solutions by setting up micro-projects that will promote this sought-after well-being and participate in development activities. They are listening to local populations and are keen to change their social situation and identify concrete solutions. During the study, the approach adopted is analytical in nature. The theoretical framework chosen is the constructivist approach in order to be able to explain the contribution of associations and tontines in the development process, subsequently, next, the strategic analysis approach which is appropriate for any study of the logics of interaction within organized groups. In order to obtain information making it possible to verify the hypotheses, from associations and tontines, to analyze and analyze these field data, the research has favored as data collection tools, the qualitative collection technique from which the research is based. supports, in particular interviews using an interview guide, direct observation, and documentary research. The quantitative method has also had its place, the simple random sampling technique by randomly selecting associations and tontines and focus groups understand in depth the behaviors or attitudes. The results of the study show that associations and tontines constitute an effective response, providing solutions to the many social problems expressed by local populations. But on the other hand, they face serious challenges: the tight control of associations by the administration, the banking of tontines in Africa. The interest of the study allows these organizations to be included among those which fit into the realities of African societies and their existence requires their consideration in any development project, because they capture the priority needs of all the realities of said societies. And which States must rely on. Associations and tontines are thus of great importance for the local populations.

**Keywords:** associations, tontines, well-being, social development and local populations.

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

## I. PROBLÉMATIQUE

D'après l'étude menée par Charles DEBBASCH et Jacques BOURDON<sup>1</sup> sous forme de recensement, 190 associations en moyenne naissent au quotidien dans le monde. Au moment où ils publiaient leur étude, l'on dénombrait 70.000 qui exercent des activités et dans divers domaines de la vie. Ces chiffres sont en hausses au fil du temps. Malgré la pluralité de leurs formes, elles accomplissent les mêmes objectifs à savoir : celle de l'amélioration des conditions de vie des populations. A côté de ces dernières, d'autres formes d'organisations de la société civile ont vu le jour dans un contexte particulier. C'est le cas des tontines que nous retrouvons aussi dans la société. Elles partagent des ambitions communes aux associations, ce qui leur permet de rester près des populations locales. Les associations et tontines saisissent facilement les doléances exprimées par l'ensemble des acteurs de la société. Ceci justifie l'idée selon laquelle elles sont au chevet des populations locales. Au Cameroun, leur développement ne s'accroît qu'à partir de la fin des années 1990. Elles représentent des moyens alternatifs au développement. Raison pour laquelle des colloques sur la vie associative seront organisés, des problèmes aux besoins vitaux de populations seront évoqués. Un ensemble de problèmes qui existe sur lesquels il faut débattre et ressortir des pistes de solutions. Prendre des mesures pouvant sortir les populations de la situation de misère et de précarité qui sévissaient au sein du continent africain. Quelques-unes de leurs résolutions, il faut mettre sur pied des microprojets. Un engagement qui montre une volonté de pouvoir œuvrer pour les populations locales. Alors, si ces populations locales entendent jouer une partition à travers des microprojets. C'est parce qu'elles font partie intégrante des acteurs et occupent une place importante dans le processus du développement. Elles s'organisent autour des mouvements d'associations et tontines et la grande contribution arrive sous formes de microprojets qui résulteraient des engagements. Dans le cadre de la présente étude, il est question pour nous d'examiner comment les associations et tontines à travers les microprojets, participent à l'amélioration des conditions de vie qualitative et quantitative des populations.

### I. 1. Contexte et justification de la recherche

Un constat se dégage. La situation observée autour des résultats mitigés que fournissent les politiques de développement. Des politiques mises en place qui n'arrivent pas à atténuer les difficultés observées par les populations locales. Et la remarque faite sur l'échec de ces politiques à pouvoir réaliser de projets conformes aux besoins prioritaires des populations locales en matière de satisfaction

---

<sup>1</sup>DEBBASCH, Charles et BOURDON, Jacques, *Les associations*, Coll. Que sais-je ? Paris, 1985, p 1.

des besoins vitaux. Il y'a eu alors la nécessité de revoir les différentes stratégies en cours et donnant raison à une volonté de rupture avec ce rythme. Des réalisations de projet sur le terrain, impulsé depuis l'extérieur qui ne répondent pas toujours aux préoccupations des localités. À la suite de cette situation, le processus de désengagement de l'État fortement recommandés par la Banque Mondiale et la FMI. Ces politiques ont fini par exprimer l'épuisement du mythe du progrès du modèle de développement des pays industrialisés. Elles ont donné la volonté aux populations locales et de se constituer en groupes. Dans le souci d'apporter des solutions aux multiples difficultés qu'elles rencontrent au quotidien et la recherche des meilleures conditions de vie. Ceci va se manifester par une multiplication des initiatives à la base, déployées par les acteurs sociaux en vue de se prendre en charge. Et entre autres, pouvoir participer pleinement aux activités de développement de leurs localités. Situation permettant d'expliquer l'amélioration de condition de vie non seulement qualitative, mais aussi quantitative qui apparaît comme étant un « *fait social total* ». Cette recherche sans cesse du bien-être se présente à la hauteur d'un défi qui interpelle tout le monde au quotidien. Ainsi, cette participation accrue et active de la part des populations locales aux activités de développement. Une participation se fait à partir de la naissance de différents microprojets qui justifient la nécessité de dégager ce terrain privilégié de la recherche scientifique sur les associations et tontines. Une recherche en vue de systématiser leurs tendances lourdes et d'interroger le potentiel innovateur et alternatif dans un contexte de précarité à partir des microprojets et moyens dont elles disposent en vue de d'agir en matière de bien-être des populations locales.

## I. 2. Problème

Au lendemain des indépendances, de nombreux problèmes accompagneront ce nouveau tournant de la vie politique des nations africaines. La situation de sous-développement continue de faire des ravages. Le fort constat visible est la persistance des phénomènes tels que la faim, la sécheresse, un retard de croissance économique. Une situation alarmante qui gagne du terrain et fini par situer le continent à des positions très inconfortables. Il faut se mobiliser rapidement et trouver des solutions à tous ces problèmes. Le continent fera appel à des investisseurs étrangers, pour une relance des activités de développement. Ainsi un vaste ensemble de politiques de développement sera mis sur pied afin de promouvoir le développement dans l'ensemble des pays du Sud. Toutes ces politiques étaient considérées comme des leviers pouvant impulser la nouvelle dynamique du développement. Elles se devaient aussi de favoriser l'épanouissement des populations en répondant aux sentiments de satisfaction des besoins vitaux. Cependant, une incertitude était observée entre les réalités du milieu

notamment celles des besoins de la population locale, les raisons de la mise en place de ces politiques qui n'expliquent que la volonté d'une croissance économique. Toutefois, la réussite des différentes politiques de développement dépendait énormément des réalités que reflétait l'environnement socioéconomique. Cela sera une grande marque d'échec, une justification pour laquelle la plupart de ces politiques sont restées pratiquement invisibles en matière de développement. Et quelque part, ne saisissaient pas vraiment les enjeux de base que sont les besoins de première nécessité de la population locale. Face à ces défaillances observées des politiques en matière à l'égard des réalités du terrain de la population locale, l'on constate d'autres issues, ainsi une multiplication des initiatives nationales de développement à travers des microprojets. Des différents microprojets élaborés par la volonté des populations locales afin de relancer les activités de développement. Un grand nombre de microprojets qui relève du secteur informel, et les attentes sont exprimées aujourd'hui. Les associations et tontines sont des solutions propices pour les populations. Et sont de grande importance à l'égard des activités de développement.

### I. 3. Revue de littérature

Pour effectuer une revue de littérature, il est question de revisiter les écrits des auteurs. L'exercice est de trouver un ensemble de document en rapport au thème.

En effet, Madeleine GRAWITZ le précise :

*« Il semble qu'au moment où l'on précise son objectif, il soit prudent de prendre connaissance de la bibliographie, soit sur le même problème traité en d'autres lieux, soit sur des problèmes différents, mais étudiés au même endroit et pouvant mettre en cause des données semblables ». Ainsi, « pour faire date, il faut associer son travail à ce qui a été fait et à ce qui est fait ».*<sup>2</sup>

Ces différents manuels rentrent dans le cadre des consultations permanentes en rapport à notre thème qui feront ainsi l'objet d'exploration. La riche littérature abordée illustre des hommes venus de plusieurs disciplines : de la sociologie, l'économie, de l'histoire et même du droit... Certains se trouvant en Europe, d'autres en Asie et même en Afrique, tous ont eu la nécessité d'y penser d'analyser, comprendre voire étayer la thématique autour des associations et tontines à l'œuvre du développement. Mieux encore, ces initiatives de développement sont plus proches des populations et elles répondent urgemment aux besoins des populations. Notre revue de littérature sera articulée autour

---

<sup>2</sup> GRAWITZ, Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, DALLOZ, 8<sup>e</sup> Edition, 1990 pp 632.



des trois axes thématiques suivant : l'organisation, le fonctionnement des associations et tontines en premier lieu, ensuite les associations et tontines à l'œuvre de la recherche du bien-être communautaire et individuel et, enfin, les difficultés que rencontrent ces associations et tontines sur le terrain.

➤ L'organisation, le fonctionnement des associations et tontines.

Pour HAPI, l'organisation des tontines n'est pas uniforme. Elle varie selon la distance et les réalités socio-culturelles mais aussi en fonction des buts et objectifs poursuivis. Et la description du fonctionnement de la tontine porte sur la périodicité, le lieu et la tenue des réunions. Étude menée dans son mémoire les *tontines comme modèle de développement social au Cameroun*. Un mémoire écrit en 1991 et présenté à l'université de Montréal.

Pour Alain HENRY ; Guy-Honoré TCHENTE et Philippe GUILLERME-DIEUMEGARD, l'organisation répond à l'existence d'un bureau ou « commission de coordination » dont la composition est assez variée et comprend en général le poste de président, secrétaire, trésorier et censeur. Alors que le fonctionnement est relativement traditionnel et le lieu de la tenue des réunions et le jour est choisi selon les membres. C'est une analyse faite dans *tontines et banques au Cameroun. Les principes de la société des amis*, Paris, Karthala, 1991.

De l'autre côté, l'organisation des associations répond à une mise en place d'un organe de direction, d'un conseil d'administration et d'une assemblée générale dont le fonctionnement sera plus commode et facile en vue d'une meilleure liberté, et une connaissance mutuelle de différents membres. Description faite par Charles DEBBASCH et Jacques BOURDON, dans l'ouvrage *les associations*. Paris, éditions PUF, Collection, Que sais-je, 1985.

➤ Les associations et tontines à l'œuvre de la recherche permanente du bien-être communautaire et individuel.

Pour Michel LELART, les tontines permettent la construction et/ou le renforcement de la chaîne de solidarité africaine, le mutualisme et l'accès aux liquidités, au niveau financier de pouvoir disposer un fond nécessaire à la réalisation de microprojets. Analyse est faite dans son ouvrage *la tontine pratique d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement*, université francophone.

Pour Alain HENRY ; Guy-Honoré TCHENTE ; Philippe GUILLERME-DIEUMEGARD et HAPI, les tontines ne permettent pas seulement une réalisation de microprojets communautaires. Elles servent aussi de cadres pour une meilleure intégration et épanouissement dans la société. Tous ces auteurs prôneraient par ailleurs ces vœux de nous voir membre des tontines. Ils montrent l'importance des tontines car « *elles constituent notre porte d'entrée au sein de la société* ».

Quant à Charles DEBBASCH et Jacques BOURDON, l'analyse sur les associations porte sur l'environnement. Elles constituent un cadre de vie idéal à l'épanouissement des individus. Ces auteurs feront une étude minutieuse des associations selon laquelle : « *les associations constituent un espace de liberté et qui sont des cadres de sociabilités en marge du système mercantiliste* »<sup>3</sup> et sont aussi bien des cadres par excellence à la sécurité de l'individu.

➤ Les difficultés que rencontrent les associations et tontines sur le terrain.

Pour Emil HATCHEU TCHAWÉ et Joseph NZOMO TCHEUNTA, les tontines doivent riposter au phénomène de la bancarisation par l'État. Car l'existence de certains problèmes parmi lesquels l'indiscipline, l'abus de confiance, dont il faut faire recours à l'obligation des procédures judiciaires administratives leur expose à une mainmise de la part de l'État. L'analyse est faite dans *l'informel au formel : Le défi de la bancarisation des tontines en Afrique*. Article n° 07-78, l'université de Dschang.

Aussi, le mémoire : *Mouvements associatifs et amélioration des conditions de vie* de François GUEBOU TADJUIE, donne d'idée lorsqu'il évoque un manque criard de matériels logistiques et matériels techniques. Mais aussi, fait une description de certains comportements malsains observés au sein des tontines de la part de certains de ses membres et ce qui remettrait en cause son bon fonctionnement.

Alors que Charles DEBBASCH, et Jacques BOURDON, ne font qu'une analyse superficielle de certaines difficultés qu'on observe au sein des associations. Pour eux, les associations se heurtent à une mainmise de la part de l'État. L'État se méfie beaucoup des "puissances étatiques rivales" dont il fait face et qu'il ne maîtrise pas du tout. Ils diront à cet égard « *qu'il trouve ainsi des stratégies afin de limiter leur efficacité, voir même mieux leur contrôler dans la totalité* »<sup>4</sup>.

## II. QUESTIONS ET HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

La (es) question (s) de recherche et l'(es) hypothèse (s) de recherche sont les fondements d'une recherche en sciences humaines et sociales. Elles font parties des éléments indispensables à la réussite de la recherche.

<sup>3</sup>DEBBASCH, Charles et BOURDON, Jacques, op.cit., p 5.

<sup>4</sup>DEBBASCH, Charles et BOURDON, Jacques, op.cit., p 5.

## **II.1. Questions de recherche**

La question de recherche est l'interrogation à laquelle l'étude cherche à répondre. Elle se différencie de l'hypothèse en ce sens qu'elle est curieuse et s'appuie sur des recherches antérieures. Rappelons qu'une recherche peut avoir plus d'une question de recherche. La réussite des méthodologies de recherches est l'outil utilisé pour collecter les données etc. dépendent tous de la question de recherche.

Une Question de recherche correctement construite doit toujours être claire et concise. Cette construction inclut les variables, la population et le sujet à l'étude. Et enfin, elle donne un large éventail de recherches.

### **II.1.a Question principale**

Quelles contributions apportent les associations et les tontines dans l'amélioration des conditions de vie des populations locales ?

### **II.1.b. Questions secondaires**

- les associations et tontines soutiennent t'elles toutes initiatives en vue d'une réponse aux besoins sociaux dans la société ?
- Comment arrivent-elles à promouvoir l'esprit d'entrepreneuriat et d'épargne en contexte de précarité ?
- Enfin, quels sont les obstacles majeurs auxquels ces organisations font face dans la réalisation des microprojets ?

## **II. 2. Hypothèses de recherche**

L'hypothèse de recherche se singularise par sa nature prédictive et provisoire. Elle cherche à mettre en relation deux variables ou plus. Une tendance déduite comme une supposition éclairée dans ce qui se passe dans une expérience. Les chercheurs ont généralement tendance à utiliser des hypothèses lorsque des connaissances importantes sont déjà disponibles sur le sujet. Elle reste basée sur cette connaissance existante. Une fois la (es) hypothèses développée (s) ; le chercheur peut développer les données, les analyser et les utiliser pour étayer ou infirmer l'hypothèse.

## **II. 2. a. Hypothèse Principale**

Les associations et tontines sont préoccupées par l'amélioration permanente des conditions de vie des populations. Elles apportent des solutions en mettant sur pied des microprojets qui permettront de favoriser ce bien-être recherché et de participer aux activités de développement.

## **II. 2. b. Hypothèses Secondaires**

- 1- Au niveau social : les associations et tontines sont des cadres de renforcement de la chaîne de solidarité africaine en répondant aux différents besoins sociaux des populations.
- 2- Au niveau économique : les associations et tontines sont des initiatives de développement importantes qui s'organisent autour des microprojets afin d'encadrer des activités économiques, permettant de répondre aux besoins financiers afin de trouver au quotidien un sentiment de satisfaction et de bien-être.
- 3- les associations et tontines se heurtent souvent au problème de moyens financiers limités, ainsi que l'insuffisance de matériel logistique et technique.

## **III. OBJECTIFS**

La tâche consistera au terme de cette étude, d'explicitier à partir d'une analyse rigoureuse et démonstrative des données de terrain, que les associations et tontines sont des cadres de regroupement basés sur la confiance et l'entraide entre différents membres. Mais aussi, qu'elles constituent un environnement qui encourage l'entrepreneuriat et la mise en place des microprojets, et restent des réponses provisoires aux attentes des populations locales en matière de développement. Pour arriver à ces objectifs, nous adopterons le cheminement suivant :

- Les associations et tontines accomplissent au quotidien les besoins sociaux (entraide, harmonie, l'échange...) bref, elles contribuent au renforcement de la cohésion entre les différents membres tant recherchée par la société.
- Elles constituent des cadres favorables au développement et au renforcement de l'esprit d'entrepreneuriat et d'épargne.
- Montrer enfin, à travers leurs différentes réalisations, que les associations et tontines constituent des moyens alternatifs dans la recherche du développement.

## IV. TECHNIQUES DE COLLECTES DES DONNÉES

Le choix des techniques dépend de l'objectif poursuivi, lequel lui-même est lié à la méthode de travail. Toutes techniques comportent des outils qui répondent à la qualité des informations recherchées. Une fois qu'on a déterminé, la qualité d'informations à recueillir, il est aussi nécessaire de s'appuyer sur des bonnes méthodes de collectes d'informations.

*[...] Le terme « méthode » : n'est pas compris ici, dans le sens large de dispositif global d'élucidation du réel mais bien dans un sens plus restreint, celui de dispositif spécifique de recueil ou d'analyse des informations destinés à tester des hypothèses de recherches.<sup>5</sup>*

Les réalités de terrain imposent au chercheur de statuer vers une adoption des techniques en fonction des circonstances et de l'environnement. Il doit trouver des techniques qui permettent de vérifier toutes ses hypothèses. Des hypothèses qui à leur tour dépendent fortement de la source, de la nature et la qualité d'informations collectées sur le terrain. Il est par ailleurs important, de trouver des techniques qui aboutiront à des données fiables. Dans le cadre de la présente étude, les techniques de recherches de la méthode qualitative et quantitative sont privilégiées.

### IV. 1. MÉTHODE QUALITATIVE

La méthode qualitative a sa place parmi les méthodes les plus utilisées en sciences humaines et sociales. Cette méthode consiste à la collecte de données non quantifiables auprès des individus ou du groupe. Cette méthode comprend plusieurs outils de collectes sur le terrain. On distingue généralement des techniques de collecte de données telles que : Les entretiens, la recherche documentaire et l'observation directe.

Afin de parvenir aux résultats, l'étude passera par l'usage de ces techniques. Les entretiens, la recherche documentaire et l'observation directe constituent des outils essentiels à mobiliser dans le cadre de cette étude, et qui permettront à la vérification des hypothèses de recherche. Elles sont deux techniques parmi celles qui composent la méthode qualitative de collecte de données.

---

<sup>5</sup> QUIVY, Raymond et VAN CAMPENHOUDT, Luc, op.cit., p 169.

## IV. 1.a. LES ENTRETIENS

### IV. 1. a. 1. DÉFINITION

Les entretiens se distinguent des autres techniques qualitatives par la mise en œuvre des processus fondamentaux de communication et d'interaction. Pour Raymond QUIVY et Luc VAN CAMPENHOUDT : « *ces processus permettent au chercheur de retirer de ses entretiens des informations et des éléments de réflexion très riches et nuancés* ». <sup>6</sup>Car les entretiens privilégient des discussions de contact, des échanges plus rapprochés avec l'individu ou le groupe. Cette technique permet de comprendre le sens que les acteurs donnent à leur pratique, mais aussi à l'analyse d'un problème précis : ses données, ses enjeux, les différentes parties en présence.

L'entretien avec les membres d'associations et tontines, a insisté autour des stratégies d'action. La manière de concrétiser les actions et les méthodes adoptées sur l'ensemble des réalisations de terrain. Elle nous a permis d'avoir des discussions autour des principaux axes de développement sur lesquelles chacune œuvre. Analyser les rapports que ces organisations de la société civile entretiennent avec les partenaires. Mais aussi, porter une attention particulière sur les logiques d'interactions au sein du groupe. Notamment les postes occupés, rôle et place de chacun au sein de l'organisation. En dernière partie de l'entretien nous avons cherché à connaître, les grands défis qui interpellent au quotidien ces organisations dans leurs initiatives de développement. L'entretien doit étayer la compréhension autour des hypothèses formulées. Dans ce cadre, l'utilisation de cette méthode se présentera ainsi qu'il suit. Vue la grande importance qu'elle occupe dans la collecte des données de terrain.

---

<sup>6</sup>QUIVY, Raymond et VAN CAMPENHOUDT, Luc, op.cit., p 174.

**Tableau n° 1 : Méthode d'intervention des entretiens**

Options	Sources et méthodes	Exemples
Collecte des données auprès des groupes ou individus.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Entretiens avec des informateurs clés, individus, des groupes, des membres des tontines. Les méthodes projectives.</li> <li>● enquêtes par questionnaire : par courriel, sur Internet, en face à face, et toutes autres données mobiles.</li> <li>● Méthodes spécialisées de participation à des séances accompagnée d'un carnet de terrain lors des réunions des tontines et d'associations...</li> <li>● Les réalisations qui reposent des calendriers quotidiens, hebdomadaires, mensuels et même annuels par cartes, mais aussi, du calendrier de réalisation des projets. Méthodes projectives, histoires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Entretiens avec des informateurs clés, représentants les associations et tontines. Mode d'organisation de ces représentants de microprojets de développement au sens large.</li> <li>▶ Entretiens avec des responsables, agents d'exécution et personnes chargées du suivi régulier des microprojets sur le terrain.</li> <li>▶ Entretiens auprès des participants à la réalisation des microprojets et programme de réalisations.</li> </ul>

#### IV. 1. b. L'OBSERVATION DIRECTE

Cette méthode permet de collecter des données qualitatives et de cerner de plus près les logiques propres des acteurs dans leurs situations réelles d'action. Elle implique aussi de passer auprès des enquêtés afin d'obtenir des informations sur le terrain d'étude, ce qui donne un aspect évolutif et interactif à cette démarche de recherche. Elle a cette spécificité d'être une méthode utilisée par la plupart des chercheurs appartenant à plusieurs disciplines. Il est curieux de remarquer que la plupart de ces spécialistes n'ont pas trouvé une définition unanime à cette méthode. Mais pour ce spécialiste : « *Observer est un processus incluant l'attention volontaire et l'intelligence, orienté par un objectif terminal ou organisateur et dirigé sur un objet pour en recueillir des informations* ». <sup>7</sup>

L'observation est un processus orienté par un objectif ou organisateur du processus d'observation lui-même. Cherchant à comprendre, raison selon laquelle Raymond QUIVY et Luc VAN CAMPENHOUDT déclareront :

<sup>7</sup>DE KETELE, Jean Marie, *Méthodologie de l'observation*, Louvain la neuve, laboratoire de pédagogie expérimentale, UCL, 1980, p 27.

*« Les observations sociologiques portent sur les comportements des acteurs en tant qu'ils manifestent des systèmes des relations sociales ainsi que sur les fondements culturels et idéologiques qui les sous-tendent. En ce sens, le chercheur peut être attentif à l'apparition ou à la transformation des comportements, aux effets qu'ils produisent et aux contextes dans lequel ils sont observés, qui cristallisent des systèmes de communication et de hiérarchie »<sup>8</sup>.*

L'utilisation de l'observation directe nous amène à étudier les comportements, les effets et transformations qu'ils se produisent. C'est ainsi que l'observation directe auprès des membres, groupes d'associations et tontines, s'effectuera sur la structuration de l'organisation, ou sa disposition, la manière dont les membres interagissent pour ensuite comprendre le groupe.

**Tableau n° 2 : Méthode d'intervention de l'observation directe**

Option	Sources et méthodes	Exemples
Observation	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Structurée ou non structurée avec différents membres des tontines et associations mais aussi avec des participants des projets.</li> <li>● Description du mode d'organisation et de fonctionnement des associations et des tontines.</li> <li>● Enregistrer à l'aide de notes, photos des réalisations concrètes sur le terrain.</li> <li>● Noter aussi les quelques difficultés rencontrées sur le terrain.</li> </ul>	<p>► Observations directes sur des activités et programme réalisées ou en cours de réalisation dans la localité. Mais aussi, pouvoir analyser les interactions entre les membres et bien d'autres participants.</p>

<sup>8</sup> QUIVY, Raymond et VAN CAMPENHOUDT, Luc, op.cit., p 177-178.



### IV. 1. c. LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Pour ce qui est de cette méthode, elle fait référence à une étude des documents. Son opération consiste à aller consulter minutieusement certains dossiers, rapports, compte rendu archivés des projets déjà réalisés. Elle nous permettra de justifier les hypothèses en étant en contact avec des documents qui témoignent de leur réalisation sur le terrain. Les sources peuvent indiquer qu'elles datent d'un certain temps ou à une époque récente de la vie. Elle se résume ainsi,

**Tableau n° 3 : Méthode d'intervention de la recherche documentaire**

Options	Sources et méthodes	Exemples
Recherche de documents et de données existantes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Documents officiels relatifs aux initiatives, et aussi des rapports effectués sur les plans de mise en œuvre du microprojet et réunions tenues.</li> <li>● Statistiques officielles recueillis.</li> <li>● Données de suivi du microprojet</li> <li>● Dossiers et calendriers de financement des microprojets déjà classés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Examen des documents relatifs à la planification, suivi et réalisation du projet suivant son programme, comptes rendus de réunions, rapports et compte rendu du microprojet.</li> <li>▶ Situation politique, socio-économique du lieu spécifique dans lequel le microprojet a été réalisé afin de participer à l'amélioration des conditions de vies des populations.</li> </ul>

Ainsi, la méthode qualitative mobilisera un ensemble des techniques de collectes de données. Les techniques de recherche documentaire, l'observation directe, et les entretiens sont celles choisies afin de permettre la vérification des hypothèses de recherche sur le terrain. Elles permettront de mener à bien l'étude sur le terrain.

### IV. 2. MÉTHODE QUANTITATIVE

Cette technique de collecte de données a aussi sa place parmi les différentes techniques de collecte de données en sciences humaines et sociales. Elle permet de travailler sur des données chiffrées, la transformation de faits, d'idées en chiffres. Autant dire qu'elle est une méthode qui vise à

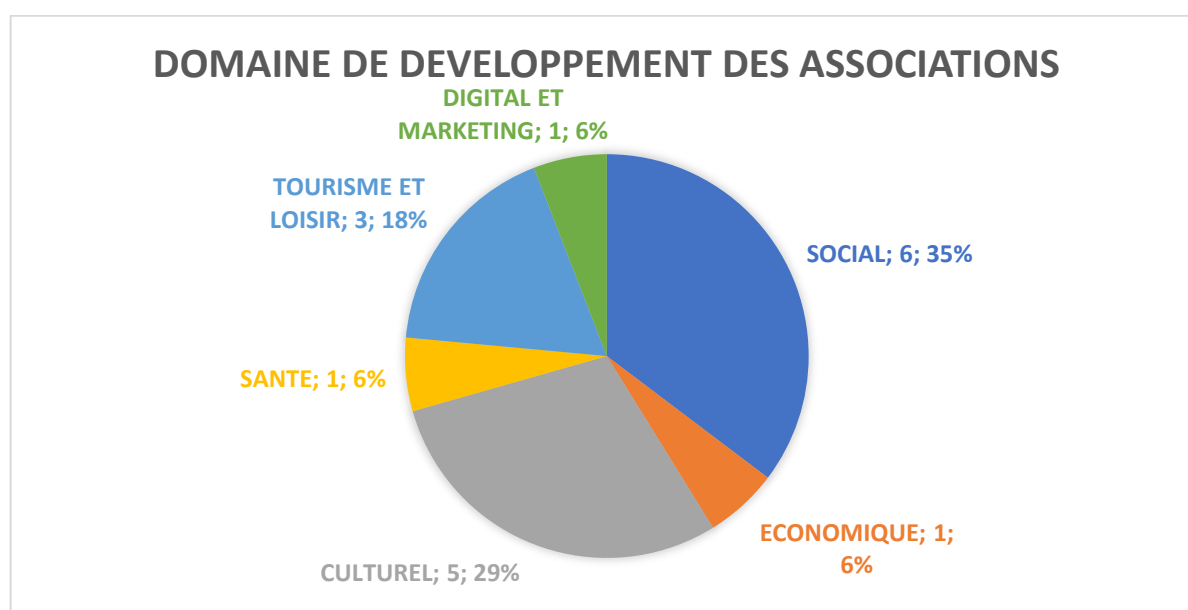
donner une appréciation chiffrée d'un phénomène en s'appuyant sur des outils mathématiques, statistiques, des probabilités et en exprimant ce phénomène à travers des variables et de relations formelles entre ces variables. Cette technique est d'une grande utilité dans le cadre des techniques de collecte de données sur le terrain. C'est une méthode d'enquête par laquelle on observe directement, par la présence sur le terrain, les phénomènes sociaux qu'on cherche à étudier lorsqu'on mène l'étude.

Durant cette étude nous utiliserons principalement deux outils de collectes des données quantitatives : le focus group et la technique d'échantillonnage simple une sélection de manière aléatoire de la population d'étude sera élaborée afin d'analyser les faits. Cette méthode de constitution se fait sur la base d'un échantillon, avant de pouvoir aboutir à tout résultat.

**Tableau n° 4 : Récapitulatif des différentes associations concernées et prise en compte par la recherche.**

Domaines	Social	Économique	Culturel	Santé	Tourisme et loisir	Digital et marketing	Totaux
Nombres d'associations recensées	6	1	5	1	3	1	17

**Graphique n° 1 : L'échantillon des associations prises en compte**



Ce graphique décrit les domaines sur les lesquelles nous avons choisi aléatoirement les échantillons de notre. L'aspect de domaine de l'amélioration des conditions de vie des populations locales. Elles interviennent au niveau social, économique culturel, le tourisme et loisir la santé et même le domaine du digital et marketing.

#### **IV. 2. 1. L'ÉCHANTILLONNAGE ALÉATOIRE SIMPLE**

Dans un échantillonnage aléatoire simple (EAS), chaque membre d'une étude a une chance égale d'être inclus à l'intérieur de l'échantillon. Chaque combinaison de membre de la population a aussi une chance égale de composer l'échantillon. Ces deux propriétés sont ce qui définit un échantillonnage aléatoire simple

- Élément choisi aléatoirement (en utilisant une table de nombre aléatoire des associations et tontines dans son domaine).
- Favoriser la représentativité (cette partie permettra à chaque association et ou tontine d'être représenté. Elle permet à cette représentativité d'assurer sa participation à l'étude et le domaine social, économique, culturel, marketing et digital...)

#### **Technique d'échantillonnage**

L'échantillonnage désigne en statistique les méthodes de sélection d'un échantillon à l'intérieur d'une population. C'est une méthode permettant de réaliser une étude sur une sélection de population cible. Notre recherche ce centre sur les associations et tontines qui œuvrent en faveur du bien-être des populations locales.

#### **IV. 2. 1. a. L'échantillonnage probabiliste**

Méthode de sélection basée sur les lois de calcul de probabilités. Dans le cadre d'une recherche sur la participation des associations et des tontines, chaque élément de la population cible à une chance égale d'être choisi (un choix qui se fait aléatoirement sur chaque association et tontine) un traitement à l'aide d'outil statistique avec une table de nombre aléatoire d'association et tontine.

Pour ainsi constituer l'échantillon de notre étude, le membre avec qui nous étions en contact fait partie directement de l'échantillon. Un questionnaire à remplir, comporte diverses rubriques et une personne est choisie individuellement au sein de la tontine pour répondre. Des données sur le montant de la cotisation que l'organisation collecte en vue d'une réalisation, des informations qui comportent

les différentes cotisations, l'effectif total de membre aussi sera de grande utilité. Ces éléments qui permettront d'évaluer la satisfaction de chacun, la nature des réalisations que la tontine apporte à la fin de chaque cotisation de fond. Une somme qui permet de réaliser un microprojet et apporter une assistance aux personnes touchées. Enfin, elle donnera de précision sur l'ensemble et le nombre de poste qui existe au sein de l'organisation de déterminer la coordination des actions et enfin de compte totaliser le nombre cas auquel des solutions ont été apporté dans la lutte. Toutes données faisant recourent à une utilisation des statistiques et qui permettent de justifier l'utilisation de la méthode statistique.

#### **IV. 2. 2. FOCUS GROUP**

Encore appelé groupe de discussion en français, le focus group est une étude quantitative qui a pour but de réunir entre 6 à 12 personnes. Ce groupe permet de comprendre de façon approfondie les comportements ou les attitudes de ces personnes.

Le focus Group d'un point de vue historique, le focus group a été mis en place pour la première fois en 1946 par deux sociologues Américains Diana KENDALL et Robert KING MERTON après la Deuxième Guerre Mondiale. C'était alors des entretiens focalisés (focus interview) qui avaient pour objectif de comprendre comment la propagande téléphonique (Inbound marketing) pouvait impacter sur une population. Ainsi, on faisait écouter des extraits audios à des individus choisis et par la suite, ils devaient partager leurs sentiments.

Au fil du temps, cette technique a été reprise au sein des discussions de groupe et apparaît aujourd'hui comme une forme d'entretien de groupe très répandue. C'est une méthode qui offre la possibilité de répondre à de nombreuses questions variées, elle se rapproche davantage à un entretien individuel.

Elle se fait en regroupant 6 à 12 personnes. Chaque personne s'exprime en toute liberté.

Dans le cadre de notre travail de recherche : l'équipe des discussions est constituée des personnes homogènes sur certaines caractéristiques (participation aux activités de développement, la recherche de solution au bien-être des populations locales) et hétérogènes sur d'autres critères (âge, sexe, postes au sein de l'association et/ou de la tontine). Il faudra séparer les personnes appartenant au même clan, ne pas inviter des personnes qui ont pour habitude de participer à des discussions de groupe (sinon ils prendront trop souvent la parole) et ne pas trop en dire (donner simplement la thématique principale).

En matière d'encadrement d'un Focus Group, un focus group dure entre 2 et 4 heures de temps. Le chercheur doit veiller à ce que les consignes soient respectées ; permettre à tous les participants de s'exprimer et jouer au naïf afin que les jugements aillent plus en profondeur.

En somme, la mobilisation et l'utilisation des techniques de collectes de données sur le terrain s'appuieront sur deux méthodes. Celle de la méthode qualitative (les entretiens, l'observation directe et la recherche documentaire) et la méthode quantitative se focalisant sur le focus group et la technique d'échantillonnage aléatoire simple qui sont des outils essentiels sur le terrain en sociologie et bien d'autres disciplines des sciences humaines et sociales. L'intervention de ces techniques dans le cadre de la présente étude, intervient dans le but de permettre une bonne analyse et compréhension dans la collecte et le traitement des données, dans ce cadre, c'est pour montrer comment les associations et tontines améliorent qualitativement et quantitativement les conditions de vie des populations locales.

## V. TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNÉES

C'est la phase qui suit celle de la collecte des informations. Pour Raymond QUIVY et Luc VAN CAMPENHOUDT : « *il s'agit ensuite de constater si les informations, recueillies correspondent bien aux hypothèses ou, en d'autres termes, si les résultats correspondent aux résultats attendus par l'hypothèse* ». <sup>9</sup>Les données de terrain collectées dans le cadre de cette recherche sont recueillies à base des données documentaires, des entretiens et d'un questionnaire. Ces informations collectées ont donné de précision sur la nature et le domaine d'activités que mènent ces organisations. Un domaine qui nous a permis de marquer la spécificité de chaque association et tontine dans la société.

La question du développement est au centre des activités des associations et des tontines. Évidemment c'est une question qu'elles partagent un point de vue commun. La conviction est celle de pouvoir éloigner la pauvreté et le plus loin possible. Elles trouvent des stratégies afin d'offrir ce cadre de vie idéale au bien-être. Et c'est un moyen pour ces organisations de la société de participer aux activités de développement. Afin de pouvoir rendre effective cette participation, il faut remarquer que les actions s'étendent sur plusieurs plans.

- sur le plan social, le développement est marqué par une assistance sociale, psychologique et psychosociale. Les associations et les tontines offrent une aide financière, un réconfort moral, et psycho-

---

<sup>9</sup>QUIVY, Raymond et VAN CAMPENHOUDT, Luc, op.cit., p 189.

affective aux personnes en difficulté. Elles accompagnent ces services par des biens matériels. Une assistance aux populations locales marquée par des actions non-négligeables.

- sur le plan économique, montrant aux populations que les associations et les tontines sont des cadres favorables à l'épargne et au développement de l'entrepreneuriat. En mettant à leur disposition un accès rapide aux liquidités, et trouvent de possibilité d'accorder de prêts. Un moyen d'encourager les activités économiques des populations et des membres à travers ce subventionnement qu'elles accordent dans la société.

Toutefois, les associations et tontines rencontrent des nombreuses difficultés dans la quête permanente au bien-être. Il est observé des grosses difficultés dans l'exercice des activités :

Au niveau des associations, un contrôle étroit par l'administration, un déficit de matériels logistiques et techniques, elles rencontrent aussi le problème des moyens financiers limités.

Au niveau des tontines, le phénomène de bancarisation en Afrique, un déficit de matériels logistiques et techniques, et le problème de moyens financiers limités au même titre que les associations.

## VI. CADRE THÉORIQUE DE LA RECHERCHE

Le cadre théorique est construit dans le but avoué d'expliquer un seul problème précis surtout le problème inscrit dans la recherche et qu'on tient à éclaircir. Le cadre théorique sert aussi à intégrer ou à rendre crédible une recherche particulière, dans l'ensemble de la communauté scientifique. Présentant ainsi le rôle des théories dans la recherche :

*« Pour Robert KING MERTON les théories permettent d'établir un lien plus étroit entre les hypothèses et les données de l'observation. Cherchant avant tout à être aussi pertinentes que possible à l'objet ».<sup>10</sup>*

Le cadre théorique est quelque peu différent d'une théorie car il se construit uniquement en fonction d'un problème ou d'une question précise de recherche. Alors qu'une théorie est destinée à généraliser l'explication de certaines créations à plusieurs faits et événements.

Ainsi, les réalités des sociétés africaines dans leurs modes d'organisation et de fonctionnement reposent encore solidement sur des structures paysannes. Elles sont très complexes en réalité à cause de certains prototypes et stéréotypes développés antérieurement et ceci rend une analyse qui nécessite beaucoup de discernement afin de parvenir à des résultats scientifiques.

---

<sup>10</sup>QUIVY, Raymond et VAN CAMPENHOUDT, Luc, op.cit., p 85.

*« Le choix d'une méthode particulière pour étudier tel ou tel objet sociologique, ce choix n'a rien d'anodin. Il engage la personne qui fera la recherche dans un certain rapport au terrain, certaines pratiques essentielles. »<sup>11</sup>*

Dans ce cadre de conceptualisation d'un cadre théorique par rapport à l'objet étudié, nous allons prendre la théorie constructiviste et l'analyse stratégique.

## **VI. 1. L'approche constructiviste**

C'est une approche qui a un statut particulier dans la discipline sociologique. En effet, tout part d'un livre théorique : *la construction sociale de la réalité*. 1966 écrit par deux spécialistes de la religion Peter BERGER (1929-2014) et Thomas LUCKMANN (1927-2016). Ce livre figure parmi ceux qui ont fortement contribué à l'émergence d'une problématique « constructiviste » en sociologie ; cherchant à dépasser les logiques d'opposition (individu/collectif, objectif/subjectif, idéaliste/matérialiste...) et appréhender la réalité comme « des constructions historiques des acteurs individuels et collectifs ». Les auteurs se proposent de montrer comment la réalité sociale (normes, valeurs, et culture) est construite par les acteurs. Une construction indépendante de la volonté de chacun qui se fait à travers deux processus que sont l'extériorisation et l'intériorisation

- l'extériorisation qui reste dans la perspective de la réalité sociale. Et appréhende les phénomènes sociaux comme étant des produits « construits ». Pour étudier le développement, il faut l'appréhender à la dimension d'une réalité construite. Une réalité bien plus complexe, avec différentes forces qui interagissent au quotidien. Dans ce groupe, on retrouve des associations et tontines qui participent à cette quête du bien-être. Elles sont initiatives locales qui influencent fortement l'environnement des populations. Un processus résultant d'une initiative individuelle et collective des différents acteurs en tenant compte des réalités du milieu. Dans le cadre de cette étude, les associations et les tontines font partie des maillons de la société. Raison de trouver des motivations et, elles ne tiennent pas à rester les bras croisés devant le sort des populations locales. Quelque fois, elles sont des organisations ayant une volonté commune à celle de l'État.

- l'intériorisation grâce à laquelle il faut appréhender les faits sous le prisme d'une réalité subjective. Elle est d'une influence capitale. La relation avec l'environnement qui se fait par une socialisation. Notamment les réalisations apportées sur le terrain. La portée des interactions doit apparaître. Ceci s'expliquant ainsi pour concrétiser les actions sur le terrain, les associations et les tontines,

---

<sup>11</sup> BERTAUX, Daniel, *Les réalités de vie, Théorie méthodes et trajectoires types*, Montréal, Saint-martin, 1986, p 22.

interagissent avec l'État, les acteurs de la société civile. Ces partenaires proposent de l'aide, qui sont ce que Peter BERGER et Thomas LUCKMANN appellent « autres significatifs ». Leur intervention au sein des associations et tontines permet de démontrer la volonté commune de construire un développement.

## VI. 2. L'analyse stratégique

Théorie forgée par Michel CROZIER (1922-2013) et Friedberg ERHARD (né en 1952) dont la popularisation ne se fera qu'à partir de 1970. C'est à une théorie de la sociologie des organisations. Pour Michel CROZIER et Friedberg ERHARD toute organisation, comme une entreprise peut être analysé comme un système d'action concret. Une forme d'étude où les auteurs cherchent à comprendre comment les individus construisent des régulations qui font le système. D'où la notion de jeu, c'est-à-dire des interactions entre les individus. L'utilisation de l'analyse stratégique met en exergue des concepts clés : l'enjeu, l'acteur, la zone d'incertitude, le pouvoir et le système d'action concret.

- l'enjeu lié au fait pour une personne ce qu'elle à gagner ou à perdre.

-l'acteur celui qui est concerné directement ou indirectement, par l'action à entreprendre. Il est un individu ou un groupe. Ici, le mécanisme de réseau d'acteur est la relation existante donnant lieu à une forme d'hiérarchisation au sein de l'organisation et impliquant le rôle de chacun.

-la zone d'incertitude : l'analyse stratégique stipule avec son postulat de base que « dans toute forme d'organisation, les acteurs sont dépendants les uns des autres ». C'est la zone imprévisible dont la maîtrise est nécessaire au fonctionnement harmonieux de l'organisation. Pour Michel CROZIER et Friedberg ERHARD la source de cette dépendance est l'incertitude.

-le pouvoir et le système d'action concret qui est un système de coordination d'un ensemble d'actions humaines en fonction de mécanismes de jeu relativement stable et structuré. Il est par ailleurs nécessaire de comprendre que le pouvoir est une relation de négociation entre les individus ou groupes dans une situation d'interaction donnée.

Dans ce cadre, l'utilisation de l'analyse stratégique permettra à l'analyse des structures des associations et tontines. Notamment celles des interactions au sein du groupe qui sont relativement ordonnées entre les acteurs individuels et collectifs liés par des interdépendances stratégiques. Ce sont des organisations où les acteurs établissent des règles pour permettre le bon fonctionnement de la structure d'ensemble. Elles restent ainsi des structures hiérarchisées que composent les acteurs sociaux, visant à remplir des objectifs individuels et collectifs. Bref, il s'agit de promouvoir un développement social et économique.



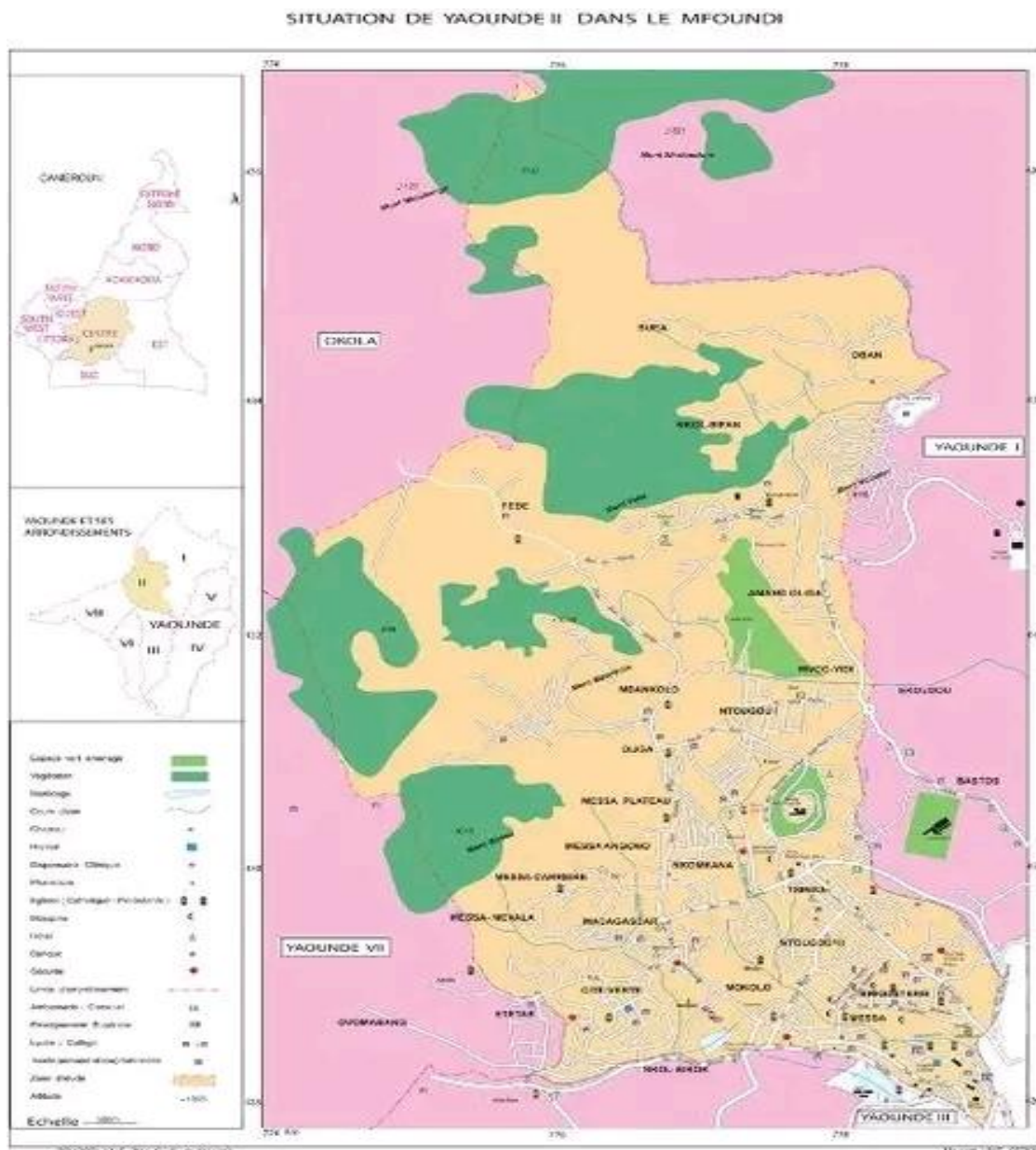
## **XI. Localisation de la zone d'étude**

La Commune de Yaoundé 2 a vu le jour suite au décret présidentiel No87/1365 du 25 septembre 1987 instituant création de la Commune de Yaoundé 2. Mais celle-ci ne marquera son fonctionnement qu'à partir d'Avril 1988. Toutefois, il convient de préciser que l'actuelle Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2 a connu plusieurs mutations : d'abord identifier sous l'appellation de Commune de Yaoundé 2 à sa création d'après le décret suscit , ensuite Commune Urbaine de Yaoundé 2 suite au d cret No93/321 du 25 novembre 1993 et aujourd'hui Commune d'Arrondissement de Yaound  2 (CAY 2).

La commune de Yaound  II se situe dans le d partement du Mfoundi. Elle a pour chef-lieu le quartier Tsinga. On consid re comme porte d'entr e et de sortie de toutes les sommit s mondiales de passage ou en s jour au Cameroun gr ce   sa proximit  avec le palais de l'unit  (palais pr sidentiel). Encore appel , Yaound  2<sup>e</sup> elle est une commune d'arrondissement de la communaut  urbaine de Yaound , C'est un arrondissement de la r gion du centre qui compte 238 927 d'habitants. Elle s' tend sur une superficie 2 300 ha = 23 km<sup>2</sup> avec une densit  de 10 388 hab./km<sup>2</sup>. Ses coordonn es g ographiques indiquent 3<sup>o</sup> 53' 03" nord, 11<sup>o</sup> 30' 15". Cette commune est sous l'administration du maire Yannick AYISSI, avec un mandat de 5 ans (2020-2025).

La g ographie de la commune de Yaound  2<sup>eme</sup> s' tend au centre-ouest de la partie nord de la ville,   l'ouest de Yaound  I et au nord-est de Yaound  VII. La commune est drain e dans sa partie sud par la rivi re Abiergue. Au centre la commune s' tend sur la partie orientale du Mont Messa et plus au nord elle englobe le Mont Mbankolo et le Mont F b . La commune de Yaound  II est limitrophe aux communes telles que : Okala, Yaound  1<sup>er</sup>, Yaound  III<sup>e</sup>, Yaound  IV<sup>e</sup> et Yaound  VII<sup>e</sup>.

**Carte n° 1 : Carte de localisation de la zone de Yaoundé 2°**



-Source de l'image : Plan de déplacements urbains de Yaoundé (CUY).

La petite histoire de la commune commence en 1974. La commune d'arrondissement est créée en 1987. Elle est démembrée de sa partie sud-ouest en 2007 pour former Yaoundé VII. Depuis cette année, la commune restera dirigée par un maire. Depuis sa création, le tableau de règne indique qu'elle a été sous la direction de plusieurs maires.

Le nombre de quartier de la commune de Yaoundé II<sup>e</sup> s'élève à 18. Nous avons : Tsinga, Briqueterie, Madagascar, Nkomkana I & III, Nkomkana II, Ntougou I, Ntougou II, Mokolo quartier,

Mokolo marché, Ekoudou, Febe, Oliga, Messa-Carrière, Azegue Messa Mezala, Messa Plateau, Angono, Doumassi, Ekoazon, Cité Verte, Etetack Abobo, Grand Messa, Messa Administratif.

Sur le plan des variations climatiques, notons que Yaoundé 2 bénéficie d'un climat équatorial avec deux saisons de pluies et deux saisons sèches dont l'alternance au fil des temps s'est fortement perturbée. D'où cette qualification de climat équatorial de type Yaoundéen.

En outre, le relief de Yaoundé 2 reste dominé par des monts les plus remarquables de la capitale que sont :

- Le Mont Mbankolo qui affiche fièrement le grand Auditorium Jean Paul II, lieu de prière, de méditation et d'éveil de l'esprit ;
- Le Mont Fébé qui abrite le Monastère des bénédictions et le somptueux hôtel Mont Fébé très connu par les habitants de la capitale et très apprécié par son terrain de Golf : le seul dans la ville de Yaoundé ;
- Le Mont Messa dont le statut de zone verte vient d'être réaffirmé par le gouvernement et qui ne demande que l'exploitation de ses nombreux atouts ;
- Nkol Nyada au sommet duquel se dresse majestueusement le palais des congrès de Yaoundé.

En termes de chefferies traditionnelles, l'arrondissement de Yaoundé II<sup>e</sup> compte deux chefferies traditionnelles de 2<sup>e</sup> degrés reconnus par le ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation : la chefferie de Mvog Tsoung-Mballa et celle d'Ekoudou.

Elle abrite des bâtiments du Ministère de la Santé publique, Palais polyvalent des sports de Yaoundé, École nationale supérieure de Police (ENSP), et le parc de Bois Sainte Anastasie. Les institutions hospitalière et sanitaire telles que : Hôpital central de Yaoundé (HCY) et l'Hôpital de District de la Cité Verte sont situés sur son espace.

La commune compte plusieurs représentations diplomatiques sur son territoire :

- ❖ Ambassade des États-Unis, avenue Rosa Parks
- ❖ Ambassade d'Italie
- ❖ Nonciature apostolique, Mont Fébé
- ❖ Ambassade de Grèce, Mont Fébé
- ❖ Ambassade de Libye
- ❖ Ambassade de Tunisie
- ❖ Ambassade d'Arabie Saoudite.

## XII. PLAN DU MÉMOIRE

La recherche menée dans ce mémoire notamment autour de la participation des associations et tontines à l'amélioration des conditions de vie des populations est structurée en trois grandes parties. Chacune des parties contient deux chapitres et à la fin de ce mémoire, des recommandations sont formulées par des membres d'association et tontine.

La première partie donne lieu à la présentation générale des concepts d'association, tontine, développement et la corrélation entre ces différents concepts. Cette partie constitue l'entrée en la matière de l'étude. L'accent mis au premier chapitre porte sur la définition des concepts d'association, tontine, développement, et toutes informations relatives aux origines ou naissances capable de prouver leurs traces, mais aussi comment ils ont évolué dans nos sociétés. Le deuxième chapitre évoque directement la problématique de leur existence comme organisations à l'œuvre pour le bien-être des populations. Ce chapitre revient sur leur mode d'organisation, de fonctionnement au quotidien.

La deuxième partie montre les enjeux théoriques et pratiques des associations et tontines sur le terrain, et leur interaction avec les nouveaux partenaires ayant des objectifs similaires. C'est ainsi que le troisième chapitre sera intitulé les enjeux théoriques et pratiques de ces associations et tontines. Montrant ainsi comment elles influencent positivement la vie des populations à travers des microprojets. Le quatrième chapitre est axé sur l'association, la tontine, la société civile, l'Etat et le défi de la concrétisation du développement à travers des microprojets au Cameroun. S'intéressant ainsi, à étudier l'environnement d'interaction des associations et tontines au reste du monde, la société civile et l'État qui tous, se mobilisent aussi et constituent pour eux, des partenaires de soutien pour ensemble concrétiser le développement.

La troisième partie est consacrée aux réalités et difficultés dans les activités des associations et tontines au Cameroun. Le cinquième chapitre porte sur les réalités observées dans ces organisations. Elles font face à des situations d'extorsions de leurs biens par l'État lorsque les structures de l'État font de descende sur le terrain ; et du coté des tontines, le refus de certains membres de payer la cotisation menace la survie du groupe. Et enfin, au sixième chapitre on retrouve des nombreuses difficultés que rencontrent les associations et tontines dans la quête permanente au développement. Notamment des difficultés économiques telles que : des moyens financiers limités, des problèmes du matériel roulant, des difficultés d'ordre politique à travers un contrôle étroit des associations par l'administration, un grand retard qui caractérise la délivrance et l'obtention de leurs agréments, et la

tontine fait face aujourd'hui au défi de sa bancarisation. Tels sont de manière succincte, les grands moments qui orienteront le développement des idées.

**PREMIÈRE PARTIE : PRÉSENTATION GÉNÉRALE  
DES CONCEPTS : ASSOCIATION, TONTINE,  
DÉVELOPPEMENT ET CORRÉLATIONS ENTRE CES  
DIFFÉRENTS CONCEPTS**

Dans la recherche, il est important de clarifier les concepts clés pour éviter de semer une quelconque confusion dans l'esprit des lecteurs. Un tel exercice dans le cadre de notre travail impose de définir au préalable les expressions telles que : association, tontine et développement. Cette clarification permet de comprendre sans doute que les associations et tontines ont une bonne organisation au quotidien. Elles sont des organisations fortement hiérarchisées et bien structurées avec des objectifs très déterminés. Ces initiatives locales de développement fournissent de réponses efficaces à la construction sociale souhaitée. Leur mode d'organisation et fonctionnement influencent énormément les activités d'amélioration des conditions de vie des populations. Une amélioration des conditions de vie de manière qualitative et quantitative d'où cette démontrant une forte corrélation entre association, tontine et développement observable dans la société.

## CHAPITRE 1 : DÉFINITION DES CONCEPTS DE ASSOCIATION, TONTINE, DÉVELOPPEMENT ET RECHERCHE D'INFORMATIONS RELATIVES À LEUR NAISSANCE OU ORIGINE, LEUR HISTORIQUE ET LEUR ÉVOLUTION

D'après le sociologue classique, Emile DURKHEIM, grand penseur de l'intégration sociale des débuts de la sociologie : « *le savant doit d'abord définir les choses qu'il traite afin qu'il sache et que l'on sache de quoi il est question* »<sup>12</sup>. C'est un exercice qui l'interpelle à définir un certain nombre de concepts dans le champ de l'étude. L'application de ce principe dans le cadre de la présente recherche, nous amène dans les lignes qui suivent à définir les notions d'association, tontine, et développement. Il faut partir d'une définition des concepts, pour bien aborder un sujet. L'adoption d'une approche définitionnelle aux notions d'associations de tontine, développement permettra de saisir encore mieux les concepts. Et pouvoir appréhender le lien qui existe entre ces concepts. A la suite des définitions, il s'agira d'une part, de trouver la manière dont ces concepts ont trouvé un point de départ. En retraçant l'origine ou la naissance, l'évolution de chacun des concepts de base. D'autre part, l'étude montrera ainsi, la raison justificative de la mise en place des associations et tontines qui permettent de favoriser le développement.

### I. CLARIFICATIONS NOTIONNELLES

Le mot association, tontine et développement restent des mots qu'il faut au préalable clarifier pour en saisir le sens. Ce sont des mots qui sont de grandes nécessités et mérite d'être défini pour ainsi, étayer la recherche et ce qui constitue la tâche qui incombe cette partie. Il faut par ailleurs définir pour en donner de sens. La compréhension autour des associations et tontines indique qu'elles sont des pièces clés qui font apparition dont le besoin de développement est nécessaire. Et sans doute la mise sur pieds des associations et des tontines dans la société constitue d'une certaine manière, un moyen de répondre au besoin de la population locale. Le contexte actuel montre qu'elles représentent fortement les nouvelles dynamiques internes au développement.

---

<sup>12</sup> DURKHEIM, Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, 1895, Paris, PUF, Coll. Quadriège, bibliothèque de philosophie contemporaine, 1895.



## **I. 1. Les notions d'association et de tontine**

### **I. 1.a. Association**

La notion d'association désigne de manière juridique une convention par laquelle des personnes mettent en commun leurs connaissances ou leurs activités dans le but de partager des bénéfices. L'idée de se mettre en association justifie ce groupement de personnes volontaires réunies autour d'un projet, fournissant des efforts pour la réussite et dont l'objectif principal est la recherche permanente du bien-être de ses membres. Mettre sur pied une association, nécessite des personnes physiques et morales qui partagent une même cause. Dans un ce contexte, l'association constitue ce groupement de personnes en vue d'un objectif déterminé. Afin de régulariser leur activité au Cameroun, un texte a été mis sur pied. C'est un texte qui reconnaît que l'existence d'une association est régie et fait l'objet d'une reconnaissance juridique. Raison pour laquelle la loi N° 90/053 du 19 décembre 1990 du président de la république fut promulguée (voir annexe n°1). Une loi portant ainsi sur la « liberté d'association ». Ce texte part des dispositions générales sur les associations, passant par son fonctionnement, leur dissolution jusqu'au statut portant sur le régime des dites associations au Cameroun. C'est un outil qui stipule que peu importe la nature, la forme de l'association, elle doit acquérir un statut juridique. Par ailleurs, pour être reconnu comme association, elle doit remplir toutes formalités nécessaires l'habilitant alors à exercer des activités au sein du territoire national. En d'autres termes, pour toute association voulant exercer des activités et peu importe le domaine de la vie. Elle doit entrer en possession d'un numéro d'agrément délivré par les autorités administratives compétentes de la localité. L'agrément reste la pièce maîtresse permettant à toute association d'exercer des activités. Ce texte du président de la république faut-il le rappeler, marque l'avènement d'une ère encore plus démocratique pour les libertés d'expressions et d'opinion. Ce qui se traduira par cette explosion rapide des mouvements associatifs au Cameroun et dans plusieurs domaines de la vie nationale. C'est ainsi, l'époque d'une ère nouvelle pour les associations, c'est aussi un signe de reconnaissance de leur utilité. Pouvant illustrer une pleine participation et massive très attendue en apportant ou en trouvant des solutions aux problèmes de la vie sociale. La grande problématique ne reste pas seulement à trouver ce qu'il y'a de mieux dans à l'amélioration des conditions de vie. Mais devoir répondre concrètement en réalisant des microprojets à travers des initiatives résultant de leurs volontés au quotidien. Poursuivre une lutte à partir des réalisations qui influenceront la vie des populations locales au climat adéquat au progrès social et économique des populations. Et manifestant aussi leur altruisme dans plusieurs sphères de la vie nationale de ces populations locales. Les associations s'activeront ainsi au quotidien grâce à ce texte du président de la république. Car ce texte est à la dimension d'un mot

d'ordre qui vient renforcer la capacité de pouvoir exercer encore plus d'activités mais aussi le droit d'exercer librement des activités sans forme de clandestinité. Un grand constat sans doute aujourd'hui sur les associations. Une prolifération qui reste sans cesse croissante au sein du territoire national. Ce texte reste aujourd'hui l'élément qui donne aux associations une habilité juridique délivrée par une autorité compétente à pouvoir exercer légalement des activités au quotidien et aussi dans tout le territoire national.

### I. 1.b. Tontine

La notion de Tontine quant à elle demeure une notion très difficile à cerner. Elle ne renvoie qu'à une pratique. Pour se situer sur son point de départ, on se référerait à un système d'épargne commun et mutualisé, puis à un mécanisme d'emprunt rencontré dans de nombreuses sociétés. Qui s'est propagée par la suite à d'autres sociétés. Mais au premier plan, elle serait une formule trouvée par un individu et donnée à l'État sur ce qu'un fonctionnaire totaliserait durant toute sa carrière jusqu'à l'époque d'après service. La tontine en peu de temps a réussi à gagner du terrain, et a connue des mutations jusqu'à la forme connue dans la société contemporaine. Il existe une grande différence entre la manière dont elle est née et sa forme actuelle. La tontine est aujourd'hui perceptible dans différentes sociétés. Dans un contexte global, la tontine désigne un groupe où on trouve un certain nombre d'individus ou de personnes sans distinction d'âge, de sexe, de taille, de poids ou de tribu, partageant des ambitions communes. Et leur objectif principal est de mettre sur pied un système d'opération financière. C'est à ce titre qu'Henri DESROCHE, définira la tontine comme étant « *une opération financière consistant dans la formation d'une espèce de cagnotte, d'une masse indivise faite en commun par plusieurs personnes qui versent des cotisations et dont le profit dépend de chacun d'elle d'une condition de survie.* »<sup>13</sup>. En prenant pour point de référence les mots de l'auteur, elle est une opération financière qui désigne et prend pour point de référence un regroupement d'un certain nombre d'individu dans la société. Et la volonté réside autour de la mise en commun des fonds qu'on collecte à chaque séance et qu'on remet de manière rotative aux différents membres selon un ordre choisi au préalable. C'est un service où chacun bénéficie des services ou opérations d'une collecte d'un montant venant de chaque membre. Une opération qui en principe, expliquerait une équation systémique de remise de la totalité de son argent après décompte fait. La survie dépend fortement de toutes ces cotisations. Autrement dit, plus les membres cotisent, plus longuement dure aussi la prospérité des activités au sein des tontines. Mais les activités des tontines ne résident pas seulement en une opération

---

<sup>13</sup>DESROCHE, Henri, *Nous avons dit « Tontines », des tontines Nord au sud allers et retours*, France, p 4.

de collecte et de distribution de fonds. Elles ouvrent des occasions à d'autres services. Aujourd'hui, le membre avec le bénéfice et la confiance du groupe, il a l'opportunité d'accès à d'autres services. Des possibilités de trouver de solutions aux difficultés et obstacles de la vie. L'obtention du financement qui constitue des microprojets et permet de participer quelque fois à des réalisations qui portent le nom de la tontine. Voilà autant d'éléments qui rentrent dans le cadre de la définition d'une tontine de nos jours.

La notion de tontine à la base, c'est une « association de personnes qui mettent leur capital en commun pour mutualiser des efforts ». C'est une opération financière qui permet de mobiliser une somme qui sera destinée à un seul membre. Cette pratique prend pour point de référence un regroupement d'un certain nombre d'individus, qui partage l'ambition de changer la situation actuelle. Elle propose des contributions en apportant des éléments de réponses concrètes aux problèmes des membres et populations. Sa carte historique montre des traces de marques qui remontent à une période lointaine de la vie et progressivement, a gagné du terrain en fonction des réalités de chaque société. Et les réponses proposées relativement exprimées en fonction des besoins rencontrés.

## **I. 2. La notion de développement**

La notion de développement désigne la marque et le stade d'évolution de chaque société. Autant dire l'ensemble des progrès que réalise chaque société durant une période, au cours d'une période de la vie. L'ensemble d'efforts fournis par les pouvoirs publics, les populations et d'autres acteurs qui rentrent dans la danse depuis l'implémentation des différents projets. Donnant lieu à une amélioration des conditions de vie des populations locales en passant par l'étape cruciale d'évaluation des stratégies jusqu'aux résultats escomptés. Du coup ce concept de développement reste englobé dans les stades évolutions de chaque société. C'est juste d'amples explications et éclairages qui dépendent en partie d'un point de vue de chaque chercheur, mais en fonction de la discipline dans laquelle l'on se trouve et du domaine de la vie sociale où on se situe. Le mot développement est un mot polysémique, qu'il faut relativiser en fonction du domaine et de la discipline afin de pouvoir trouver de définition. Cette définition que l'on recherche peut résider dans son aspect social, économique, culturel, politique et l'ambition de lui trouver une signification standard demeure difficile. Chaque spécialiste en fonction de sa discipline ne s'efforce qu'à apporter ou de trouver des éclaircis afin de mieux l'expliquer.

Dans le domaine des sciences humaines et sociales, le développement désigne une amélioration des conditions et de la qualité de vie des populations. Une amélioration qui s'accompagne d'un stade ou seuil de vie que recherchent les sociétés dans différents domaines de la vie sociale. Parler du développement, c'est l'état d'une société apte à résoudre son handicap sur le bien-être et qui répond

favorablement à la satisfaction de ses besoins vitaux. Le développement reste une quête permanente du bien-être des populations. Pour mieux expliciter cette tendance définitionnelle, l'économiste François PERROUX, propose ainsi que le développement désigne : « *la combinaison des changements mentaux et sociaux qui rendent la nation apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel global* »<sup>14</sup>. Pour cet auteur, trouver une définition se refait autour d'une addition à faire entre comportements mentaux et sociaux. Ce dernier résume le développement autour de ces deux aspects : l'aspect mental aussi bien que social. L'indice perceptible aujourd'hui à ces deux composantes du développement prévoit un baromètre. A ce niveau, pour qu'on puisse parler du développement dans son sens au niveau mental, se souligne par le seuil convenable d'un niveau d'éducation dans la société notamment l'accès à l'éducation pour toutes les populations permettant la lutte contre les problèmes d'analphabétismes. A travers une conception solide de vigueur sur des programmes de développement à travers une politique d'accès à l'éducation pour tous et partout. Autant d'éléments sur lesquels doivent reposer un développement mental en tant que processus et tel que défini par l'auteur. L'autre point clé dans cette dimension qui constitue la deuxième dimension est celle dite sociale. Un développement est dit social lorsqu'il illustre l'accès aux soins de santé de base et prioritaire à l'ensemble ou à la majorité des populations, à un logement décent. La recherche d'un cadre de vie et un sentiment de satisfaction au bien-être pour ce qui recouvre au moins une grande partie des populations.

Comme nous avons dit plus haut, trouver une définition standard autour du mot développement n'est pas une chose aisée. On ne peut que se situer au niveau de la discipline dans laquelle on se trouve et faire l'usage du concept. De définition caractérisant le champ, la tendance, l'idéologie ou de chacun au courant qu'il tient à défendre et modèle de développement par lequel il tient à justifier sa position et appartenance. Et la grande conséquence marque des différences d'opinion entre les spécialistes des sciences. Tous ne trouvent ainsi que le point de raccordement autour du concept de développement reste un fait qui varie en fonction des points de vue de chaque auteur, en fonction de sa propre discipline. Mais aussi du domaine de la vie sociale où ce dernier serait appelé à apporter des éclaircis autour du concept. Définir le mot développement reste une chose pas du tout facile au milieu des chercheurs.

Les notions d'associations, et de tontines renvoient ainsi à des formes de groupements humaines qui résultent des initiatives mises sur pied par les populations locales. L'ambition majeure vise au quotidien la recherche permanente d'une condition de vie meilleure que celle d'hier. Sans

---

<sup>14</sup>PERROUX, François, *L'économie du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 1964 p 155.

doute, il y'a lieu de souligner que les associations et tontines représentent des moyens d'impulser le développement sur le terrain.

## **II. ORIGINES, HISTORIQUES ET ÉVOLUTIONS DES DIFFERENTS CONCEPTS**

Les associations, les tontines, datent certainement de quelques siècles. Pendant les moments particuliers et en contexte de crise qu'ils ont vu le jour. Le développement est récent. Ils n'ont suivi la même trajectoire, mais le grand point reste ainsi l'engagement des acteurs à œuvrer pour un changement de situation. Aujourd'hui, elles sont des entités qui accompagnent l'organisation de la vie en communauté. Ils ont eu de place dans la vie. Depuis cette apparition dans la société, ces différentes notions ne sont pas restées statiques, elles ont connu une évolution dans la société. C'est une évolution marquée par des faits historiques que nous nous efforcerons de retracer afin de comprendre.

### **II. 1. Origine, historique et évolution des associations et tontines**

L'objectif visé dans cette partie est de retracer l'origine, l'historique et l'évolution des notions associations et tontines. Afin de pouvoir montrer avec pertinence le départ du phénomène, mais aussi l'ensemble des activités que menaient ces organisations qui ne cesse de naître et d'accroître dans nos société suite aux initiatives des membres. C'est aussi, l'occasion pour mieux comprendre les raisons et manières dont elles gagnent du terrain. Cette période des décennies antérieures. En faisant preuve d'une consultation des archives et documents afin de trouver des indices sur les premières des associations et tontines dans le monde. C'est à cet exercice que se livre la présente partie.

#### **II. 1. a. Les associations**

Les associations bien que connu aujourd'hui sous la forme d'un ensemble d'individu à l'issu de la décision de se regrouper en vue de poursuivre un but commun. Elles trouvent leurs origines depuis le moyen-âge. Des traces indiquent qu'elles étaient déjà dans toutes les sociétés. A propos de cette origine des associations, Jean Michel BELORGEY diraen ce terme :« *Depuis le Moyen Âge, de nombreuses formations sociales ont vu le jour, issues de la décision de se regrouper en vue de poursuivre un but commun, dans le cadre de règles arrêtées également en commun, par des*

*partenaires qui se sont eux-mêmes choisis* »<sup>15</sup>. Pour lui, les associations existaient déjà et ne sont rien d'autres que ces formes de groupement qui ne datent pas d'aujourd'hui. Et par-delà, la grande attention accordée est celle de l'intérêt du groupe. Partager un certain nombre de principes et d'objectifs en commun qui reste un principe de base. L'environnement montrent les associations se constituent dans les communautés villageoises aussi bien que urbaines.

Les associations ont connu un essor considérable à partir de 1850 dans les sociétés européennes, surtout en France. Aujourd'hui leur effectif s'élève à près d'1 Millions d'association à travers le monde. Elles sont nombreuses celles qui restent en activités de par le monde. Ces associations existent sous diverses formes : (les associations de tourisme et loisir, les associations de sport, association pour la défense des droits, associations pour la défense de l'environnement). Pour ces organisations, la grande vocation reste une participation accrue dans les processus de développement du pays.

Cependant, elle est une évolution relative qui s'est faite en fonction de chaque société. Expliquant ainsi, une évolution marquée de manière non identique dans l'ensemble des pays de la planète. Et qu'on ne pourrait faire aucune généralisation dans la vie des associations. C'est à chaque association qu'est venu le cours de son histoire. Etudier l'évolution des associations dans le monde, nous donne la possibilité de visiter des faits marquants à une époque historique de la vie. Comprendre les situations bouleversantes qui sont restées dans la vie des associations mais aussi sert d'indice à leur émergence dans la société. Afin de mieux retracer cette évolution, nous allons prendre de cas spécifiques de quelques associations. Des cas observé ou rencontré dans les sociétés Françaises, qui décrivent des péripéties cruciales des associations. Cette évolution se résume autour de 03 faits majeurs ayant marqués et dominés cette partie du monde :

La première étape qui marque la période de la vie des associations est l'ensemble des restrictions apportées par la loi « le chapelier ». Et durant cette période, l'existence des associations qui sont des initiatives constitue un délit d'après la révolution française. A ce moment, l'État s'opposait à toute forme de regroupement qui pouvait remettre en question son autorité.

La seconde étape est liée à l'émergence de la révolution industrielle. Et durant cette période de la vie, des répressions s'accroissent contre toutes initiatives associatives, ou formes d'organisation et d'économie qui pouvaient gêner ou contredire la nouvelle organisation du travail et du capitalisme

---

<sup>15</sup>BELORGEY, Jean Michel, *Cent ans de vie associative*, presses des sciences Po, 2000, p 15.

industriel. De vifs combats menés afin de dénoncer la précarité des conditions de vie ouvrière. Ces luttes se des associations se devait d'aboutir à certains résultats. Et des solutions ont été apportées durant cette période. A la fin une attention particulière sera accordée aux associations. Et quelque part elles seront encouragées. Surtout dans une perspective qui prévoit la philanthropie par rapport à la lutte contre les inégalités sociales.

La troisième étape correspondant aux trois premiers quarts du XXe siècle pendant laquelle les associations participent à la mise en place des libertés d'opinions, des droits de l'homme et des services liés à la construction de l'État social. Des efforts ayant abouti à la mise en place des politiques nouvelles. En retour, elles bénéficieront des aides venant de l'État pour contribuer à la réalisation de ses politiques.

Dans cette optique, en Afrique et plus particulièrement au Cameroun, des marques de luttes des associations seront bien perceptibles. Des traces qui ne se feront ressentir qu'à partir depuis de nombreuses décennies. Et faisant apparaître des signes de la « clandestinité » dans leurs activités. Dans un premier point, elles seront essentiellement des associations de militantismes et seront focalisées sur la défense des droits des femmes. L'étude a trouvé L'ALVF parmi les premières associations. Cette association reste une grande organisation qui a débuté ses activités à travers des marches dans les artères de la ville de Yaoundé. L'objectif principal était de dénoncer le système patriarcal des sociétés camerounaises. A ce moment de la vie, la société était dominée par le patriarcat qui était « *ce mode d'organisation sociale et juridique fondé sur la détention de l'autorité par les hommes* »<sup>16</sup>. Alors cette organisation de la société civile s'arrangera à trouver des moyens comment mettre fin à ce système. L'ALVF mettra en place de vives campagnes de sensibilisations et de repressions autour des violences faites aux femmes et sur leurs droits. Des batailles seront menées jusqu'à l'arrivée du texte du président de la république autour des « libertés associatives » au Cameroun. Son combat a permis aujourd'hui à L'ALVF d'être la tribune à l'écoute des problèmes sur le droit des femmes.

Entre 1990 et aujourd'hui, l'on note une diversité d'association au Cameroun. Elles exercent les activités dans divers domaines de la vie. Mais l'objectif principal, reste celui de la recherche de l'épanouissement et du bien-être social des populations locales.

---

<sup>16</sup>BEITONE, Alain ; ALPES, Yves ; DOLLO, Christine ; et All, *Lexique de sociologie*, DALLOZ campus, 2<sup>ème</sup> édition, 2007.

## II. 1.b. Les tontines

La tontine existait bien avant l'introduction de la monnaie dans l'économie et cette expression trouve ses racines dans un système très ancien.

L'origine historique indique bien qu'il s'agissait d'une thèse de doctorat soutenu le mercredi 10 juin 1903 à 2 heure et demi et donc publiée cette même année. Cette thèse nous permet de circonscrire l'acception du terme « tontine ». A ce moment, cette notion était encore rare et moins de l'utilisait. Il aura fallu attendre 250 années pour sa prolifération. C'est en 1653 que ce terme émerge de son initiateur, un banquier métropolitain, Lorenzo TONTI<sup>17</sup> en mal de « vendre » son invention au cardinal MAZARIN<sup>18</sup>. Mais, quelle était la réflexion du Lorenzo ?

D'entrée de jeu, des investisseurs seraient invités à déposer de l'argent dans un fonds commun qui leur procurerait une rente viagère. À la mort d'un souscripteur, les survivants se partageraient la part et toucheraient davantage. À la mort du dernier souscripteur, le capital reviendrait entièrement à l'État. C'est ainsi que Tonti devient le fondateur de la tontine. Une forme primitive de l'assurance-vie comportant des éléments aléatoires.

En réalité, c'était une combinaison d'emprunt fondé sur un principe nouveau dont il était l'inventeur. C'est à partir de cette époque que commence l'histoire particulière des tontines. Qui, après avoir servi à émettre des emprunts publics, constituèrent, sous la forme de tontines privées, la seule forme d'assurance sur la vie vraiment usitée jusqu'au développement moderne des grandes sociétés d'assurances sur la vie à primes fixes.

Le mot venu du financier italien nommé Lorenzo TONTI qui avait convaincu MAZARIN, vers 1650, sera utilisé une nouvelle formule d'emprunt pour renflouer les caisses de l'État. Aux tontines publiques ont succédé des tontines privées qui permettaient de préparer sa retraite ou de s'assurer sur la vie. Il est plutôt étonnant de retrouver cette expression française utilisée dans tous les pays. C'est alors que Lorenzo TONTI proposa à MAZARIN le plan d'emprunt basé sur le système tontinier. Il y avait eu, paraît-il, un essai en petit, en Italie, terre classique des combinaisons financières et des loteries. Il y avait entièrement réussi.

Aux origines certains auteurs, spécialisés dans l'étude des tontines asiatiques, pensent qu'elles sont apparues dès le 2<sup>e</sup> siècle après Jésus Christ. L'hypothèse qui paraît la plus vraisemblable à leurs

---

<sup>17</sup> TONTI, Lorenzo (1602-1684), gouverneur de Gaète, il reste aujourd'hui comme l'inventeur de la tontine.

<sup>18</sup> De son vrai nom GIULIO Mazzarino Raimondo, il est né en 1602 à Pescina, dans les Abruzzes, royaume de Naples, et est mort en 1661 à Vincennes. Ce dernier fut un diplomate et homme politique d'abord au service de la papauté puis des rois de France Louis XIII et Louis XIV.



yeux est que les tontines de crédit, qui étaient en réalité des sociétés d'entraide, doivent leur origine à l'influence bouddhique et au rôle joué par les monastères. Un peuple au nom des Mujins auraient alors pris leur essor à la fin du VII<sup>ème</sup> siècle à travers leur pratique.

La tontine est également apparue très tôt dans d'autres pays d'Asie. Par exemple, un contrat du quatorzième Siècle fait état d'une telle pratique au Japon où on la trouve sous l'appellation de Kou. Ces tontines existaient déjà dans ce pays un siècle plus tôt dès 1275. On aurait même retrouvé cette appellation dans des textes datant de 606. Malheureusement, on ne dispose que de très peu d'informations sur l'origine des tontines dans les autres pays asiatiques. Mais cette apparition date de longue. Et la tontine se situe dans certains pays d'Asie, dans d'autres elles étaient encore floues. La découverte explique ou fait état d'une date récente.

Selon l'étude menée sur les tontines, Thierry PAIRAULT<sup>19</sup> (1990), estime bien que le terme semble avoir été utilisé pour la première fois par un juriste français dans un ouvrage publié à Saigon en 1905, l'année même où une nouvelle loi sur les tontines est promulguée en métropole ; cet événement explique cela pour Shirley ARDENER, l'Esusu serait apparu en réalité vers le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle. Puis, au cours des années suivantes, de plus en plus d'informations sur ce type de pratique vont permettre de mieux connaître les mécanismes tontiniers, et de s'apercevoir que les tontines existent en fait dans de très nombreux pays d'Afrique.

Contrairement à d'autres parties du monde, les choses sont nettement plus anciennes en Asie. Au Japon, par exemple, l'apparition des premières tontines « avec argent » daterait de 1275, et en Corée, le « Kye » serait peut-être apparu dès le neuvième siècle. On la rencontre même dans le Chitt Funds Act promulgué à Singapour en 1971 qui s'y réfère expressément.

Les tribunaux d'Indochine ont ensuite à plusieurs reprises utilisé la formule, les commentateurs d'arrêts l'ont expliquée, et les juristes ont fini par se rendre compte que cette pratique existe dans les pays voisins. Ces pratiques étaient les mêmes, et donc une appellation commune serait beaucoup plus simple. Cette explication laisse cependant sans réponse la question de savoir comment l'expression est passée du continent asiatique au continent africain.

En Afrique particulièrement, leur découverte au sein du continent fut très récente. Elle s'est répandue partout notamment dans de nombreux pays du continent d'abord en Afrique de l'ouest

---

<sup>19</sup> PAIRAULT, Thierry, *Circuit et financement, banque des PME et de financement tontinier à Taiwan*, 1990.

(Nigeria, la Sierra Leone, Bénin, Sénégal). En 1952, William Russell BASCOM fait de découverte au nom de l'Esusu que le phénomène au Nigeria et dans les pays voisins où il est pratiqué couramment par les musulmans yorubas. Puis certains d'Afrique centrale (Congo, Cameroun). Les marques de ce système tontinier se feront ressentir à partir des études de Moise NZEMENN<sup>20</sup>. Analyse dans laquelle, l'auteur démontre que la culture financière est ancrée dans la mentalité de l'Africain. Face aux aléas de toutes sortes qui caractérisent le bas niveau de vie des sociétés du tiers-monde, la première réaction est venue du monde rural. Le grenier, sorte d'épargne récolte, est l'ancêtre des tontines actuelles de solidarité. Cette arrivée des tontines avec la solidarité ambiante au sein des groupes, permet, d'entrée, que l'on puisse présenter la tontine comme une association informelle dont l'objet au sens du juriste Odile TOGOLO est « *de promouvoir toute action de solidarité entre les membres ou de constituer périodiquement un marché financier* »<sup>21</sup>. L'enracinement des tontines en Afrique s'expliquerait par le besoin de convivialité, de sécurité, d'épargne, d'accès au crédit et aux liquidités trouvant des mesures essentielles pouvant favoriser le progrès de l'homme. C'est dire que son essor spectaculaire n'est pas seulement lié à des seules considérations financières ou économiques comme le suggèrerait la montée des faillites des banques africaines. Mais aussi, il est vrai que l'effet de substitution provoqué par ces faillites et la gravité de la crise ont contribué à revaloriser la tontine ainsi que ses fonctions socialisante, sécurisante auxquelles les individus peuvent trouver refuge.

Au sens plus étroit dans une acception plus courante, on donne ce nom à toute opération financière qui a pour objet de mettre en commun des fonds destinés à être partagés. Un montant entre les sociétaires survivants à une époque déterminée d'avance ou à être attribués au dernier d'entre eux. C'est en somme une opération financière consistant dans la formation d'une espèce de cagnotte, d'une masse indivise faite en commun par plusieurs personnes qui versent des cotisations et dont le profit dépend pour chacune d'elles d'une condition de survie.

De manière plus simple, c'est en réalité tout simplement une forme nouvelle de loterie qui devait d'autant mieux réussir, disait son inventeur, « que chacun croit vivre beaucoup plus longtemps que les autres ». Chacun croyait donc avoir la chance de vivre longtemps.

Bien encore, dans la zone d'Afrique centrale, d'importants colloques ont été organisés à la fin des années 1990 pour relancer les économies des pays. Question de trouver des alternatives autres que ces financements dont l'Etat restait toujours le principal pourvoyeur et organisateur des échanges au

---

<sup>20</sup>NZEMENN, Moise, *Tontine et développement le défi financier de l'Afrique*, Yaoundé, Presse Universitaire du Cameroun, 1993, p 234.

<sup>21</sup>TOGOLO, Odile, *Pour une approche institutionnelle de la tontine*, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques (FSJP), Université de Yaoundé II-SOA, 1998.

sein du continent. Rapidement, les acteurs trouveront des issues pour lancer des activités au sein du continent. Ainsi, dans ces pays africains, l'on trouvera des dynamiques tontinières qui sont des nouvelles dynamiques au développement. Tout autour d'elles, on voit une volonté commune de se réunir et s'entraider à tour des rôles dans des travaux champêtres et les récoltes en fin de saison. En effet, ce qui a caractérisé les africains c'est lien de solidarité. Un lien qui a permis rapidement son implémentation en Afrique. Pendant longtemps les africains se réunissaient déjà pour réaliser des travaux tels que : construire des maisons, des forages, s'entraider au compte du bien-être individuel et communautaire du village. Ils constituaient déjà cette façon une tontine de travail que faisaient les tontiniers d'Europe et d'Asie qui se servaient du groupe pour réaliser des biens. Ou alors une tontine en nature pour organiser des fêtes de récolte. Ce n'est que plus récemment, quand la monnaie a commencé à circuler, qu'ils ont constitué des tontines d'argent.

La circulation ou l'apparition de la monnaie dans les activités des tontines à quelques peu modifiée ses pratiques dans les pays. Car il était déjà dit que désormais l'argent reste au cœur des activités de la tontine. A cela pouvaient ainsi s'ajouter d'autres biens et services.

Ainsi, la littérature existante laisse voir que ce phénomène pratiqué depuis longtemps. Une pratique déjà ancrée dans les mentalités de l'ensemble des acteurs. L'objet de leurs découvertes à partir des écrits mentionne une date très récente. La période d'après la Seconde Guerre Mondiale. Notant ainsi qu'il n'y a que peu de temps que des écrits mentionnant l'existence de tontines en Afrique sont apparus. Lorsque cette pratique arrive en Afrique, elle sera perceptible dans les pays d'Afrique de l'ouest. Et en particuliers le Nigeria, la Sierra Leone où il semble que le phénomène soit très ancien. Avant d'être plu tard répandu au reste du continent. Elle fera l'objet d'études sur de nombreux chercheurs. Ladite littérature sur les pays d'Afrique de l'ouest rapporte que c'est aux alentours de la fin du dix-neuvième siècle et au début du vingtième siècle que les tontines ont fait leur apparition. Les tontines semblent être beaucoup plus récentes en Afrique de l'est.

Ainsi la riche littérature autour de l'origine, l'historique, et l'évolution des tontines démontre que ce phénomène existait déjà dans les sociétés depuis des siècles. L'origine montre que c'est un fait qui trouve ses racines dans le continent asiatique. Le point de départ illustre une activité d'entraide entre les membres, lorsqu'il était question de réaliser des projets en communauté. Les participants doivent organiser des activités à tour de rôle où chacun est appelé à manifester sa présence. Sa pratique ne mentionnait pas de l'argent telle que vu dans l'ensemble des sociétés. Avec l'ensemble des évolutions et mutations que connaissent différentes sociétés, la tontine va vite progresser, c'est ainsi

que cette pratique gagnera ainsi du terrain. Une évolution qui s'effectuera avec beaucoup d'ampleur. A titre d'exemple les sociétés du continent africain.

## II.2. Origine, historique et évolution du concept de développement

C'est à la fin des années 1950 que le terme « développement » commence à apparaître dans quelques travaux isolés. Sa conceptualisation ainsi que sa diffusion furent directement et explicitement liées au phénomène du sous-développement. Ce fut à l'occasion d'un discours prononcé le 20 janvier 1949, par Harry TRUMANN, le président des USA. Pour lui il était question de trouver un plan d'aide de :« *lancer un nouveau programme qui soit audacieux et qui mette les avantages de notre avancé scientifique et de notre progrès industriel au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous-développées* »<sup>22</sup>. Estimant que c'est une catastrophe, que plus de la moitié des gens de ce monde vivent dans des conditions voisines de la misère. Leur nourriture est insatisfaisante. Ils sont victimes des maladies. Leur vie économique est primitive et stationnaire. Leur pauvreté constitue un handicap et une menace, tant pour eux que pour les régions les plus prospères. Pour la première fois de l'histoire, selon le président Trumann, l'humanité détient les connaissances techniques et pratiques susceptibles de soulager la souffrance de ces gens. Il semble que ce soit l'introduction du terme sous-développement dans ce discours qui ait permis de faire apparaître clairement les voies du développement telles que véhiculées par la haute administration américaine.

Entre 1950 et 1960, cette notion était confondue à celle de la croissance économique. Selon François PERROUX, elle correspondait à « *l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes longues d'un indicateur de dimension, pour une nation, le produit global net en termes réels* »<sup>23</sup>. Pour rendre compte du changement de dimension d'une économie, on a très souvent recours à des agrégats permettant de mesurer l'évolution de l'ensemble des productions tels que le PIB. Ladite croissance économique est généralement assimilée au taux de variation du PIB, plus précisément la *variation relative du PIB en volume d'une année sur l'autre*. À la fin des années 1960, les résultats sur le PIB des PED<sup>24</sup> obtenus ont rapidement montré que seule la croissance économique ne suffisait pour combattre réellement le sous-développement mental, matériel qui y sévissait.

<sup>22</sup> RIST, Gilbert, *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, Paris, presse des sciences Po, 2010, Coll, « Références », 4<sup>ème</sup> édition, p 133.

<sup>23</sup>DIEMER, Arnaud, *Les grands problèmes économiques contemporains*, université d'Auvergne – Pôle Vichy, 1ère année de Licence, Rubrique : Economie générale GPEC, p 1-39.

<sup>24</sup> Terme utilisé pour désigner cet ensemble de pays qui ne peuvent assurer un niveau de vie élevé à leur population du fait de leur retard observé dans le domaine industriel, infrastructurel, technologique.

A partir de 1970 ce concept va évoluer et s'enrichir encore plus, pour la toute première fois, la composante humaine du développement sera à l'œuvre. Le PNUD proposera et adoptera la résolution n° 2626 affirmant que :

*« Le développement humain ne se limite pas loin s'en faut à la progression ou au recul du revenu national. Il a pour objectif de créer un environnement dans lequel tous les individus puissent développer pleinement leur potentiel et mener une vie productive et créative en accord avec leurs besoins et intérêts. La véritable richesse des nations, ce sont leur habitant le rôle du développement consiste donc à élargir les possibilités pour chacun, de choisir la vie qui lui convient. »<sup>25</sup>*

D'où la nouvelle approche du développement qui est centrée plus sur l'amélioration du bien-être social. Mais aussi sur la majorité des membres de la société. Ce rappel prend toute sa valeur dans un contexte néolibéral où le respect des grands équilibres macroéconomiques reste la priorité pour les pays du sud. Cette nouvelle approche onusienne du développement sera revue et corrigé en 1988 dans la déclaration ainsi qu'il suit : *« Un processus global, économique, social, culturel et politique qui vise à améliorer sans cesse le bien-être de l'ensemble de la population des individus sur la base de leur participation active au développement et au partage équitable des bienfaits qui en découlent ».*

A sa suite, il y'a eu la publication du rapport Brundtland<sup>26</sup>, c'est où est apparu le concept de développement durable. Selon ce rapport : *« le développement durable répond aux attentes des générations présentes à satisfaire leurs besoins sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».* Tout parti du rapport Meadows, le monde alors en expansion démographique exponentielle. Elle s'interroge sur son avenir, sur les effets qu'aura l'explosion combinée de la population et des consommations par tête sur les potentialités de production (en particulier alimentaires). Mais aussi, sur les ressources non renouvelables et sur la dégradation de la qualité de notre environnement. Ayant étudié certains problèmes et démontré, que l'échec de la croissance économique semblait avoir conduit le monde dans une impasse. Car cette dernière a échoué dans sa politique de réduction de la pauvreté et les inégalités d'une part, mais a aussi constaté également que la croissance démographique menace les mécanismes de régulation dont dépend la survie de la planète.

---

<sup>25</sup>PNUD, in Rapport sur le développement humain, 2001.

<sup>26</sup> Rapport Brundtland, rédigé et publié en 1987 par la commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'organisation des Nations unies, présidée par la norvégienne Gro Harlem Brundtland.

Parallèlement aux revendications des pays en développement pour un nouvel ordre économique plus juste, on assiste à une montée des critiques à l'égard du modèle de développement industriel. Nous avons entre autres : de sérieux problèmes dû à l'activité humaine entre 1950 et 1990 avec des impacts considérables sur les ressources planétaires. Cette consommation abondante des ressources naturelles s'est traduite par une accélération de la déforestation, un déclin des stocks de poisson, une perte des terres agricoles, une diminution de l'eau potable, une perte d'habitat des espèces animales et végétales. Suite à tous ces problèmes, il fallait trouver un autre modèle de développement et prôner une nouvelle forme de mondialisation et qui s'appuie sur des projets de sociétés. Et quelque fois qui propose des stratégies de développement alternatives aux problèmes rencontrés. Ainsi, le développement durable qui lie les composantes écologique, sociale et économique du développement se présente comme l'ultime solution.

Le développement durable postule qu'un développement à long terme n'est viable qu'en conciliant trois aspects indissociables : le respect de l'environnement ; l'équité sociale et la solidarité intergénérationnelle ; mais aussi la rentabilité économique. Tel que l'indique le schéma ci-dessous.

**Schéma n° 1 : Schéma illustratif du concept de développement durable et ses différentes composantes**



*Source de l'image : Commission mondiale sur l'environnement et le développement.*

Concrètement le développement durable met en lumière la nécessité de maintenir ou d'améliorer la qualité de l'environnement naturel, d'assurer la pérennité des ressources. Mais aussi, de réduire les différences de vie des populations, de favoriser l'autosuffisance des communautés et de permettre le transfert des connaissances ou des richesses (y compris les richesses naturelles) d'une génération à l'autre.

De 1990 à nos jours, des progrès ont été observés au niveau de la vie nationale et internationale. Le concept de développement devient un fait qui intègre toutes les dimensions de la vie sociale. Autrement dit, c'est un fait qui intègre la dimension sociale, économique, politique, culturelle et n'oubliant aucun aspect de la vie sociale. Ce concept est un processus « multidimensionnel et global ».

Les associations et les tontines sont des organisations de la société civile qui de par leur définition laisse apparaître l'idée de groupement de. Des traces montrent que leur présence et intégration dans le mode d'organisation des sociétés humaines ont eu lieu depuis la période du moyen-âge, ce qui justifie qu'elles ne datent pas d'aujourd'hui. Une mobilisation accrue dont la quête du bien-être des populations locales reste au cœur des préoccupations majeures de celles-ci. La notion de développement apparaît comme étroitement liée à celle de progrès. Son apparition sur la scène internationale se fera au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale.

## CHAPITRE 2 : MISE EN PLACE DES ASSOCIATIONS ET TONTINES COMME RECHERCHE DU BIEN-ÊTRE DES POPULATIONS

Chercher à comprendre à partir des objectifs, la mise sur pied des associations et des tontines dans les sociétés. L'étude cherche ici à justifier la présence ou l'effectivité des associations et tontines. Notamment des analyses autour de l'objectif central. Un objectif basé sur une quête de bien-être pour les populations locales. Mais aussi, pouvoir trouver la contribution que ces dernières apportent comme solutions aux besoins individuels et collectifs de ses populations locales. C'est ainsi que la naissance des associations et tontines démontre la volonté des groupes préoccupés par cette ambition permanente de voir leurs populations vivre dans des bonnes conditions. Elles tiennent à explorer les problèmes que rencontrent ces populations afin de leurs venir en aide. Les réalisations seront une manifestation de la preuve d'une volonté d'assistance, à travers des outils palpables et en adéquation avec des réponses aux problèmes. C'est que les associations et tontines se fixent comme objectifs au quotidien. Dans ce deuxième chapitre de la première partie, l'idée principale reste autour des objectifs qui concourent à la création et à la mise sur pied des associations et tontines. Une création qui reste marquée par des éléments de réponses qu'elles apportent afin de soulager les souffrances des populations. Toutes ces réponses apportées sont faites en fonction des besoins recensés au quotidien. D'autre part l'étude s'attèlera à analyser les relations entre tous les maillons qui existent entre celles-ci notamment décrire le mode d'organisations, de fonctionnement des associations et des tontines.

### I. OBJECTIFS DES ASSOCIATIONS ET TONTINES

Les associations et tontines se fixent des objectifs au quotidien afin d'atteintes les résultats escomptés. La grande marque de ces initiatives réside autour de la capacité de saisir d'abord les besoins fondamentaux de leurs membres accorder une attention à ces besoins exprimés par les populations et par la suite pouvoir apporter des réponses favorables. Autour de ces objectifs, l'on note des objectifs généraux, des cas particuliers. Ces différents objectifs constituent le point de convergences entre les associations et tontines, surtout en ce qui concerne le bien-être des populations locales. Ils permettent



de justifier cette proximité visible avec les populations locales. Et illustre ces progrès à grande échelle en ce qui concerne la solution autour du bien-être en matière d'amélioration des conditions de vie. Mais aussi en fonction des besoins exprimés par des populations locales de certains milieux et dans certains domaines, des associations ont dû migrer pour se retrouver en fonction de difficultés rencontrés dans ces milieux. Elles permettront des dégager aussi les raisons évidentes remarquées de ces formes d'être des associations particulières ayant des singularités. L'étude montre que des nombreuses organisations accompagnent ces associations et tontines au quotidien.

### **I.1. Objectifs Généraux**

Des nombreux points lient les associations et tontines au quotidien. Ces éléments permettent, de montrer le souci qu'elles ont des populations. Elles ont cette ambition au quotidien de pouvoir favoriser le bien-être malgré leur grande diversité et particularités. Chacune de ces organisations participe à sa manière à cette quête permanente. Toutes les associations et tontines sont d'accords autour des objectifs qui permettent des mutualiser des efforts autours des points suivants :

- Promouvoir la paix, l'unité nationale, et le vivre ensemble communautaire au Cameroun.
- Promouvoir et encadrer les initiatives de développement socioculturel et économique des jeunes en particulier.
- Promouvoir l'épanouissement moral intellectuel, physique, socioculturel et économique des individus.
- Soutenir l'enfance défavorisée dans le domaine de la santé, de l'éducation, de la justice et de l'insertion socio-professionnelle.
- Promouvoir les droits fondamentaux de l'enfant et plus particulièrement des enfants ayant besoins de mesures spéciales de protection, d'accompagnement et d'assistance.
- Participer aux programmes gouvernementaux de lutte contre la pauvreté et autres fléaux tels que le désœuvrement, la délinquance juvénile, la prostitution, la maternité précoce.
- Promouvoir et développer les activités communautaires à grande échelle pour renforcer le pouvoir d'achat des familles et lutter contre la pauvreté.
- Accompagner les pouvoirs publics afin de pouvoir résoudre l'épineux problème d'emploi et l'autonomisation des personnes vulnérables.
- Résoudre les problèmes vitaux.
- Promouvoir aussi l'épanouissement économique, social, politique et culturel des populations.
- Favoriser le progrès social et instaurer des meilleures conditions de vie.

- Mettre en place une collaboration avec les mouvements de jeunesse et toute autre forme d'organisation du Cameroun pour le progrès économique, social et culturel.
- Contribuer à la protection des ressources naturelles, culturelles et touristiques au Cameroun.
- Augmenter la formation professionnelle des jeunes, faciliter l'emploi des jeunes afin de booster notre développement économique.

## **I.2. Objectifs Spécifiques**

Dans les sociétés modernes, certains cas d'enfants victimes d'abus sexuels et d'autres atteints de maladies rares sont recensés au quotidien. La prise de mesure urgente afin de combattre ce phénomène dans la société. La raison qui a poussé les associations à se spécialiser dans le domaine. Du coup de nombreuses associations se mobilisent et ayant pour objectifs de défendre le droit de ces enfants. Cela des cas, qui causent de traumatismes dans la vie des enfants. La nécessité et l'urgence sont bien pensées par ces associations qui ont pour objectifs de :

- Défendre le droit des enfants et faire la prise en charge des enfants victimes d'abus sexuels.
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie, et de l'environnement psycho-affectif, psycho-éducatif et psycho-social de l'enfant et des adolescents victimes de maladie rares.
- Mobiliser l'opinion nationale et internationale sur les questions liées aux maladies rares.
- Créer dans un premier temps une halte-garderie, puis d'un centre d'accueil et d'encadrement des enfants et adolescents victimes de maladies rares.
- Moderniser un système de prise en charge des enfants victimes de violences sexuelles au niveau décentralisé.
- Développer une stratégie accompagnée d'un partenariat global spécifique pour la protection de l'environnement, l'épanouissement et pour l'intégration socio-économique des personnes défavorisées et marginalisées.
- Sensibiliser sur le terrain à travers les agents communautaires, pairs éducateurs.

Le milieu universitaire n'est pas marginalisé. D'après certains, les droits des étudiants sont bafoués. Ce cas est d'extrême urgence et qu'il faut rapidement prendre en compte. Ainsi l'on a remarqué les actions de L'ADDEC et de certaines associations similaires qui croient à un avenir meilleur pour les universitaires. Tel est fait dans le souci de pouvoir apporter plus d'éclairage sur ces

droits, et offrir ce cadre de vie tant espéré. Pour obtenir des résultats au quotidien, ces associations se fixent comme objectifs de :

- Promouvoir une formation universitaire de qualité axée sur la valorisation de la recherche en adéquation avec les aspirations des besoins de nos sociétés.
- Œuvrer à la consécration d'un statut pour les étudiants qui tiennent compte de leurs aspirations.
- Œuvrer à l'accomplissement des libertés universitaires ; au respect des intérêts des étudiants et à la défense de leurs droits.
- Développer un esprit de solidarité et d'amitié entre les étudiants du Cameroun, ceux de l'Afrique et du monde en général.
- Œuvrer à la normalisation et la valorisation de la vie associative et entretenir dans cette perspective des liens étroits en vue de l'unité du mouvement étudiant au Cameroun.
- Octroyer des bourses aux étudiants en cycles de recherche.
- Constituer auprès de l'Etat des brigades afin de vérifier et créer des textes conformes aux droits des étudiantes, lutter contre la surenchère des loyers, améliorer les conditions de vie des étudiants.
- Avoir des Concertations avec le MINESUP afin d'harmoniser les ENS aux standards internationaux.
- Mettre sur pied un observatoire indépendant de concours d'entrées dans les grandes écoles.
- Elire les recteurs et doyens au sein des universités vu que les recteurs ne s'occupent que de leur ventre et les étudiants restent délaissés.
- Accéder facilement à l'enseignement supérieur au Cameroun.

Le Cameroun à travers ses multiples sites touristiques, est aussi un pays qui regorge des patrimoines culturels et historiques que les étrangers souhaitent visiter chaque année. Sa situation géographique lui permet d'être une destination touristique. Selon le dernier rapport du « Cameroon destination » confectionné par le MINTOUL. Ce rapport indique un nombre total de 812.000 touristes accueillis en 2018 dans le cadre de visite des sites attractifs. Ce qui explique l'idée selon laquelle le pays attire de nombreux touristes et visiteurs qui viennent de divers continents. C'est sans doute le motif pour les associations à œuvrer dans ce secteur. Ces associations consacrent des activités dans ce domaine afin d'apporter de satisfaction aux visiteurs. Les objectifs sont mis sur la qualité d'une bonne prestation de service qu'elles offriront aux étrangers. Pour la plupart de ces associations des guides touristes les objectifs sont :

- Le rassemblement, mobilisation des guides de tourisme et la création en leur sein d'un climat de solidarité et d'entraide mutuelle.
- La protection et la promotion de la profession des guides de tourisme au Cameroun.
- La surveillance sur l'amélioration de la qualité de prestations offertes par les guides de tourisme au Cameroun.
- L'organisation de la journée internationale des guides de tourisme au Cameroun chaque année.

La culture est l'élément qui définit par essence l'homme dans son origine et toute sa splendeur. Elle se doit d'être préservée car elle constitue aussi l'histoire d'un peuple et en même temps sa mémoire. La carte d'identité culturelle d'un peuple repose sur son patrimoine historique. Les associations culturelles qui finissent par s'imposer dans le domaine culturel sont celles focalisent une attention sur la culture. L'usage de cette culture représente un outil essentiel de développement. Elles œuvrent dans le domaine culturel avec pour objectifs de :

- Promouvoir l'apprentissage de la langue vernaculaire qui représente notre identité socio-culturelle.
- Rassembler les dignes fils ressortissants d'un même environnement dans la localité où ils sont installés.
- Promouvoir le développement et l'émergence du groupement culturel.
- Sensibiliser les jeunes à s'intéresser à la culture et la préservation de la langue nationale en tant que patrimoine culturel.
- Faire voir à certains l'existence d'une famille issue d'une même localité en ville et qu'ils peuvent se sentir à l'aise au contact de celle-ci.
- Aider les dignes fils de leurs cantons à résoudre certaines difficultés rencontrées.
- Se retrouver quelque part aussi et parler d'une même voix.

### **I.3. Objectifs Spécifiques et cas isolés**

Pour le cas de certaines associations, il faut s'intéresser à la nature des activités. C'est la nature des activités qui définissent quotidiennement leurs actions et les objectifs poursuivis. Ce qui permettrait à ces associations de se distinguer des autres. Ici, l'association se singularise par la spécificité de l'objectif recherché. L'association au niveau de l'objectif met l'action sur les membres et le lien social existant entre eux. Les différents objectifs dépendent fortement du domaine de la vie

dont l'association tend à réaliser des microprojets. L'on note essentiellement à ce niveau l'association du domaine économique telle que L'ASBY qui a pour objectif de travailler pour :

- ✓ Le rassemblement et le resserrement des liens de solidarité entre ses membres à travers l'entraide et la mise en commun des moyens d'intervention ;
- ✓ L'investissement dans les projets sociaux et d'utilité publique ;
- ✓ Le plaidoyer pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes Bayam-Selam et rurales ;
- ✓ La promotion des activités agro-sylvo-pastorales en vue de la sécurité alimentaire au Cameroun ;
- ✓ La mise en place résolue d'une synergie entre les acteurs du secteur informel, principalement ceux intervenant dans les circuits de production et de distribution des denrées alimentaires pour la création d'une chaîne de commercialisation au Cameroun ;
- ✓ Le soutien et la suscitation des initiatives visant à développer les Bayam-Selam et leurs activités ;
- ✓ La participation et faire participer des adhérents à tous les pôles de développement ;
- ✓ La lutte contre la pauvreté par la promotion des activités génératrices des revenus ;
- ✓ La formation, l'éducation, la sensibilisation et l'organisation de ses membres pour un réseau fort ;
- ✓ L'amélioration des conditions de vie, de santé des Bayam-Selam par le biais de sensibilisations et la lutte contre les maladies et les fléaux tels que le VIH/SIDA, le paludisme, le cancer, les MST chez les bayam-selam et prise en charge ;
- ✓ La défense des intérêts de ses membres (sécurité sociale) ;
- ✓ La promotion de l'esprit entrepreneurial chez les bayam-selam ;
- ✓ La prise en charge des orphelins du SIDA, des enfants et personnes vulnérables dans les marchés ;
- ✓ La promotion du sport pour tous en milieu Bayam-Selam ;
- ✓ La lutte contre l'analphabétisme en milieu Bayam-Selam.

L'ASBY s'emploie au quotidien avec le concours d'administrations partenaires à mettre sur pied le fichier national des acteurs suscités et noue bon nombre de partenariats pour améliorer leurs capacités d'intervention et partant, de leurs conditions de vie.

En somme, les associations et tontines constituent des cadres et des espaces favorables à l'épanouissement des populations. Leur mise en place dans la société justifie ce souci d'apporter des solutions aux problèmes rencontrés par ces populations locales. Et c'est en cela que l'objectif principal

autour de leur existence dans la société reste la recherche incessante d'un climat et d'un environnement sain. Mais aussi favorable au progrès social et l'instauration des meilleures conditions de vie. La préoccupation sur la qualité d'une vie saine des populations locales est un enjeu dans les différentes études menées. Cette instauration d'un climat de vie sereine aux populations invite à une réflexion autour du mode d'organisation et de fonctionnement non seulement de ces associations mais aussi des tontines.

## **II. STRUCTURE, MODE D'ORGANISATION ET DE FONCTIONNEMENT DES ASSOCIATIONS ET TONTINES**

Dans le cadre de l'analyse du mode de fonctionnement et d'organisation des associations et des tontines, il faut reconnaître qu'avec toutes les dynamiques de mutations que connaît la société actuelle. Les associations et tontines servent des cadres à notre épanouissement et insertion dans la société. Mais le défi de la modernité bouleverse leur quotidien. Du coup leur terrain est exposé aux grandes transformations sociales. Pour ne pas se soumettre, elles se doivent de s'adapter au contexte et climat qui prévaut. Résister si durement aux effets de la modernité. Les sociétés sont exposées à des fortes influences technologiques, culturelles qui marquent et évoluent au pas, au rythme des mutations, des dynamiques de la modernité. Malgré tout, les associations et tontines tiennent à garder du recul ou évoluant au rythme de ces transformation en s'adaptant au contexte. En ce qui concerne l'étude de l'organe de direction ou bureaux, Il est question d'analyser les logiques de relations et enjeux de pouvoir résultant entre les différents éléments à l'intérieur de ces organisations. Il faut dire face aux aléas de la société, elles résistent toujours de l'intérieur ou de l'extérieure. Afin de toujours faire face à toutes ces transformations sociales.

### **II.1. Mode de fonctionnement et périodicité des réunions des associations et tontines**

Dans cette préoccupation autour de la qualité de vie des populations locales. Il faut dire que le fonctionnement des associations et tontines réside dans l'organisation des réunions. Elles organisent des séances de rencontres entre les membres. Ces rencontres sont organisées dans le souci soit de renforcer les liens familiaux, amicaux et sociaux. Ou alors d'évaluer l'ensemble de parcours menés par l'association ou la tontine. Mais aussi, de réfléchir sur des microprojets à venir.

### **II.1.a. Mode de fonctionnement et tenue des réunions**

Comme toutes les autres associations du monde, les associations camerounaises ont cette particularité que leur fonctionnement réside autour de la cotisation des membres, des dons et des aides offertes en leur faveur.

Les dons : les associations reçoivent quotidiennement des dons. L'aide publique de certaines organisations nationales et internationales, mais aussi certaines personnes volontaires, offrant la possibilité aux associations de pouvoir atteindre les objectifs fixés. Les dons et legs offerts aux associations permettent ainsi de couvrir le fonctionnement, mais aussi le financement des microprojets. Dans la mesure où les associations rencontrent sur le terrain d'énormes problèmes. Ces dons sont reçus en espèces tout comme en nature. A l'exemple de l'ASEVIMAR, qui a reçu des dons afin qu'elle puisse apporter de l'assistance aux orphelins et enfants vulnérables.

Les cotisations des membres : elles constituent un moyen de base qui assure le fonctionnement de l'association. C'est une somme que chaque membre verse au bénéfice de son association et dans le souci de pouvoir réaliser certains microprojets. Tous les membres sont concernés et cela reste comme un devoir aujourd'hui si l'association veut aller loin. Sans cette cotisation, de nombreuses associations tomberont en faillite et verront déjà les portes se refermer définitivement. Les associations ont ainsi élaboré des mécanismes à cela. Certaines ont situé cela au niveau de leur règlement intérieur à cause de l'importance accordée à celles-ci.

Ainsi perçu, l'on note la contribution des dons, et les différentes cotisations des membres au bon fonctionnement de l'association.

Quant aux tontines le mode de fonctionnement est différent à celui des associations. Un fonctionnement qui touche directement à l'environnement du groupe. C'est un fonctionnement qui décrit la quotidienneté des membres. L'analyse du fonctionnement de la tontine met en exergue : le déroulement des séances de réunions et le climat ambiant qui y règne durant ce moment.

Au préalable, un membre est désigné comme l' élu qui doit présider la rencontre du jour. Ce dernier doit également participer à son déroulement. C'est un choix que tous les membres doivent accepter. Et l'opinion de tous au sein de la rencontre fait à l'unanimité le choix. Après l'intervention du président autour du parcours déjà réalisé par la tontine. La parole est remise à l' élu du jour. Ce dernier communique l'ordre du jour aux membres. Ensuite vient le temps de la cotisation et la remise de la cagnotte.

- Durant la réunion : Avant son tout début, le secrétaire est appelé à prendre la parole et de faire un compte-rendu des travaux de la séance précédente. C'est une occasion de dresser un bilan devant le groupe. Tout le monde sera mieux situé. Chacun aura la tendance et la direction prise par le groupe. Le mécanisme de solidarité au sein du groupe permet de prendre en compte le point de vue de chacun. C'est grâce à d'une complicité qui est observé parmi les membres. Chaque membre apporte son point de vue autour du débat. Afin d'éviter à ce dernier de rester à l'écart du groupe. Au sein des tontines, on observe un sentiment d'appartenance qui est développé au sein du groupe. Afin de pouvoir renforcer les liens. Les membres affichent des comportements d'appartenance à la collectivité. L'opinion de chacun est prise en compte. En ce qui concerne les séances de discussions, les thématiques d'échange portent généralement autour des problèmes collectifs (pour ce qui concerne le groupe tout entier). Mais aussi individuel autour des difficultés que chaque membre rencontre. Des cas tels que : la maladie, les obsèques et funérailles d'un proche. Bref toute difficulté rencontrée au sein du groupe. Et auxquelles il faudra apporter des solutions. Notamment des mesures de protections nécessaires en vue de trouver des mesures d'accompagnement. C'est un plan d'aide développé par le groupe pour trouver des solutions, et c'est durant cette rencontre que tous les membres associent leurs voix.

- Le temps des cotisations : c'est la phase qui concerne la collecte des différentes sommes. Il est rappelé aux membres que lorsqu'arrive ce moment, chaque membre prévoit sa somme d'argent à verser. Il sera ensuite question de se diriger vers le trésorier. A cette étape, on distingue généralement 03 fonds au sein de la tontine :

Le « fond d'aide » un montant qui correspond généralement au taux annuel d'entraide. Il vient compléter la cotisation. Cette somme reste dans la caisse. Elle a pour finalité particulière, l'aide aux membres en détresse. Ce montant est fixé par le groupe et dépend de chaque tontine. L'on classe ce fond dans la catégorie des « cotisations jetées »<sup>27</sup>. L'argent qui constitue le « fonds d'aides » fait partie de la caisse à "fond perdu". Il est destiné à la résolution des différents problèmes rencontrés par le groupe ou soit par un membre (mariage, maladie, deuil). Dans les tontines dites « réunion du village », cette somme conditionne votre adhésion au sein du groupe. Car elle constitue un élément exigible et point de départ de la relance des activités. A ce propos un adhérent indique que : « *même si tu n'as pas d'argent pour cotiser au départ, il faut d'abord lancer avec le fond d'aide* ». Le « fond d'aide » est essentiel au fonctionnement de la tontine. Le fond d'aide est encore appelé caisse de secours. Cette somme est généralement utilisée pour résoudre les problèmes. Il peut être utilisé comme prêts au profit des adhérents. Mais avec un délai de courte durée.

---

<sup>27</sup>HENRY, Alain, TCHUENTÉ, Guy-honoré, GUILLERMÉ-DIEUMEGARD, Phillipe, *Tontines et banques au Cameroun*, les principes de la société des amis, Paris, Karthala, 1991, p 23.



L'ouverture des carnets d'épargne de chacun, appelé fond de roulement ou bank (banque)<sup>28</sup>. Cette somme à taux variable selon les moyens de chacun. A l'approche des fêtes de fin d'années, une rupture avec les épargnes est observée pour des cas de besoin. Des éléments d'éclairages lui seront apportés sur son épargne. Et les bénéfiques qu'il réalisera au cas où son argent aurait servi de banque. Par exemple si son argent fait 1 an et qu'un autre membre a eu des problèmes et que cette somme est prêtée en partie à ce dernier, il y'a des taux d'intérêt qui génère des bénéfiques, cette somme sera remboursée en intégralité s'il n'a pas eu de problèmes. Avant la remise de la somme de chacun, le trésorier ou « commissaire au compte » fera un bilan à l'aide de son registre. Ce bilan est fait afin d'éclairer le flou autour de toutes les transactions ou opérations effectuées dès ses débuts jusqu'au moment de sa remise. A cela s'ajoute le « fond de cotisation » proprement dite qui constitue le 3<sup>e</sup> fond au sein de la tontine, la masse d'« argent chaud »<sup>29</sup> dont le ramassage à tour de rôle. A chaque rencontre, la somme qui devra être donnée par membre est connu de tous. Un membre devrait se lever et récupérer ses cotisations. Le cas de sanction concerne les personnes ayant trouvé de retard dans le délai de paiement de leurs cotisations. Pour cela, ce dernier est appelé à doubler la mise à la prochaine rencontre.

- La remise de la cagnotte : c'est la phase qui fait penser déjà à la clôture de la rencontre. Il advient à ce moment de faire de bilan des cotisations journalières, de la somme récoltée lors de la réunion. Bref faire le bilan des activités et songer à qui le groupe devrait remettre l'argent cotisé. Afin de pouvoir précéder à la remise de la cagnotte, des nombreuses méthodes sont mises en place par les tontines. Le choix peut reposer selon les priorités pour les uns tel que prescrit les membres, une autre technique alors faire de remise de la cagnotte selon l'avis de(s) l'organisateur(s) de la tontine, ou la voie du tirage au sort. Certaines tontines ont recours au tirage au sort exclusif : c'est à dire qu'il ne doit concerner que les personnes n'ayant pas encore bénéficié de la cotisation. Par la suite, il doit prêter serment devant le président de la tontine. Faire une preuve de reconnaissance qu'il utilisera à bonne échéance le montant remis. Cette somme aura permis à bon nombre de personnes de réaliser quelque de concret. Et servira d'exemple à ceux qui viendront après lui.

La méthode la plus courante dans la pratique des tontines des sociétés du vaste ensemble des pays en voie de développement pour départager les membres est celle du tirage au sort. Un tirage au sort qui classera définitivement les membres ou alors pour chaque rencontre. Parmi tant de méthode et de possibilité, cette dernière s'avère la mieux délibérative au sein du groupe et à l'unanimité des opinions. Une méthode où le point de départ est acceptée par tous. Et la réception de la cagnotte est marquée par l'ordre d'apparition des noms et inscrit au procès-verbal du bureau de la tontine. Cette

<sup>28</sup> HAPI, *les Tontines comme modèles de développement social au Cameroun*, université de Montréal, Mars, 1991.

<sup>29</sup> GUILBAULT, Bedard, *Argent chaud et argent froid, la mobilisation de l'épargne locale par des institutions coopératives et son impact sur le développement local*, université coopérative internationale, série Cahiers UCI, n° 7, 1986.

méthode est la plus simple et la mieux adaptée pour départager les différents adhérents et éviter tout conflits et trouver un minimum de cohésion sociale qu'on recherche au sein du groupe et des communautés.

Le fonctionnement des associations repose autour des dons grâce au travers des œuvres de certaines personnes de bonnes volontés. Ceci est visible avec l'action de certains organismes nationaux et internationaux qui décident de mettre gratuitement des biens à la disposition de ces associations. Sans aucune revendication en retour. Mais aussi, nous trouvons des cotisations allouées à chaque membre qui représente une contribution non-négligeable. En somme, nous dirons que c'est autour de ces deux éléments que repose l'espoir de survie des associations. C'est grâce à cela que l'association voit encore ses portes ouvertes. Du côté des tontines, le fonctionnement décrit l'organisation autour déroulement des séances de réunions et le climat ambiant qui y règne durant ce moment.

### **II.1.b. Périodicité et locaux des réunions**

En ce qui concerne la périodicité des réunions et les locaux, il faut dire que tout dépend de l'organisation de chaque groupe. Mais, ce groupe peut mettre à un lieu de rencontre ou tenir de rencontre chez un membre. La question de se rassembler afin d'organiser de réunions et dans un souci d'évaluer la vie de l'association ou de la tontine. Le lieu de rencontre reste une source de difficulté pour les associations aussi bien que pour les tontines. Mais c'est à chacune d'elle s'organiser et ceci par le biais de ses moyens afin de faire des réunions.

#### **II.1.b. 1. Au niveau des associations**

Conformément aux textes du président de la république toute association pour justifier son existence doit tenir de réunion au moins une fois l'an. L'acte du chapitre II porte sur son fonctionnement : article 10 alinéa (1) b stipule que chaque « *doit disposer d'un local destiné à son administration et aux réunions de ses membres* » (voir annexe). Ce local sera important et servira de lieu pour des rencontres organisées entre les membres. Le problème d'obtention de locaux rencontré par certaines associations a dû les pousser d'organiser des réunions ailleurs. Toutefois, cette difficulté cause de désagrément dans l'exercice des activités de l'association. L'octroi de ce local pourrait permettre à l'association de ne plus trouver d'obstacles. Ce milieu devrait servir non seulement de siège social mais aussi de lieu de rencontre entre ses différents membres. A titre d'exemple :

ASEVIMAR par ailleurs, ne disposait pas d'un local pour organiser de réunions, elle tenait des réunions, mais sur un autre site. L'association se déportait pour organiser ses réunions au niveau de la Fondation FRANJAC jusqu'à l'obtention de son siège. Mais depuis 2012 et avec l'obtention de son siège à Nsam, l'association tient des rencontres au sein de son local.

La périodicité et les locaux des réunions posent sans doute de nombreux problèmes. Tant pour les associations que pour les tontines. Les associations font état de lieu défini et réservé uniquement à la rencontre. Ce site sert aussi siège social. Le calendrier de rencontre fait état d'un jour précisé dans l'agenda des activités. Ou alors au niveau de son statut.

### **II.1. b.2. Au niveau des tontines**

Pour ce qui est des tontines, la tenue des réunions, et la périodicité sont relatives. Certaines d'elles qui tiennent de réunions. C'est le cas des tontines des commerçants, des hommes d'affaires et des ressortissants d'un même village. Mais les tontines rencontrées en milieu universitaire jusqu'ici ne font que des cotisations et les différents membres ne se réunissent pas du tout.

Les tontines ont pour coutume d'organiser des réunions dans un local appelé « foyer ». C'est le lieu de rencontres entre différents membres, c'est aussi durant leur période d'échange que ces membres échangent autour de l'actualité concernant le village, les thématiques de l'heure. Bref tout ce qui concerne la vie nationale. Mais par manque de locaux, certaines tontines sont tenues d'organiser les rencontres chez le président, ou alors il est demandé aux membres de recevoir les rencontres à tour de rôle.

La périodicité et le lieu de rendez-vous sont arrêtés par les différents membres à l'issue de la concertation qui constitue le point final de la rencontre. Le calendrier de rencontre indique que la rencontre se tient généralement le week-end. Et plus précisément la journée de dimanche. Ce jour choisi permet aux différents de pouvoir assister librement aux rencontres en communautés. C'est un jour de la semaine qui décrit un agenda moins d'activités intenses. Un jour idéal pour la rencontre des membres. Un moment que chacun pourrait consacrer à des échanges amicaux, familiaux et sociaux.

La périodicité de tenir des réunions reste pour de nombreuses organisations une valeur à ne pas négliger. Un jour de mobilisation, très important pour tous afin d'être au courant des activités. Il arriverait que des changements surviennent autour de la période de rencontre fixée. Cependant, les membres devront rester permanemment en contact en cas de toute éventualité de perturbation du calendrier des activités de la tontine. Mais chaque membre doit rester en contact pour toutes les différentes modifications pouvant surgir à tout moment.

## **II. 2. Structure, mode d'organisation des associations et tontines**

Le mode d'organisation des associations et des tontines répond à la logique d'une d'action d'une chaîne où plusieurs personnes interagissent. Ceci dans le but de pouvoir participer et de faire-participer individuellement et/ou collectivement chacun dans l'amélioration des conditions de vie des populations locales. Ceci reste comme principal objectif fixé. Chacune de ces organisations est bien structurée et fortement construite. L'adaptation ne devrait causer aucun problème à la réalité du milieu. D'ailleurs l'organisation s'y adapte rapidement et favorablement au climat malgré les réalités économiques qui s'imposent et auxquelles elles doivent faire face. Au vu de tout, elles font preuve d'une organisation qui promet de bon service. Et cela se fait en fonction des moyens économiques, dont elles disposent au quotidien. Ce qui justifie l'hypothèse des associations et des tontines dont l'organisation, les structures des bureaux restent assez relatives à l'intérieur desquelles des pouvoirs interagissent au quotidien.

### **II. 2. a. structure des bureaux et rôle des membres**

Les associations et tontines ont un mode d'organisation bien défini. Elles s'y adaptent aux réalités en fonction des besoins exprimés mais aussi, elles restent mieux harmonisées. Situé l'analyse à ces petits groupes, c'est comprendre comment des groupes sont susceptibles de favoriser une propagation d'intérêt collectif au bien-être. C'est autant d'élément qui leur caractérisent. Ainsi donc le développement est mieux impulsé au sein des petites organisations. Contrairement au système étatique à travers des institutions. Il faut représenter et comprendre que ces organisations, sont des milieux où les individus ont souvent tendance à faire dissoudre leur participation au profit du bien commun. Une solidarité fondée sur les liens symboliques ou sociaux. C'est chacune d'elle qui choisit ses différents postes en fonctions des réalités exprimées afin de pouvoir constituer le bureau qui correspond le mieux.

#### **II. 2. a. 1. La structure des bureaux au niveau de l'association**

Les associations vont état d'existence d'un bureau exécutif et d'une assemblée générale. Un bureau doté de pouvoir structurel et hiérarchisé, où divers maillons interagissent quotidiennement pour atteindre les objectifs fixés. La mise en place se fait en fonction des besoins exprimés, et révèle assez bien des organes principaux et secondaires. Chaque bureau est appelé à présider un certain nombre d'activités correspondant aux missions assignées et fonctions spécifiques.

## **II. 2. a. 1. 1. Le bureau exécutif**

La composition de ce bureau à son tour est constituée d'un président, d'un vice-président (facultatif), d'un ou plusieurs secrétaires et d'un trésorier. Le mode de désignation de tous ces membres fait appel à des élections libres et transparentes. Que l'association adoptera en assemblée générale. Il faut rappeler que le mode de désignation et la durée de mandat de ces différents postes sont inscrits dans le règlement statutaire de l'association. Toute autre procédure de désignation des membres est possible. Ainsi, l'administration peut désigner par cooptation.

**Le président :** c'est la personne à la tête de l'association. En sa qualité de président, C'est ce dernier qui prend certaines décisions concernant la vie de l'association. Son rôle est de convoquer le conseil d'administration et les assemblées générales. Le président dispose aussi de pouvoirs juridiques de représenter l'association. Il signe les contrats, et négocie les commissions.

**Le secrétaire :** il est assigné comme tâche au secrétaire, la prise de notes. C'est la fonction qu'il occupe au sein de l'organisation. Il doit noter les différents rendez-vous du président comme fonction. Mais aussi tenir le président de ce qui se passe durant la journée. Ce dernier est chargé de faire parvenir les convocations, les correspondances. C'est au secrétaire que revient la tâche de saisir la liste des différents membres de l'association, leur profession et les différents contacts.

**Le censeur :** ce dernier a pour mission de s'assurer au respect des statuts de l'association, de son règlement intérieur. Il veille aussi au respect scrupuleux des décisions prises par l'assemblée générale. C'est au censeur que revient la décision lorsque des égarements de comportements sont observés au sein l'association.

**Le trésorier :** il est responsable du fonctionnement financier de l'association. C'est à lui de dresser le bilan de toutes les opérations financières connues par l'association. Un résultat qu'il présente durant les réunions et devant les membres.

**Le coordonnateur des projets :** c'est un poste qu'on ne note qu'au sein de certaines associations. Ce poste n'existe pas toujours dans toutes les associations. Mais son existence marque le rang de celui qui suit toutes les réalisations de l'association sur le terrain. Le coordonnateur est quelque fois le « concepteur » des projets aux microprojets. Ce dernier est placé à la tête des différents microprojets

et quotidien. C'est au coordonnateur des projets que revient la lourde responsabilité de tenir le cahier des différentes réalisations.

### **II. 2. a. 1. 2. L'assemblée générale**

Au sein de toutes les associations, l'assemblée générale représente l'organe souverain. Cette instance est l'organe suprême de prise des décisions les plus importantes. Elle comprend en principe, tous les membres de l'association. Pour toute rencontre, l'assemblée générale se tient à partir d'une date connue. Elle fait sa convocation de quelques jours avant. Elle est convoquée suite à la décision du bureau ou d'un calendrier défini par le statut de l'association. Selon le statut, l'assemblée générale doit se tenir au moins une fois l'an. Lorsque celle-ci a lieu, l'association amorce déjà vers la clôture des activités de l'année en cours. Durant son déroulement, le président de l'association doit présenter un rapport sur la gestion morale de l'association. Elle approuve les résultats de l'exercice financier présenté par le trésorier. Elle vote le budget de l'association pour les années à venir mais aussi permet de prendre des décisions. L'assemblée générale reste ainsi importante parce qu'elle définit les orientations de l'action de l'association.

### **II. 2. a. 2. La structure des bureaux au niveau de la tontine**

L'organisation d'une tontine révèle l'existence de postes tout comme dans les associations. La composition des bureaux des tontines est assez variée. Car c'est à chaque tontine de disposer de postes qui se fait en fonction des réalités observées. Mais le plus souvent la composition des tontines indique le poste de président, vice-président (facultatif), le secrétaire, le(s) commissaire(s) aux comptes, le trésorier et des censeurs.

Le président : il est en principe élu (on notera qu'il est souvent le fondateur de la tontine). Il assure la direction générale de la tontine, préside au déroulement des séances. Il veille à l'application et l'exécution des décisions prises au sein du groupe. Il signe tous les actes et peut résoudre toutes incidence financière, ou encore il règle tous les problèmes d'ordre administratif, juridique du groupe. Il convoque les séances extraordinaires et rend compte de toutes ses activités à l'assemblée générale. Bref, il veille de manière générale à la bonne marche de la tontine. C'est à ce dernier que revient la responsabilité de superviser les réunions. On peut lui adjoindre un vice-président qui le remplace en cas d'empêchement. C'est le président qui détient le dernier mot lorsque des problèmes surviennent au

sein de la tontine. Par conséquent, le président est tenu de prendre des décisions qui doivent arranger le reste du groupe. L'immense responsabilité qui l'incombe, c'est celle de la défense de l'intérêt général. Il peut y arriver au président de proposer des mesures pour atteindre les objectifs du groupe. Il devra principalement veiller au maintien d'un consensus amical.

Le secrétaire : ce dernier est parfois qualifié de secrétaire général dans la tontine. Il assure la tenue des documents et des « archives » de la tontine qu'il met à la disposition des membres pour des consultations en cas de besoin. Il peut y arriver qu'il remplace le président de l'organisation en cas d'empêchement. Sa fonction reste très importante du fait qu'il signe toujours les documents attestant du versement des fonds, ou des décaissements en fonction des décisions prises au cours de l'assemblée générale. Le secrétaire détient dans son registre le nom des différents membres de la tontine. Lorsque des informations viennent du président, c'est le secrétaire qui est tenu de les faire circuler auprès des autres membres de la tontine. Comme pour la fonction présidentielle, la tontine peut désigner un adjoint.

Le trésorier : celui-ci est naturellement tenu de compter les sommes versées au cours des réunions. Autrement dit, Il assure la garde des fonds perçus. Notamment les fonds de caisses d'épargne et de prêts, et ceux des caisses de secours ou d'assistance. C'est dire en général qu'il contrôle toutes les opérations d'entrées et de sorties d'argent. Bref, Il surveille généralement tout ce qui a trait à la gestion des fonds. La plupart du temps, il tient les comptes par écrit et il conserve les documents comptables ainsi que les fonds éventuels.

Le(s) commissaire(s) aux comptes : c'est à eux que reviennent l'engagement de vérifier la comptabilité de la tontine. Leur rôle prend une importance particulière en fin de cycle, lorsqu'il faut repartir les intérêts entre les différents membres de la tontine.

Le censeur : il a pour tâche de veiller au maintien de l'ordre et fait respecter les règlements à caractère social de l'organisation. C'est le censeur qui assure l'exécution des sanctions lorsque des cas d'indiscipline apparaissent au sein du groupe. Certains cas tels que : les retards dans les cotisations, arriver en retard aux réunions, les cas bavardages et troubles dans les réunions. C'est le censeur qui doit ainsi percevoir les amendes. A l'ensemble de tout cela, c'est le censeur qui est appelé à assurer la police interne de la tontine. Au sein de certaines tontines, le règlement intérieur peut même prévoir le prélèvement d'office des montants correspondants sur l'épargne des défaillants en cas de manquements graves à la discipline du groupe. Pour se prémunir contre d'éventuelles insolvabilités, le règlement

intérieur rend l'épargne obligatoire pour un montant minimum comme X FCFA. Il peut lui être demandé de présenter régulièrement un « rapport disciplinaire » auprès d'une commission qui sera chargée de statuer sur « les cas des récidives ».

En définitive, le bureau tel que constitué par l'association n'est pas loin de celui de la tontine. La mise sur pied et la constitution des bureaux est élaborée en fonction des besoins de chaque organisation. Toutefois, il est à noter qu'une forme de similarité au niveau des postes est observée. Par exemple, de celui qu'on trouve à la tête de l'association tout comme la tontine c'est un président qui dirige.

## **II. 2. b. Choix et domaines de réalisation des microprojets**

Le choix et le domaine de réalisations ont choisis par chaque association et tontine. Surtout en ce qui préoccupe la réalisation de microprojets qui reste très importants. Tout microprojet fait l'objet d'une étude au préalable. Les associations et tontines sont auprès des populations locales depuis des décennies. Elles visent à réaliser des microprojets à la satisfaction des populations. Ces microprojets sou tendent répondre aux aspirations de ces populations locales.

En ce qui concerne le choix, il faut dire que toute association ou tontine part des besoins exprimés par les populations locales. Les associations et tontines se rapprochent des réalités du milieu. Même s'il faut dire que le choix n'émane pas de l'association ou de la tontine, mais du milieu. C'est le besoin du milieu qui donne raison de se lancer dans la réalisation des microprojets. Ce qui explique à des moments le choix opéré qui permet la mise sur pied de l'organisation. C'est dire aussi que le choix justifie le contexte de naissance de l'association. Le souci de d'apporter de solutions qui donne naissance à une association ou tontine. Même si le choix en matière de réalisation reste assez varié aux yeux de ces associations. Le besoin primaire exprimé que l'organisation prend en compte.

Pour ce qui est du domaine, il faut situer ce domaine au niveau des associations et tontines. Les associations et tontines ne choisissent véritablement pas le domaine de réalisation. Et des domaines auxquels il faut y apporter de solutions sont nombreux et multiples. Du moment où il faut réaliser le microprojet, elles procèdent de manière générale, à des études minutieuses autour de la zone géographique. Par la suite, elles prennent le soin d'identifier le problème de base dont la population locale aura besoin des solutions. Une fois le domaine identifié, l'organisation se mobilise pour commencer les activités de réalisation du microprojet. Mais des limites ont été observées au niveau de certaines associations. Ces associations et tontines se distinguent déjà par leurs spécificités, surtout en matière de domaine auquel il faut apporter des solutions. En effet, de nombreuses associations œuvrent



dans des domaines bien précis. Et du coup le domaine est choisi et ceci permet de limiter leurs actions. Elles s'intéressent très peu à d'autres domaines de la vie. A titre d'exemple L'ALVF est une association qui œuvre dans le domaine du genre et la lutte contre les violences faites aux femmes. Cette association est déjà spécialisée et ne réalise pas de projet d'envergure dans d'autres domaines. Tandis que d'autres partent du souci exprimé pour réaliser des microprojets papables sur le terrain. C'est le cas aussi du bureau des APEE au sein des établissements scolaires qui constatent la carence de tables-banc et font de dons au bénéfice des élèves. L'on ajouterait le cas des élites à travers leurs tontines qui redonnent du sourire aux élèves lors des rentrées scolaires en primant l'excellence scolaire.

En définitive, les associations tout comme les tontines sont aux chevets des populations locales. Une grande volonté et capacité à pouvoir comprendre et manifester un élan de générosité aux besoins vers ces populations locales. Et à pouvoir offrir des conditions de vie plus encore favorables au bien-être. Ce qui justifie leur place dans la société. Certaines d'entre-elles naissent dans des circonstances bien précises avec des objectifs très particuliers. A un moment sombre et crucial de la vie nationale du pays, elles doivent par ailleurs répondre aux aspirations de ces populations locales. En leur offrant un climat adéquat et favorable aux progrès qui reste un combat au quotidien. Les associations et tontines sont ainsi des cadres de vie conviviale où chacun en s'insérant trouverait le bonheur. Leur objectif au quotidien reste assez varié. Elles œuvrent dans divers domaines de la vie sociale. Cependant, elles sont confrontées à des nombreux défis mais elles ne se déclinent pas de leurs missions.

**DEUXIÈME PARTIE : LES ENJEUX THÉORIQUES ET  
PRATIQUES DES ASSOCIATIONS ET TONTINES ET  
RECHERCHE DES NOUVEAUX PARTENAIRES AU  
DÉVELOPPEMENT**

Cette partie de la recherche illustre l'ensemble des réalisations des associations et des tontines. A partir des enjeux théoriques aussi bien que pratiques, elles participent à l'amélioration des conditions de vie des populations locales. Des interventions sur divers plans.

- l'aspect théorique : elles apportent un climat favorable à l'entrepreneuriat à travers d'importantes réflexions à toutes initiatives entrepreneuriales dans la société. Elles se proposent d'être des pistes de financements importantes. Celles-ci permettent de sortir les populations locales de la précarité.
- l'aspect pratique : lieu auquel il faut mentionner toutes les réalisations concrètes et palpables en vue d'une amélioration significative de la qualité de vie des populations locales. Elles interviennent dans le domaine social en favorisant une chaîne de solidarité plus fructueuse et le resserrement des liens familiaux et sociaux, le mutualisme d'effort, une assistance psychosociale et psychoaffective permettant une suppression des classes sociales existantes. Au niveau économique en faisant de l'accès aux liquidités une priorité majeure. La promotion des vivres, l'accord des micro-crédits. Et beaucoup d'autres réalisations telles que : la construction des salles de classes, des réalisations de forages... Mais cette quête du bien-être pour les associations et tontines se fait accompagner par des nombreux partenaires. Une intervention des ONG, des organismes des nations-unies UNESCO, UNICEF, UNHCR, USAID... et une intervention des ministères : MINTOUL, MINPROFF, MINEDUB... Une intervention en vue de faire ressortir cette synergie d'action entre les différentes parties engagées dans la promotion et l'amélioration de la qualité du bien-être des populations locales.

## CHAPITRE 3 : LES ENJEUX THÉORIQUES ET PRATIQUES DES ASSOCIATIONS ET TONTINES AU CAMEROUN

Les associations et les tontines constituent aujourd'hui, et pour la plupart, des cadres de réflexion sur les microprojets. Elles réunissent en majorité des individus qui se mettent d'accord pour venir aider les autres. Ceci est fait dans le but de proposer des services pour le bien-être. Ce qui atteste de leur grande utilité pour l'amélioration des conditions de vie des populations mais aussi, de ses membres. Même si au quotidien elles restent confrontées à de nombreux défis, qui à chaque fois compromettent les actions. Il nous a paru particulièrement intéressant d'étudier les logiques d'action sur le terrain. Tout en s'intéressant aux différentes réalisations enregistrées. Cette analyse permettra de donner des pistes et clés de compréhension et d'exemples par ailleurs dans cette amélioration des conditions de vie des populations. Mais aussi, de souligner les impacts positifs des différentes actions de ces organisations modernes sur les couches vulnérables, défavorisées, les handicapés et personnes sensibles. Bref, le quotidien des populations locales en général. Avec différentes rencontres effectuées, nous diront que ces associations et tontines ont des dynamiques internes qui participent à la résolution de problèmes de développement. Non seulement à l'ensemble des sociétés africaines mais aussi sur lesquelles tout est envisageable aujourd'hui. Car leurs apports profitent à l'ensemble de la population locale. A ce titre on distingue des enjeux théoriques et pratiques. Dans cette mission d'offrir une qualité de vie encore meilleure aux populations locales, il est important de noter que les associations et les tontines sont accompagnées au quotidien. Des acteurs et organisations de la société civile sont des partenaires. Ceci marque les efforts des nombreuses forces qui entrent en symbiose pour matérialiser les actions. Car les efforts de développement se conjuguent de plus en plus dans les sociétés.

### I. LES ENJEUX THÉORIQUES DES ASSOCIATIONS ET TONTINES

Les associations et tontines réalisent des microprojets concrets et palpables sur le terrain, au bénéfice des populations locales. Elles demeurent des organisations importantes pour les populations. La particularité est perçue au niveau des réponses à l'ensemble des services et solutions qu'elles apportent aux problèmes des populations locales. Elles existent au nom de nombreux microprojets et

c'est cela qui définit leurs enjeux théoriques. Pour des raisons qu'elles félicitent aussi des initiatives individuelles. Aujourd'hui, nous trouvons que les associations et tontines servent de cadre de réflexion assez poussées surtout en ce qui concerne l'entrepreneuriat. Elles servent de banques de financement pour les microprojets des membres. Mais aussi, servant d'autres bénéficiaires. Ainsi, leurs enjeux théoriques se situent au niveau de l'entrepreneuriat qu'elles encouragent de plus en plus au sein de la société.

### **I.1. Associations, tontines, et autonomisation de l'individu**

A ce niveau, l'association ou la tontine se montre d'une importance capitale aux yeux des membres. Parce que sa capacité repose dans la forme d'assistance qu'elle apporte aux individus. Une aide se présentant comme appui aux différentes initiatives individuelles surtout dans le domaine de l'entrepreneuriat. Autant dire que le groupe répond favorablement aux doléances exprimées par chaque individu qui veut faire émerger de nouvelles activités. Le projet de financement est ce qui mobilise l'attention de tous. L'apport financier est au cœur des préoccupations du groupe. Lorsque ce dernier aura fait l'objet de réflexion, il recevra du soutien au moment opportun. L'individu a la confiance absolue de l'organisation. Les membres du groupe prennent la situation en main. Ces organisations entretiennent une bonne partie de cette initiative. Dans la présente section, il s'agira de montrer que l'association ou la tontine permet une forme de responsabilisation tel qu'affirme un membre : « *la tontine est bien, elle me permet de me responsabiliser* ». Dans cette forme d'enjeu, c'est l'autonomisation qui reste au cœur des actions entreprises en faveur du développement. Montrant ainsi que les associations et tontines diffusent l'esprit d'entreprendre aux jeunes, et qu'elles existent afin de promouvoir et valoriser l'entrepreneuriat. Un développement soutenu par une assistance qu'elle apporte autour du phénomène entrepreneurial et le développement d'esprit d'épargne.

#### **I. 1.a. Associations, tontines et développement du phénomène entrepreneurial**

L'entrepreneuriat est en plein essor dans la société. C'est aussi grâce aux initiatives des associations et des tontines, l'idée de mettre sur pied une activité nouvelle, des formes d'innovation. L'on constate avec l'évolution du temps que l'entrepreneuriat est une réalité bien importante. Un phénomène qui gagne du terrain. D'un point de vue sociologique, l'entrepreneuriat fait référence à toute activité humaine qui prend en compte la contingence sociale et l'environnement social. Elle est une réalité qui existe au sein des activités des associations et des tontines en ce sens qu'elle part de réflexions cognitives pour déboucher aux matérialisations.

### **I.1. a.1. La notion d'entrepreneuriat selon BENSGHIR AFAF**

C'est dans son manuel *l'entrepreneuriat*. Que l'auteur formule une définition de sociologique de l'entrepreneuriat. Selon lui, l'entrepreneuriat est : « *l'action humaine, soutenue par le milieu environnant, pour générer de la valeur sur le marché à travers la création ou le développement d'une activité économique, évoluant avec cette valeur et finalement affectant l'économie, et ce, dans le but de mieux répondre aux besoins individuels et collectifs d'un territoire* ». <sup>30</sup>De cette définition, il ressort que :

Les associations et tontines résultent à la base des activités humaines. Autant dire que, les associations et tontines sont issues de la volonté d'un groupe d'individus de se mettre ensemble et créer quelque chose de bien et qui aidera le reste de la communauté.

Le contexte de naissance de l'association ou de la tontine justifie l'entrepreneuriat d'un point de sociologique nous avons dit plus haut. Elle résulte des activités humaines, dans un contexte bien précis et avec un souci d'apporter des solutions aux besoins des hommes. Les populations locales éprouvent de difficultés et cela est ressenti au quotidien. Elles ont une raison fondée, celle des acteurs pouvant leurs venir en aide. C'est ainsi que certains se mettront ensemble pour pouvoir ramener du sourire à ces populations.

C'est partant de cette réalité bien précise, du besoin ressenti des populations locales que les associations et tontines à la base justifient l'entrepreneuriat. Et voulant à la suite, matérialiser leurs réflexions autour des problèmes observés et créer un environnement propice aux solutions. C'est ainsi que les associations et tontines constituent des milieux favorables au développement de l'entrepreneuriat.

### **I.1. a.2. L'entrepreneuriat au sein des associations et tontines**

Au niveau interne, les associations et tontines ont des objectifs fixés sur l'entrepreneuriat et malgré de nombreuses difficultés rencontrées sur le terrain, dont certaines peuvent limiter leurs actions. Les associations et tontines créent un environnement propice et favorable au développement de l'entrepreneuriat en ce sens qu'elles stimulent toutes les différentes formes d'innovation et initiatives de leurs membres. Les activités d'entrepreneuriat visent comme objectifs : « *d'inculquer l'esprit*

---

<sup>30</sup>BENSGHIR AFAF, *L'entrepreneuriat*, M2, communication marketing.

*entrepreneurial à des élèves et des jeunes, handicapés comme valides, mais aussi de renforcer leurs capacités dans le domaine de l'entrepreneuriat en vue de leur autonomisation et de les informer sur les opportunités d'emploi qu'offrent les secteurs public et privé ».*<sup>31</sup> Grâce à des ateliers de discussions et des activités ludiques cela se manifeste ainsi :

- diffuser ou stimuler l'esprit d'entreprendre auprès des jeunes qui est une condition de la croissance, mais c'est aussi un impératif de cohésion sociale et d'intégration de la nouvelle génération dans un monde social et économique en pleine mutation. Les jeunes ont un rôle essentiel à jouer pour relever le défi de la création d'une nouvelle activité. Et les associations ont pour tâche d'encourager et d'accompagner dans la création d'emplois qui auront un impact sur nos communautés pour aider le gouvernement camerounais dans ses objectifs pour 2035.

- mobiliser tous les talents pour la création d'entreprise : les associations et tontines sont des milieux qui participent à la réalisation des microprojets individuels et collectifs. Si elles donnent l'opportunité aux membres d'exprimer leurs microprojets, c'est parce qu'elles leur accordent une place de choix. Tout d'abord elles s'accordent à accompagner l'activité tout au long de ce processus. Cet accompagnement se fait à partir des conseils que certains prodiguent, mais aussi à travers le soutien financier que le groupe offre dès le point de départ. Jusqu'à la maturation des différents microprojets.

- proposer de nouvelles sources de financement : les associations et les tontines sont des sources de financement très importantes. Elles disposent d'un fond de solidarité financière. Considérant les flux financiers qui les caractérisent avec ce souci de participer au développement économique du secteur informel. Elles se dotent de la capacité de distribuer des micro-crédits, selon des critères et des modalités qu'elles définissent. Afin de pouvoir réaliser les microprojets. Cette extension renforce le lien social. Un financement interne octroyé pour des activités lucratives. Ce moyen donne aux individus l'opportunité d'être des travailleurs indépendants. Nous observons cela dans le cadre des réunions du village. Elles accordent des fonds de commerce aux membres. Elles accordent des prêts aux personnes dans le besoin des subventions. Le cas de L'ASBY qui soutient les activités de ses membres. Ces fonds destinés au financement seront attribués au titre des micro-crédits afin de réaliser les microprojets. Ces initiatives s'inscriront dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat au sein de l'association ou de la tontine. C'est ce qui est aussi observé dans de nombreuses tontines, où diverses activités de commerce naissent au soutien financier du groupe.

#### I. 1.b. Associations, tontines et développement d'esprit d'épargne

---

<sup>31</sup> Déclaration de DJOUKOUO Félicité, directrice exécutive d'association, lors d'une interview accordée à News, et aux médias, la date du 06 Février 2016.

Les associations et les tontines diffusent l'esprit d'épargne. Elles font ceci pour des bonnes raisons. L'initiative de soutenir l'épargne reste au cœur du regroupement des individus d'une tontine. En d'autres termes il faut dire qu'au sein de ces organisations de la société civile, l'épargne a toujours occupée une place de choix et c'est depuis des décennies. Epargner demande qu'on se souscrive généralement pour une longue période. Une opération qui vise des investissements à long termes. Elle permet de fructifier le capital de départ. Cependant, l'épargne dans l'association se distingue de celle d'une tontine. L'on remarque que ce mode d'épargne s'observe dans certaines associations, par contre, elle n'existe pas dans d'autres. L'épargne est une somme que le membre place dans un compte au sein de la tontine. Elle est plus qu'une simple somme, c'est la principale source de production dans la tontine. A l'ouverture des activités, chacun inscrit son nom dans le registre. L'ouverture de compte s'accompagne d'un carnet d'épargne. Pour cela chacun est appelé à se rapprocher du bureau de la tontine pour toute souscription. A la suite de sa souscription, le membre mentionne à chaque séance dans son carnet le montant qu'il verse. L'épargne du membre doit servir de banque de prêts à d'autres membres du groupe. Au sein de la tontine, lorsqu'un membre a des difficultés ou à un projet, il ira négocier un prêt au compte des montants déposés. Ce service implique un taux d'intérêt au remboursement, calculé selon un certain pourcentage et selon les termes du délai. Cette forme d'investissement donne lieu à des bénéfices pour chaque membre. Le bénéfice est ce pourcentage annexe du montant de la dette empruntée que le membre gère avec ses frais.

A titre illustratif, au sein d'une tontine, nous prenons le cas de dix (10) épargnes placées dans des comptes d'épargnes de la tontine. Le pourcentage de bénéfice est de 12% pour chacun des membres. Au sein de cette tontine, les activités vont de la période de janvier et se clôturent au moment des fêtes de fin d'années. Le tableau (1) ci-dessous indique les différentes épargnes recensées. Le tableau (2), après les calculs accompagnés du pourcentage il indique les revenus à la fin.



Tableau 5 : les différentes épargnes des membres recensées auprès des membres de la tontine.

Membres	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Montants placés.	5.000 FCFA	10.000 FCFA	60.000 FCFA	200.000 FCFA	15.000 FCFA	86.000 FCFA	75.000 FCFA	40.000 FCFA	90.000 FCFA	7.000 FCFA

*Sources* : Données de terrain collectées au sein de la tontine Adashi.

Au terme des activités, chacun recevra comme fonds, l'issu des taux d'intérêts, le montant que son épargne aura produit. Avec 12% de taux d'intérêt, ce taux est moins bas que les prêts des banques, et le montant de chaque membre aura complètement changé. Ce pourcentage qui fleurit des économies aux épargnants. Après cette période de 12 mois d'attente, l'argent de chaque épargnant aurait produit des intérêts, mais aussi permis de résoudre de nombreux problèmes.

$$\text{Calcul de } \textit{bénéfice réalisé} = \frac{\textit{somme épargnée} \times \textit{taux d'interet}}{100}$$

En y ajoutant ce bénéfice réalisé, aux montants de départ placé, les différents montants sont inscrits dans le tableau n° 2 et on aura ainsi :

Tableau 6 : les bénéfices réalisés à l'ordre de 12 % par ces différents membres au sein de la tontine.

Membres	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Bénéfices	5.600 FCFA	11.200 FCFA	67.200 FCFA	224.000 FCFA	16.800 FCFA	96.320 FCFA	84.000 FCFA	44.800 FCFA	100.800 FCFA	7.840 FCFA

*Sources* : Données de terrain collectées au sein de la tontine Adashi.

Nous constatons simplement que les différents montants placés au titre d'épargne, chaque somme génère des bénéfices que l'intéressé touche au moment de la clôture des activités. Voici ainsi, comment ces organisations tontines diffusent l'esprit d'épargne dans ses activités.

En somme, nous disons que les associations et tontines sont des milieux propices à l'éclosion et au développement de l'entrepreneuriat. Pour une raison qu'elles naissent dans un contexte précis et avec des objectifs particuliers. Leur volonté constante de répondre aux besoins des populations locales. Les associations et tontines ne sont pas seulement aux chevets des populations locales pour des réalisations. Elles soutiennent aussi des initiatives personnelles permettant aux différents membres de faire émerger de nouvelles activités. Elles mettent à la disposition de certaines personnes un financement. Ce financement devra combler le déficit économique rencontré. Mais, elles contraignent l'individu à rembourser le prêt avec un faible taux d'intérêt. Elles assurent la garantie selon de nombreux membres. Et encore si le phénomène d'esprit d'épargne est développé, c'est parce qu'elles sont des milieux où les individus investissent librement.

## **II. LES ENJEUX PRATIQUES DES ASSOCIATIONS ET TONTINES ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**

Les associations et tontines recherchent le bien-être des populations locales. Leur volonté et leur grande mobilisation témoignent de leur dynamisme dans cette quête des meilleures conditions de vie. Ceci se matérialise par les différentes réalisations sur le terrain. Des microprojets significatifs qu'elles réalisent au bénéfice des populations locales. C'est l'ensemble de ces réalisations qui constituent leurs enjeux pratiques.

### **II. 1. Associations, tontines et développement social**

Le développement social, c'est améliorer le bien-être de chaque personne dans la société pour qu'elle puisse réaliser son plein potentiel. Les associations et tontines sont présentes dans la société afin de soutenir toutes ces personnes ayant besoin de protection sociale. La présence des associations et des tontines est de plus en plus remarquée, auprès des populations touchées par des situations de malheur, de désœuvrement. Cette présence des associations et tontines est faite dans le but de créer un environnement commode et agréable à un développement social. Elles apportent une assistance psychologique, psychosociale, une protection des couches socialement vulnérables et sensibles,

l'éradication des formes de disparité, de marginalisation ou d'exclusions présentes dans la société. Les différentes stratégies de lutte développées dans le domaine social, touchent sans exceptions toutes les couches sociales, notamment les enfants, les femmes, les vieillards, les handicapés et les orphelins.

Les associations œuvrent en faveur de la protection des couches vulnérables (telles que : les enfants victimes de maladies rares, les personnes handicapées, l'enfance difficile). Elles gardent une profonde affection pour les populations. Une assistance tout particulière faite dans la mesure où ces personnes ont besoin de sourire que la société se doit de leur offrir. Le besoin de se sentir aimer, accompagné par le reste de la communauté. C'est cela que ces personnes en difficulté expriment à l'endroit de la société. Du coup les associations se portent garantes afin de ramener le sourire à cette partie de la population qui vit des moments difficiles. Les mesures de protection sociale consistent ainsi à pouvoir apporter une assistance psychologique, morale, psycho-sociale et psycho-affective. Ces associations démontrent le souci de promouvoir le bien-être de la population locale. Particulièrement dans le cadre de l'épanouissement des populations locales. Dans ce contexte, la particularité est de promouvoir la cohésion sociale et l'intégration de ces personnes. L'objectif principal est de toujours assister ces populations. Comme formule en trouvant ainsi, des solutions adéquates aux problèmes exprimés. L'association ASEVIMAR accorde cette forme d'assistance, en organisant de remises des dons, des cadeaux dans ses locaux à Efoulan depuis des années. Une tâche qu'elle continue d'effectuer jusqu'à présent. La date du 19 décembre 2012, marque la première édition de célébration de l'arbre de Noël en faveur des enfants atteints de maladies rares. Une cérémonie d'arbre de Noël en couleur accompagnée d'une remise de cadeaux aux enfants. Par la suite, une journée de partage et de solidarité est célébrée avec les enfants atteints de maladies rares à l'occasion de la « *journée internationale des maladies rares* ».

La lutte contre toutes les formes d'inégalités, la dénonciation des actes de tribalisme et de racisme est aussi au cœur des activités. Surtout en ce qui concerne le domaine social. La société est constituée de classes sociales en matière de couleur de peau, de langue. Les individus font l'objet de toutes formes de catégorisations sociales selon la couleur de peau, de langue, et la question d'appartenance à une culture. Ce fait est produit des constructions de certains et pour permettre de situer certains individus comme inférieurs à d'autres. Ce type de comportement spolie la vie des personnes. Ces formes de catégorisations frustrant les minorités. Du coup, les associations qui se constituent à cette occasion pour dénoncer la barbarie de certains groupes à l'égard des autres. Dans la société, nous vivons des actes de tribalisme et de racisme dans la société. De plus en plus, on observe des inégalités sociales. De ce point de vue, les associations combattent avec énergie la marginalisation des individus et toutes formes d'exclusion sociale. Ces actes sont visibles dans les activités des

associations. Pour ces associations, ces faits méritent une attention particulière et soulèvent l'urgence de les combattre, de les éloigner voire jusqu'à l'éradication de la société.

La situation des femmes victimes de violence et des abus sexuels n'est pas exclue des combats que mènent les associations. Au quotidien des nombreuses femmes vivent des tensions. Elles sont victimes de violences et des abus sexuels. Un constat qui se dégage aujourd'hui sur la situation des femmes. En effet, de nombreuses femmes sont victimes des violences psychologiques, physiques dans le foyer. Cela nécessite une prise en considération, et a permis aux associations de s'affirmer avec hégémonie par rapport au reste de la société. Ces associations se disent que la courbe doit être renversée. Elles organisent des campagnes de sensibilisation et de dénonciation sur les cas d'abus sexuels. Dans l'optique de pouvoir traquer, traduire les coupables en justice et que logiquement, ils répondent de leurs actes devant la loi. L'opération consiste en l'accueil, l'écoute, le conseil et la prise en charge psychologique des femmes victimes de violences sous toutes ses formes. La particularité des associations à ce niveau est de pouvoir défendre les questions d'égalité, et de faire la promotion du genre dans la société. Le respect des droits de l'homme, et en particulier les droits de la femme et de l'enfant. Les actions de l'association féministe ALVF au cours de l'année 2019, ont permis une concrétisation de ces luttes. L'on avait recensé des cas de violences sur les femmes. Au total 256 cas de violences sous diverses formes. Les violences physiques, morales, et psychologiques. Ces cas ont eu des solutions, ils ont été traités. Cela démontre que l'association est la tribune de référence en matière luttes contre les violences conjugales que subissent au quotidien les femmes et qu'elle condamne sous toutes ses formes.

La grande conviction de combattre ou d'éloigner certains fléaux par les associations n'est donc pas ex-nihilo. C'est aussi vouloir marquer les progrès de la société. Elle est une forme d'impératif pour les associations. Une mobilisation quasi-totale des membres, un engagement d'assainir la vie des populations locales. Ceci à travers une assistance psycho-affective, psychologique, morale, la défense des personnes minoritaires et victimes des cas d'abus sexuels. Apporter des solutions efficaces et concrètes à travers une assistance toute particulière à ces différentes formes de difficultés qui asphyxie la vie des populations locales. Ces réflexions sont les occupations majeures des associations. Surtout en matière d'amélioration des conditions de vie des populations dans le domaine social.

Au sein des tontines aussi, l'assistance sociale gagne du terrain et est un enjeu crucial et constitue un centre d'intérêt. Une assistance qui permet au membre de sauvegarder des relations amicales et familiales. Cette assistance existe dans les associations. Cette assistance se caractérise par des mesures d'accompagnement des enfants qui rencontrent des difficultés dans la société. Beaucoup plus dans le monde socio-éducatif. Notamment le milieu secondaire et universitaire. La tontine par ses

actions promeut l'excellence scolaire. Ceci par une volonté de contribuer à la réussite des personnes en difficulté. Et permet l'épanouissement des élèves en fin d'année scolaire. En effet, elles offrent aux enfants des moyens d'atteindre les objectifs. Les enfants éprouvent des difficultés à chaque période de rentrée scolaire et ils ont besoin d'aide. Ainsi, les tontines se mettent à pied d'œuvre pour assister ces enfants, les accompagner afin qu'ils puissent être heureux comme tous les autres enfants.

En somme, les associations et tontines se déploient quotidiennement sur le terrain. Les actions de lutte visent essentiellement la protection d'une catégorie de personnes rejetées par certains. Bannir les fléaux qui minent la vie des populations locales. En leur offrant l'assistance sociale qui est toujours au centre de toutes les préoccupations. Procurer du réconfort à travers l'assistance psycho-affective, morale, et matérielle.

## **II. 2. Associations, tontines : entraide et mutualisme**

Dans leur œuvre de développement social, continuer à œuvrer davantage pour les populations locales est le souci qui préoccupe les associations et tontines. La tâche consiste à apporter une assistance en faveur des populations locales afin de pouvoir leur apporter un environnement agréable, le bien-être. Un bien-être dont la population locale est la cible prioritaire pour l'organisation. Mais, l'organisation démontre aussi une affection au bien-être des membres. Certains dispositifs à l'intérieur du groupe seront mis à l'œuvre pour que les différents membres puissent aussi bénéficier des services d'aide. Autrement dit, en apportant de l'aide aux populations locales, rien n'empêche au groupe de pouvoir assister les membres en cas de situation difficile. L'assistance est faite dans le souci de s'entraider, de mutualiser les efforts pour que personne ne soit abandonné. Ceci est observé dans l'association aussi bien que dans la tontine.

Au sein de l'association, l'on note une observation toute particulière autour de la manière dont le membre en difficulté arrive à bénéficier de l'aide. Ce dernier étant en contact avec d'autres du groupe. Il sera donc question pour ces membres de pouvoir montrer cette aide utile. Ainsi, lorsqu'il est confronté à certaines difficultés, l'association est appelée à se mobiliser derrière lui. L'assister dans l'épreuve en apportant du soutien. De même, lorsqu'un membre est appelé à répondre de ses actes au tribunal ou au commissariat. La communauté va se manifester et se mobiliser afin l'accompagner. A titre d'exemple, ces mesures d'assistance sont rencontrées dans certaines associations culturelles des ressortissantes d'un village ou de pays étrangers en milieu urbain. A chaque fois, l'association assiste la personne afin de pouvoir lui apporter un minimum de réconfort social.

Au sein de la tontine, c'est surtout des situations de maladie ou de deuil qu'on observe ces mécanismes. En effet, c'est lorsqu'un membre traverse des péripéties douloureuses, que ses compagnons se mobilisent autour de lui. Des mesures d'accompagnement que le groupe développe à l'égard de ce membre. Autant dire que c'est le moment où la situation de maladie ou de deuil se déclare que la chaîne de solidarité se resserre au sein du groupe. Vu que la tontine recherche cette affinité entre les différents membres. Ceci par le biais de l'assistance psychologique, morale et financière aux personnes concernées par le problème de maladie ou du deuil.

En cas de maladie, la tontine décide d'apporter une assistance au malade. Lorsque ce dernier est à l'hôpital, et la maladie est de longue durée. Les autres membres se mobilisent afin d'aller rendre visite au malade. Lorsque le séjour est prolongé, jusqu'à trois jours et plus une assistance est apportée par la voie de son président. La tontine délègue des membres qui doivent aller rendre visite au malade. Ce déplacement des membres s'accompagne de l'aide financière. Il s'agit d'une enveloppe qui contient de l'argent. Ce fond d'aide issu du prélèvement spécial de la caisse de secours au sein de la tontine, constitue ipso facto l'action de la chaîne de solidarité que la tontine met en faveur des membres. À toutes ces personnes qui traversent une période difficile. A cela s'ajoute la volonté de certains membres, d'amener de la nourriture. Passer un maximum de temps avec le malade, afin de lui apporter du réconfort financier et moral dont il a besoin. Ce geste exprime une liaison claire au niveau de la chaîne de solidarité entre les membres. Une volonté constante de pouvoir s'entraider mutuellement. Cette assistance va même plus loin en ce sens qu'on doit l'assister jusqu'à guérison complète. C'est en ces termes que Bertine JIOFACK affirme : « *même quand on te libère à l'hôpital, et tu n'as personne avec qui passer du temps jusqu'à être guéri, un de nous se porte volontiers de te garder chez lui jusqu'à ce que tu sois sur pieds* »<sup>32</sup>. Ainsi, de ce façon et la manière dont la tontine apporte son soutien au membre lorsque surgissent des moments douloureux. Des épreuves difficiles telles que la maladie ou le deuil.

En ce qui concerne le deuil, la contribution de la tontine est grande en ce sens qu'elle touche l'aspect financier, matériel aussi bien que psychologique. C'est la tontine qui est tenue d'organiser les obsèques, le programme de la veillée jusqu'à l'inhumation du corps.

En ce qui concerne l'assistance psychologique, les différents membres de la tontine se mobilisent pour la veillée. A ce niveau l'opération consiste à remonter moralement le membre. Pouvoir l'aider face à cette situation difficile qu'il traverse, le soutenir, tenir ses mains. Vu que la perte d'un proche est une épreuve difficile. Cette assistance se poursuivra de la levée jusqu'au lieu d'inhumation.

---

<sup>32</sup> JIOFACK Bertine, secrétaire de la tontine "HELPING ACTION".



D'autres part, l'assistance matérielle et financière : à ce niveau aussi, la tontine agit par ses petits moyens, en créant une enveloppe que les membres remettront à la personne en difficulté. Le côté des boissons n'est pas oublié. La tontine cherche des vins de qualité pour la veillée. Des actions pour permettre la réussite dans l'organisation. Par ailleurs une assistance matérielle qui permet à la tontine de pouvoir montrer son élan de cœur à la famille du défunt. La disparition d'un proche affecte les êtres. Il faut ainsi, penser à rendre hommage à l'illustre disparu, et ceci est un long processus qui nécessite l'aide. La tontine contribue financièrement et matériellement aux obsèques. Elle est présente du début jusqu'à la fin des funérailles. Durant cette épreuve douloureuse, l'engagement de la tontine commence par la mobilisation des membres, puis l'opération d'achat du cercueil et du linceul<sup>33</sup>. Les membres se scindent en petits groupes. Certains prennent la direction de la morgue afin de participer à la levée de corps. Les autres se dirigent vers une agence de voyage afin de trouver un véhicule pour la route du village. Toute la tontine prend part aux activités funéraires avec cette effervescence observée de la levée du corps jusqu'à l'inhumation au village.

L'action des associations et tontines, est essentiellement l'assistance psychologique, matérielle et financière. Une assistance marquée par le développement des stratégies qui renforcent la chaîne de solidarité et la cohésion sociale. Ce fait est solidement ancré dans la mémoire des individus. Car elles cherchent à créer un environnement favorable à l'épanouissement des individus et leur insertion dans la société. Toutes les actions vont à la recherche d'une paix durable entre différents membres au sein de l'association, de la tontine.

### **II. 3. Associations, tontines et bien-être communautaire**

L'ensemble de tâches ne se situent pas seulement au niveau de l'assistance sociale. Les associations et tontines focalisent les attentions sur d'autres choses aussi. Elles entendent apporter le développement social. Elles ont la volonté de matérialiser les actions sur le terrain. Notamment à travers des réalisations palpables. Comme l'illustrent des constructions diverses. Durant toutes ces dernières décennies, les associations et tontines ont eu du succès en matière de réalisations sur le terrain. Elles continuent d'enregistrer des résultats notoires. Des réalisations qui témoignent de leur dynamisme. Elles se disent toujours prêtes à relever encore plus de défis afin de répondre toujours aux aspirations des populations locales. De ce fait, on distingue de nombreux microprojets réalisés. Elles participent d'une manière ou autre au développement à travers : la réalisation des points ou adduction

---

<sup>33</sup> Selon la lexicographie, c'est une apparition de la 2<sup>ème</sup> moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, l'expression désigne la pièce de toile servant à ensevelir un mort.

d'eau (forages), la réparation de certaines voies terrestres, la construction ou la réparation des ponts, des toitures de maisons, réalisations de bâtiments servent de centre des handicapés, les actions généreuses de remises des dons de tables-bancs pour salles de classe ou bureaux. Nous n'oublions pas le nombre de fois, où ces milieux ont servi de cadre de regroupement... Ces réalisations touchent l'ensemble des populations locales. Elles ont permis de constater que, de plus en plus les individus retrouvent du sourire dans la société.

Pour mettre sur pied des microprojets au profit des populations, tout part d'abord d'une étude minutieuse. Pouvoir déceler le secteur qui nécessite des travaux. Car à chaque volonté de vouloir améliorer les conditions de vie des populations, une étude s'impose autour du microprojet. Ceci se fait dans un souci d'apaiser les soucis ou d'éviter toutes dérives vouées à l'échec du microprojet. Ainsi, ceci laisse observer, avant qu'un microprojet ne soit implémenté, qu'on tient compte de l'avis des bénéficiaires.

La population locale joue ainsi se rôle essentiel en servant de point clé, elle sert de boussole en ce qui concerne la recherche du succès dans la réalisation. C'est la population qui identifie les secteurs clés nécessitant des solutions. Par conséquent, les associations et tontines se rapprochent de cette population locale, elles dialoguent avec les individus. Un contact dans un souci de faire des consultations au niveau des problèmes rencontrés. Une interaction avec une population dont les inquiétudes soulevées seront prises en compte au moment des réalisations sur le terrain. Pouvoir par la suite, noter avec attention particulière, être aussi à mesure de relever le défi et logiquement, les travaux pourront être lancées.

Les associations et tontines participent au bien-être des populations locales. Elles concrétisent les actions sur le terrain à travers de nombreux microprojets.

### **III. ASSOCIATIONS, TONTINES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

La crise économique survenue au cours des années 1990, a montré que les capacités financières de l'État étaient devenues faibles. Une crise qui ne permet pas de construire une société industrielle telle que voulue par ce dernier. L'économie nationales des différents pays africains connaît de sérieuses difficultés et se trouvent plongées dans une spirale négative. Tout tend vers le bord du précipice. Le moyen alternatif est de faire recours au secteur informel. Beaucoup d'acteurs ayant compris cela, vont se retourner vers ce secteur privé. C'est en ce sens que leur développement va s'accroître, parce qu'il touche le domaine social, culturel aussi bien que l'économique. Le développement économique, s'intéresse à la question des échanges, la résolution des équations de ressources qui raréfient de plus en plus, et s'intéresse aussi à la circulation des biens et des personnes. Les associations et les tontines

ont le plein potentiel d'être des candidats privilégiés afin de résoudre ces nombreux problèmes. Les problèmes tels que la question de l'autosuffisance alimentaire. Les associations et tontines, malgré le faible pouvoir d'intervention, et les moyens limités, entendent favoriser le développement économique. Et l'impact doit être ressenti au niveau national. Ainsi, elles orientent des actions autour du développement économique. Un développement économique qui se manifeste à travers des échanges de biens et des services malgré un faible circuit financiers, malgré leur petite taille, une amélioration du service de production et de distribution, une facilitation dans la commercialisation au niveau des marchés.

Ces acteurs de la société civile ont une capacité de petite taille mais viennent en aide aux besoins individuels et collectifs des populations locales. En offrant des services en des termes de matériels logistiques adéquats et adaptés aux modes et techniques de production moderne, la distribution des semences, intrants aux agriculteurs, et une intervention encore plus visible dans les activités commerciales.

D'une part, les associations et tontines offrent du matériel mécanique. C'est pour permettre aux paysans de remplacer l'outil rudimentaire, utilisé dans le domaine de l'agriculture. Elles remplacent ces outils afin de donner vie aux activités de l'homme du terroir. Par ailleurs, la mécanisation de l'agriculture donne de meilleurs rendements et permet à l'agriculteur de gagner en temps. L'objectif étant ici, de produire beaucoup en peu de temps. Par conséquent, il faut des appareils sophistiqués. Ceci donne l'occasion aux membres des associations et tontines des se rendre auprès des paysans et de remettre des brouettes, des pelles, tracteurs, bref du matériel et des véhicules destinés à rendre encore la production encore plus abondante. Elles ont compris que lorsque le paysan aura renouvelé ses engins de production, la qualité du rendement sera visible.

D'autre part, les associations et les tontines continuent cette lutte en offrant des intrants agricoles aux villageois dans le but de pouvoir maximiser la production. Elles font des tours aux villages, vont à la rencontre des paysans, mènent des activités de distribution des semences et des intrants agricoles. Chaque année, des milliers de sac de semences et sacs d'engrais sont distribués par les associations et tontines aux paysans. Ces interventions montrent ainsi l'engagement des associations à œuvrer davantage au développement de l'agriculture conventionnelle dans nos localités. Elles font de l'agriculture, un pôle attractif en tant que secteur clé au rayonnement du pays, mais aussi une valorisation de la qualité de ses produits.

Des analyses statistiques indiquent des données économiques encourageantes. Elles couvrent certaines activités. Les associations et tontines interviennent dans le cadre du développement économique. Elles concourent à la création de zones d'échanges. Nous avons entre autres le

ravitaillement des zones urbaines en vivres, à certaines occasions, les associations se chargent de transporter des produits transformés, et il y'a la question de la découverte des produits par d'autres localités. Elles font la promotion des vivres, de ces produits, des produits dérivés, durant les mini foires et comices agropastoraux qu'elles organisent. C'est en vue de faire découvrir aux populations les nouveautés, et permettre la vente des produits locaux à des coûts moins élevés. Autant d'actions qui montrent qu'elles participent de manière significative au développement économique. L'environnement des associations et des tontines crée donc ces circuits financiers adéquats qui permettent de répondre aux besoins individuels et collectifs.

Les associations et les tontines, s'intéressent aux activités économiques, et c'est aussi pour permettre de résoudre la question de la dépendance des populations vis-à-vis de l'État. Elles œuvrent en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations locales. Nous observons la création et la promotion des marchés de vivres, la valorisation des produits locaux et le plaidoyer de lutte contre la vie chère. Ceci dans le but de pouvoir remédier au déficit de l'État sur en matière des échanges économiques. Et dans l'optique de pallier aux problèmes observés dans la société. C'est en ce sens que les associations et tontines s'intéressent aux activités économiques.

### **III. 1. Associations, tontines et la lutte contre la pauvreté**

La question de la pauvreté ne date pas d'aujourd'hui. En effet, ce phénomène existait dans les pays africains depuis l'accession à l'indépendance. Mais avec la crise économique survenue à la fin des années 1990, et la chute des coûts des matières premières, l'on a assisté à une aggravation de la situation. L'État a perdu ses moyens financiers et ses pouvoirs sur les activités économiques ont été réduits. Le pays peine à se remettre. Une économie au ralentie, une pauvreté qui gagne du terrain, les caisses d'épargne tombent en faillite, des nombreuses banques ont fermé les portes. Les associations et tontines seront les seules issues pour ces populations. Il était question de trouver d'autres alternatives afin de pouvoir relancer l'économie au sein des pays africains. Les yeux seront tournés vers ces associations et tontines. Nombreuses seront ces populations optimistes qui choisiront la voie de sortie de crise à travers les associations et tontines. Elles constituent des armes de luttes contre la pauvreté en ce sens qu'elles permettent aux populations de sortir de leurs situations de misères au niveau social et économique.

Les associations et tontines rassemblent un grand nombre de personnes ayant la volonté de s'entraider autour des besoins individuels et collectifs. L'objectif ici, reste l'éloignement de la pauvreté en milieu social.

La dimension sociale de cette lutte est autour du resserrement des liens favorisant la cohésion sociale entre les différents membres. Car le combat contre la pauvreté en partie, se trouve au niveau de la suppression des catégories de classes en société. Autant dire que si les classes sociales existent on ne peut véritablement pas éloigner la pauvreté au niveau social. Le mécanisme mis en place permet aux associations d'apporter une assistance aux individus qui se situent à un niveau de vie socialement faible. Alors les associations tout comme les tontines apportent l'assistance aux personnes et promeuvent la lutte contre la pauvreté à travers la chaîne de solidarité. Pour mieux faire reculer la pauvreté.

Vu la situation économique, en matière de demande de services financiers (crédit, épargne), l'Afrique dans son ensemble se caractérise par une population qui a un accès difficile au système bancaire, du fait de la faiblesse de ses revenus et de ses activités. C'est donc souvent, une population peu bancarisée, dont une partie importante n'est pas en mesure de satisfaire les conditions minimales des banques concernant l'ouverture et la gestion d'un compte de dépôt. Du coup, les secteurs du microcrédit et de la microfinance apparaissent comme les seules alternatives aux besoins manifestés. Les associations et tontines commencent par mettre un accent particulier sur la cohésion sociale qui consiste à resserrer les liens sociaux entre différents membres de la communauté. Ceci s'illustre par exemple par les défis que relèvent les bayam-salam, notamment l'accroissement de la production, d'opérationnalisation d'une chaîne de commercialisation au Cameroun et la lutte contre la vie chère. C'est ce qui constitue des axes de luttes contre la pauvreté au sein de L'ASBY.

L'aspect financier dans cette lutte apparaît à travers ce grand réseau d'entraide qui existe pour la défense des intérêts des producteurs, des consommateurs et des acteurs de circuits commerciaux. Pour les associations tout comme les tontines, la pauvreté est préoccupante. L'ensemble de différents groupes qui se constituent à l'occasion de ce combat ont pour ambition d'éloigner le phénomène. La situation avait pris de l'ampleur, et a atteint des proportions inquiétantes. L'engagement de l'État seul ne permet de résoudre le problème. Il est question pour ces associations et tontines de venir en aide aux familles, aux ménages ou foyers. Aux premiers pas, les associations et les tontines œuvrent pour le besoin des membres. En élargissent ensuite les actions de luttes vers les populations locales. Les logiques d'interventions au sein du groupe décrivent cette volonté, cette forme de mobilisation autour d'un problème exprimé et auquel il faut trouver des solutions.

Les associations et les tontines entendent apporter aussi une contribution dans le domaine de la lutte contre la pauvreté. C'est une contribution à travers la lutte pour la cohésion sociale. En vue de faire disparaître les classes sociales existantes. Elles cherchent à favoriser une forme d'harmonie, à

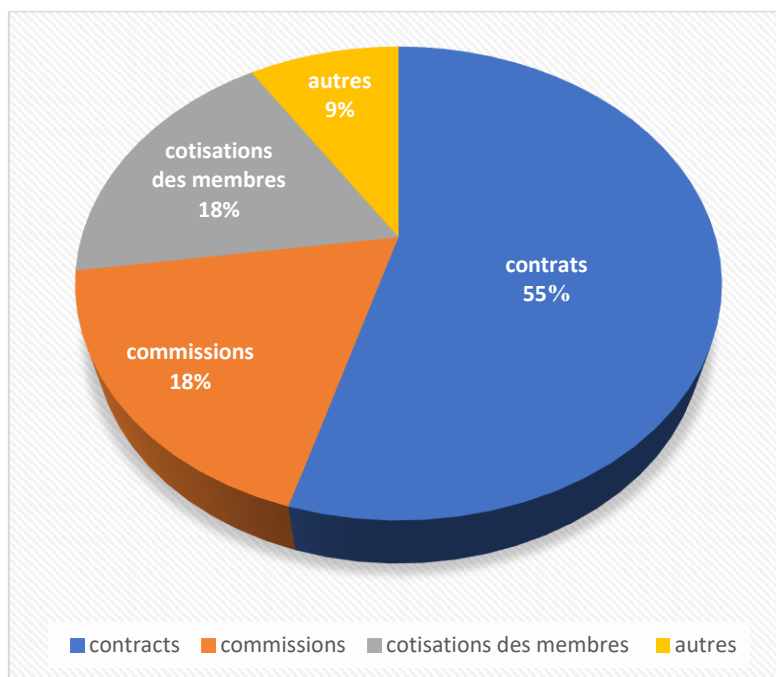
travers diverses activités. Notamment la valorisation des talents et la création des richesses. La lutte, celle de toujours apporté des réponses aux besoins individuels et collectifs.

### **III. 1.a. Associations, tontines et moyens de financements des microprojets**

Les associations et les tontines ne disposent véritablement pas assez de ressources financières afin de pouvoir financer les microprojets. Leur circuit financier est faible. Elles font face au problème des moyens financiers limités. Elles ne mobilisent que les ressources financières disponibles. Elles profitent aussi des occasions de financement qui se présentent au quotidien. Car les problèmes de financements frappent régulièrement aux portes. Mais rien n'empêche la réalisation de microprojets à leur niveau. Elles le font dans le but de pouvoir améliorer les conditions de vie des populations locales. Elles situent le financement de leurs microprojets au niveau des commissions, et des cotisations des membres.

#### **III. 1. 1. a. Moyens de financements des microprojets dans les associations**

Les associations ont des moyens financiers limités. Un problème qui n'empêche pas de trouver d'autres alternatives autour du financement. Les expériences de collaborations ainsi que les réalisations déjà effectuées confèrent une bonne réputation aux associations et tontines. Des expériences de coopérations qui existent dans d'autres secteurs d'activités et qui offrent plusieurs opportunités. Ce sont des occasions de pouvoir négocier les financements des microprojets au sein de la société. Et on distingue trois sources. Des sources de financement de microprojets sont : les contrats, les commissions et les cotisations des membres.

**Graphique n° 2 : Méthodes, moyens et de sources de financement des associations.****III. 1. 1. a. a. Les contrats**

La plupart des financements des microprojets réalisés par les associations s'effectue par voie de contrat. C'est la principale voie à laquelle des nombreuses associations font recours pour réaliser les microprojets. Il y'a plusieurs possibilités pour leur obtention. Elles relèvent des critères suivants : la nature des activités que l'association exerce dans la société. Et ensuite la contribution et le degré de son implication à l'amélioration des conditions de vie des populations. La signature des contrats est faite, dans le but de pouvoir pallier au problème de déficits financiers que rencontre l'association autour des microprojets. L'ensemble de toutes les réalisations des microprojets ne bénéficient pas seulement aux membres, mais à l'ensemble de la société civile. C'est pour cette raison que le contrat mobilise l'opinion de la société. Les activités de réalisations si situent dans un délai limité sur le terrain. Elles concernent un calendrier que les différentes s'engagent à respecter, dans le but d'atteindre des résultats. Ce chronogramme doit être respecté scrupuleusement. Un calendrier des activités, où à chaque fois, nous observons un chronogramme des activités. Il faut notamment déterminer la durée. Il fait aussi, l'objet d'une bonne entente avec les différents partenaires.

Les règles sont soumises aux lois de démarche des projets de développement. Les parties prennent part aux activités s'engagent à respecter l'emploi de temps prévu. Pour toutes associations qui obtiennent des contrats, elles travaillent en collaboration avec d'autres acteurs de la société.

Tout microprojet en tant qu'activité d'amélioration des conditions de vie des populations locales, mobilise un ensemble de personne.

En ce qui concerne l'évolution du travail, la durée des contrats. Il faut dire que le tout dépend des progrès enregistrés sur le terrain. À la suite des évaluations internes faites par les associations.

Les microprojets impulsés par les associations et les tontines sont soumis constamment à des évaluations internes. Et que la rupture du contrat s'explique par un échec ou un retard observé dans l'évolution des travaux. Lorsque des failles apparaissent et l'association constate des retards, tout contrat est retiré automatiquement. Cela est fait dans le but de respecter les engagements et chercher des progrès au niveau des travaux. Autant dire que l'association en cas de défaillance observée, peut décider de stopper toute activité lorsque les clauses du contrat ne sont pas respectées par le partenaire. Et cette résiliation du contrat peut intervenir à tout moment durant les activités. Car l'association évalue toujours le parcours de vie du microprojet. En ce qui concerne le financement des microprojets, il y'a des partenaires qui interviennent dans les activités des associations afin de les encourager. En vue d'encourager et de pousser ces organisations. Parmi les partenaires qui signent des contrats, nous avons des ONG, des organismes des nations-unies : UNHCR, UNICEF, UNESCO, ONUSIDA.

#### Les contrats dans les activités de réalisations.

Les partenaires évaluent les activités. C'est le contrat qui lie les partenaires. Pour qu'il reste valide chaque partie doit apporter de satisfaction au niveau des activités des microprojets. Il faut de sentiments de satisfaction. C'est cela qui donne envie de poursuivre les activités. L'association apprécie l'état de situation. Elle doit juger le niveau d'évolution des travaux, et dire s'il toujours continuer. C'est après différents tests d'évaluation, les termes du contrat sont maintenus, l'association et les partenaires sont tenu de continuer en raison du niveau de satisfaction. Par conséquent, les activités de réalisation suivent un cours normal sans être interrompu et c'est jusqu'à terme. Dans le cas contraire, les clauses seront revues par les parties prenantes du microprojet. Le calendrier de réalisations se fait sur la base des critères au choix, sa planification prend divers itinéraires, ceci se fait en fonction des jours, mois, semestre, trimestre, années. Mais à chaque fois les travaux sont soumis à des contrôles d'évaluation afin d'y voir les résultats. Surtout lorsque l'association et les différents partenaires notent que les activités progressent. La durée du contrat et la planification du calendrier de



réalisation autour du microprojet met en relief, la rigueur dans le travail. Un engagement des différentes parties pour la réussite du microprojet. Le chemin de la réalisation reste soumis à des évaluations. Elles exigent ainsi, du sérieux de la part des associations, afin de toujours bénéficier les contrats avec les partenaires nationaux et internationaux.

### **III. 1. 1. a. b. Les commissions**

Les commissions sont le fruit des labeurs, et des dures négociations engagées avec différents partenaires au niveau national ou international. Nous notons la présence des ministères. Dans le but d'assister les acteurs autour des activités, encore plus de faire obtenir des subventions aux associations. Celles-ci permettent aux associations de poursuivre les activités de développement sur le terrain. Elles influencent fortement la vie des associations. Mais des exigences s'imposent afin de pouvoir être éligible aux commissions. Elles s'attribuent en fonction du degré d'influence de l'association dans la zone. Autant dire que, pour bénéficier d'une ou des commissions, il faut d'abord à l'association de justifier la qualité et la pertinence des activités. Mais aussi faire preuve de bonnes relations que celle-ci entretient avec l'État, ou avec le reste de la société civile. Pour une association qui œuvre dans le domaine social, le passage du ministère des affaires sociales sera favorable à l'obtention des commissions. Les associations doivent ainsi être en harmonie avec toute la société. Elles sont appelées à entretenir de bonnes relations avec toute la société civile. Toujours agir au bénéfice des populations locales, influencer ces populations locales et la société civile par de bonnes actions. Ceci dans l'espoir d'obtenir ou pouvoir signer des commissions avec des partenaires au développement. Pour ces associations, les bonnes commissions tombent en fonction du secteur d'activités. Ainsi, pour faire un bon choix, il faut réaliser des œuvres dans le domaine où l'accent est mis en priorité sur ce développement. C'est en ce sens que les associations parviennent à de meilleures commissions. Les différentes commissions proviennent des structures de l'État telles que : MINEPDED, MINJEC, MINPROFF. Des commissions qui permettent aux associations de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations locales.

### **III. 1. 1. a. c. Les cotisations des membres**

C'est l'élément clé sur lequel l'association met un accent particulier, surtout en ce qui concerne le financement des microprojets. C'est à juste titre que le groupe contraint les membres à cotiser régulièrement. Une obligation faite, afin des pouvoir répondre aux besoins vitaux de l'organisation, mais aussi aux besoins des populations. Les cotisations sont importantes pour la réalisation des

microprojets. A chaque réalisation, l'on note cette présence remarquable de la cotisation des différents membres. Bref toute la vie des associations aussi bien que celles des tontines. Car la plupart des activités proviennent du financement par les cotisations instaurées par les différentes organisations. Pour des nombreuses associations d'ici et d'ailleurs, la cotisation compte beaucoup. Même si les contrats, commissions signées sont au premier plan en matière de financement. Elles ne sont pas la seule source de financement des microprojets. Les cotisations participent au financement des activités. Sans elles, les activités de nombreuses associations seront en périls voire aux arrêts. Au quotidien, une mobilisation est observée autour de ces cotisations. L'argent des cotisations est d'une grande valeur. La cotisation est une valeur significative à l'œuvre des financements des microprojets. A titre d'exemple, le financement des activités D'AJEPEC, d'ADJEEBS relèvent de la cotisation des membres. C'est par ce point qu'il faut montrer la valeur que représente la cotisation autour du financement des activités de l'association. Elle reste un point clé pour le financement des microprojets et des investissements.

### **III. 1. 1. a. d. Autres formes et sources de financement des microprojets**

Nous pouvons faire état de diverses sources de financement obtenues avec certains partenaires. Dans le but de pouvoirs accomplir les objectifs. Les partenaires poussent les associations et pour l'ensemble, les efforts sont louables. Ils leur proposent un service d'aide financier pour les activités. Ces autres financements sont la résultante des conventions signées avec d'autres acteurs de la société civile. Ces essentiellement des partenaires qui entretiennent des bonnes relations avec les associations. Ils sont issus des différents secteurs d'activités, privée ou publics. Ils proviennent des administrations, des organisations, des hôpitaux, les cliniques de la ville et certaines personnalités. D'autres organisations de la société œuvrant dans des domaines agricoles, agro-industrielles, alimentaires. Ces partenaires tiennent vraiment à apporter une aide financière aux activités. Elle sera précieuse même si le taux est faible.

Les associations sont reconnues pour leur utilité au quotidien. Elles mènent des activités de développement. Mais elles ont besoin de financement afin faciliter ces activités. Ces financements ont des sources diverses. Elles proviennent d'autres partenaires ou alors du de l'engagement de chaque membre à payer la cotisation. Ces financements sont importants car ils servent en partie à certaines réalisations. Mais les associations et la société civile ont compris, c'est en s'unissant que l'on fera davantage des efforts, pour une meilleure construction de la société.

### **III. 1. 1. b. Moyens de financement des microprojets dans les tontines**

Au niveau des tontines, la seule et l'unique source de financement reste essentiellement la cotisation des membres. L'issue des moyens de financements résulte d'une initiative prise au sein du groupe. L'engagement de financer les activités par des ressources internes avec cette volonté commune des membres. Initiative prise par tous, en vue de concrétiser les actions. De ce fait, la tontine tient à appuyer le financement par des ressources internes grâce à une solidarité généreuse entre différents adhérents. Pour elles, la cotisation est une source de financement importante au même titre qu'au sein des associations. Car un souci majeur se présente vis-à-vis de la tontine. Elle fait face au manque de générosité des partenaires de la société civile surtout au niveau du financement des microprojets. Ainsi la mobilisation des moyens de financements s'avère comme l'ultime source de financement. Celle-ci constitue la seule voie par laquelle la tontine passe pour véritablement financer les microprojets. Sans la cotisation, aucune réalisation ne peut véritablement être effectuée sur le terrain. La tontine est une organisation de la société civile autonome, et seule la liberté consensuelle constitue le point essentiel de l'union. Elle ne peut que compter sur les moyens internes pour le financement de ses microprojets.

L'espoir de pouvoir éloigner la pauvreté aujourd'hui dans la société africaine repose en partie des initiatives des associations et tontines. D'un point de vue économique, elles promeuvent l'entrepreneuriat et le bien-être social en contexte de pauvreté. Pour cette raison qu'elles financent les activités de petite taille. Elles luttent efficacement pour le renforcement de la solidarité africaine. En créant un fond de solidarité permettant de favoriser une cohésion sociale. Elles œuvrent aussi pour la suppression des classes sociale. Ceci ne pourrait être réalisable que grâce à des moyens de financement suffisants. Le combat est d'repose sur une mobilisation absolue et totale des membres et de la société civile. Pour cette raison qu'elle fait intervenir plusieurs partenaires autour d'un même objectif. Certaines initiatives locales de développement représentent et constituent des points clé et stratégiques à l'amélioration des conditions de vie des populations. Elles sont aujourd'hui pour l'Afrique, des nouvelles dynamiques sociales internes sur lesquelles de nombreuses possibilités de changement sont envisageables. Certainement que, dans les années avenir, des projets de grande envergure relèvent aussi de responsabilité. Ainsi, nous dirons que les associations et tontines communiquent mieux avec les populations locales et comprennent leurs attentes. Apporter des solutions à leurs préoccupations. Leur volonté de pouvoir faire reculer la misère ont donné lieu à une mobilisation pour des grands défis à relever au sein du continent. Elles apportent l'assistance aux populations locales surtout au niveau des problèmes recensés. Elles réalisent de microprojets malgré leurs faibles revenus, et restent des moyens alternatifs au développement.

#### IV. ASSOCIATIONS, TONTINES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans les sociétés actuelles, le développement durable occupe une place de choix. Le développement durable est une façon d'organiser la société de manière à lui permettre d'exister sur le long terme. Cela implique de prendre en compte à la fois les impératifs présents mais aussi ceux du futur, comme la préservation de l'environnement et des ressources naturelles ou l'équité sociale et économique.<sup>34</sup> Les associations et tontines sont en concordance avec ces exigences du développement durable. Elles agissent au quotidien dans le domaine social, économique et prolongent les actions au niveau écologique. Et l'on se permet de situer ces initiatives de développement dans l'environnement des organisations qui participent à la réalisation d'un développement durable. La liste des réalisations des associations et tontines montre qu'elles militent en faveur de la préservation de notre écosystème. Elles s'inscrivent parmi les organisations dont les agendas défendent les causes environnementales.

Pendant longtemps, les associations et les tontines répondent aux besoins des populations locales et de leurs membres. Elles constituent des cadres d'investissement pour les générations futures. Cependant, comment peut-être ce développement durable ?

De nombreuses activités des associations et tontines ont pour vocation, la question de la préservation de notre environnement tant que milieux de vie des hommes. En effet, ayant constaté que l'homme, dans ses activités menace dangereusement la survie de la planète. Toutes les actions néfastes et nocives commencent à porter atteintes aux continents. L'être humain touche sévèrement la couche d'Ozone, à travers la destruction sauvage des forêts, il menace la planète, ainsi qu'à travers de multiples pollutions. Autant de problèmes, qu'il faut dès à présent résoudre en dénonçant toutes ces aliénations et barbaries humaines vis-à-vis de la planète.

Les associations et tontines livrent des batailles pour la préservation de la nature. Tout en conduisant à la protection des espèces, les espèces humaines, marines, et fauniques. L'action de militer pour la protection de l'environnement n'est pas seulement le fait des ONG, ni de l'État. Mais de la société toute entière.

Au niveau environnemental, nous avons la création des locaux appropriés pour des dépôts d'ordures. De nombreux points de dépôt d'ordures sont installés. Des opérations de ramassage et de recyclage des déchets ménagers et matières plastiques. Comme tel est le cas, avec des marches quotidiennes de ramassages des bouteilles et emballages plastiques, que nous observons dans différentes artères de la ville. L'ADEV à travers son projet lutte contre la montée de l'insalubrité dans certains quartiers de la ville de Yaoundé. Pour Félicité DJOUKOUO : « le projet WELFARE a pour

---

<sup>34</sup>[Http://www.adevcmr.blog4ever.com](http://www.adevcmr.blog4ever.com)

but d'y remédier par des actions concrètes à travers la mise sur pied de méthodes incitatives visant l'implication de tous. Le projet consiste en un ensemble d'activités entrepris dans l'optique de promouvoir, sensibiliser et mobiliser la population autour de la problématique de la protection de l'environnement en général, mais surtout de sa préservation à travers le nettoyage et l'assainissement de leur espace de vie immédiat »<sup>35</sup>.

Ces actions à promouvoir le développement durable, s'étendent aussi avec la création des coins afin de pouvoir déposer nos ordures. Ces bacs à ordures serviront à recueillir ces ordures à n'importe quel endroit de la ville. C'est une façon aussi, de lutter contre tout ce qui met en cause la santé de l'homme. Recueillir les déchets constitue des actions de lutte pour la préservation du milieu, et d'offrir un environnement sain aux populations locales.

Toutes ces réalisations entrent en conformité avec le respect des normes environnementales et écologiques. A travers ces réalisations, les associations donnent une opportunité de soutenir le combat en faveur de la protection de l'environnement. Elles réclament davantage une participation massive.

Au niveau de l'équité sociale, elles œuvrent avec une grande attention en faveur des personnes handicapées et sensibles. Ces différentes couches vulnérables, auxquelles il faut apporter des solutions durables. C'est en répondant au : « *concept de besoins et, plus particulièrement, des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité* »<sup>36</sup>. L'altruisme des associations et des tontines en faveur des populations locales, est visible dans le cadre de l'amélioration permanente et constante des conditions de vie. Elles permettent aux populations locales de mieux se situer dans la société. Et de pouvoir sortir de la situation de précarité et de la pauvreté. Une difficulté sociale prise en charge par l'État à travers les politiques de développement. Ces politiques de développement qui s'inscrivent dans une logique d'endettement continu. C'est ce qui donne toutes les raisons à HAPI, lorsqu'il affirme que : « *l'altruisme des associations des tontines [...] alterne avec l'égoïsme et le développement précaire des politiques d'équilibres qui s'inscrivent dans une logique de consommation continu des générations qui ne sont pas encore nées* ».<sup>37</sup>

Dans cette logique, les associations et les tontines montrent une grande attention. Avec une ambition de combler les attentes du présent et celle des générations futures. Elles resteront ainsi, des milieux favorables à la production au développement durable. Pour HAPI, la constitution des associations et tontines permettrait sans doute de secourir l'État au niveau social dans la recherche des meilleures conditions de vie. Permettre aussi, d'avantage à ces populations, d'éloigner l'extrême

<sup>35</sup> Déclaration de DJOUKOUO Félicité, directrice exécutive de l'association, faite lors d'une interview accordée à News, et aux médias, la date du 6 Février 2016.

<sup>36</sup> Portrait historique de l'évolution de la notion de développement, EDU 6014, formation à distance et développement 2010.

<sup>37</sup> HAPI, *Les tontines comme modèle de développement social au Cameroun*, université de Montréal, école des sciences sociales, Mars, 1991, p 112.

pauvreté. Ce souci d'altruisme des associations et tontines permet le renforcement de la chaîne de solidarité existante entre les générations du présent et celles futures.

Au niveau de la rentabilité économique : il est question de la participation des associations et tontines aux activités économiques. Elles sont d'une grande utilité aujourd'hui. Ces initiatives locales de développement mènent des activités économiques dont la contribution influence le PIB. Elles créent des circuits de financement pour des petits secteurs d'activités. Dont elles sont détentrices des capitaux servant d'investissement. Leurs actions facilitent le flux économique, contrairement aux banques qui peinent à satisfaire les problèmes de financement.

Une allocation plus efficace des ressources, apport régulier en capitaux privés, dont les associations et tontines font preuves afin de pouvoir participer aux activités de développement. La mission principale est celle est de mettre à la disponibilité des membres et de la société les capitaux. Vu le gros problème de financement que rencontrent les acteurs du secteur informel. Elles vont à l'assaut des investisseurs et chefs d'entreprises. Elles viennent en aide, en proposant des capitaux, et participent à différentes activités, beaucoup plus dans l'élaboration de stratégies d'investissement. Et d'une manière efficace et plus durable. Elles densifient les coopérations économiques entre les acteurs de différents secteurs. Donnant ainsi, des occasions, de trouver des moyens et renforcer les finances.

La rentabilité économique des associations et tontines comme processus de développement durable. C'est grâce à une intervention dans l'apport de ressources financières, un apport régulier en capitaux privés, publics au niveau des investissements nécessaires à la survie des entreprises, des agriculteurs, des commerçants. Celle d'assurer la qualité de vie en répondant aux besoins de sécurité financière, physique dans leur processus de production, de nutrition, d'alimentation, d'habitation, de transport, au sens de JACOBS et SADLER. Les associations et les tontines s'insurgent contre toutes ces formes de dépendance vis-à-vis des organes de l'État et en dénonçant les abus de l'État sur les citoyens.<sup>38</sup> Mais aussi une intervention dans les activités en vue d'une densification économique.

Le souci d'utiliser rationnellement les ressources naturelles, matérielles afin que les générations futures puissent en profiter, c'est l'objectif principal du développement durable. C'est une forme de développement qui permet de répondre aux aspirations de chaque être humain d'être en santé, éduqué, libre dans son expression, aimé, reconnu au niveau social. Et de satisfaire à des besoins vitaux, le besoin d'un milieu sain afin de maintenir le système d'équilibre, maintenir les systèmes d'une utilisation de ressources naturelles disponibles qui se raréfient au quotidien, entretenir la vie humaine et sa longévité. A chaque fois l'homme doit avoir une forme de régulation dans cette utilisation. Afin

---

<sup>38</sup> ELA, Jean-Marc, *L'Afrique des villages*, Paris, Karthala, 1971.

d'assurer la pérennité de ces ressources tout en respectant les normes de la conformité écologique. Aussi au niveau économique en assurant la qualité de vie, répondant aux besoins de la sécurité alimentaire. Le ravitaillement des populations locales, l'amélioration des politiques de production et la défense des droits des consommateurs.

Les enjeux théoriques et pratiques des associations et tontines sont essentiellement des réalisations palpables au bénéfice des populations locales. Toutes ces réalisations s'étendent sur divers plans : social, économique, et environnemental. Dont la mission principale pour elles, c'est celle d'une participation dans l'amélioration des conditions de vie des populations locales. Les associations et tontines constituent des initiatives de développement qui contribuent au bien-être individuel et communautaire. Leurs contributions sont énormes. Des réalisations effectuées qui témoignent le souci d'amélioration des conditions de vie des populations locales et manifestant une volonté de rester toujours auprès d'elles. Elles font des réalisations telles que l'approvisionnement en eau. Elles ont aménagé des points d'adductions d'eau potable, des investissements humains concrétisent les actions de ces associations et tontines sur le terrain. Elles ont aussi, une volonté pour un développement de type durable. Toutes les réalisations sont en conformité avec la défense et la protection de l'environnement ou de l'écologie, le respect de l'équité sociale et la défense des droits des humains, et préserver les générations futures des malheurs du présent.

## **CHAPITRE 4 : ASSOCIATIONS, TONTINES, POPULATION LOCALE, ÉTAT ET LE DÉFI DE LA CONCRÉTISATION DU DÉVELOPPEMENT À TRAVERS DES MICROPROJETS AU CAMEROUN**

Le développement aujourd'hui n'est pas seulement une affaire ou le fait de l'État. Cette conception est dépassée. Nous disons qu'il est trop resté entre ses mains. L'État a montré ses limites en matière de solutions à apporter à certains besoins de base des populations. Ceci a nécessité une forte mobilisation et une implication totale de cette population dans la recherche des solutions aux meilleures conditions de vie. Les populations font face à des situations qui imposent des défis au quotidien. Ainsi, elles se constituent en groupe d'initiative locale. Ainsi, elles se regrouperont sous d'initiatives locales. Des regroupements au nom d'association, tontine, GIC... en vue de ne se laisser périr face aux aléas et difficultés de la vie sociale. Ces initiatives multiples étant très proche des populations locales seront aussi confrontées à des situations difficiles. L'État à travers les moyens financiers dont il dispose peut intervenir dans le cadre des activités. L'appui technique de certains organismes nationaux et internationaux sera mobilisé pour relever les défis. Tout un assemblage d'efforts pour mettre en pratique le développement. Dans cette logique, le développement demande une implication de tous. Une mutualisation des efforts au quotidien. Les solutions à apporter aux populations en matière de développement est le résultat d'une construction sociale des acteurs. Le souci majeur, c'est de ressortir les différents acteurs qui s'activent afin de pouvoir réaliser des microprojets en faveur des populations notamment dans le cadre de la recherche du bien-être. L'analyse permettra de dégager la consubstantialité de ce rapport harmonieux entre ces acteurs.

### **I. QUÊTE DE NOUVEAUX PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT**

Pour apporter une qualité de vie meilleure aux populations, par la volonté de concrétiser leurs actions sur les terrains, les associations et les tontines recherchent des partenaires. D'autres acteurs de la société avec des ambitions similaires. Elles font recours à d'autres forces, avec lesquelles elles interagissent quotidiennement dans la société. Elles ne veulent pas être seules au quotidien. Ce sont des acteurs avec qui elles entrent en interaction. Autant dire que les associations, les tontines font recours aux partenaires en vue de réaliser les microprojets. Ensemble, ils constitueront logiquement



des composantes permanentes qui entrent en symbiose et forment un seul bloc en vue de l'atteinte des objectifs. Et Pour des résultats dans ce qu'ils font au quotidien. Ceci grâce aux efforts mutuellement acceptés dans la société. Elles ont la conviction de pouvoir soulager la vie des populations locales. A cet effet, elles diversifient leurs relations à plusieurs niveaux : social, économique, politique, culturel et même environnemental. Ces coopérations sont développées dans le but de pouvoir obtenir des financements, la main d'œuvre, ou alors un appui logistique et technique servant de matériel roulant adéquat. Bref tout ce qui peut aider à l'atteinte des objectifs ou la réalisation des microprojets. Un accompagnement de taille de la conception jusqu'à la réalisation des microprojets. Elles ont comme partenaires : les populations locales, l'État, des ONG, des organismes des nations-unies, la presse. L'ensemble des relations tissées avec ses partenaires, permettra sans douter d'apporter encore plus de solutions et soulager les souffrances de ces populations locales.

### **I. 1. Appui de la population locale aux activités de réalisation des microprojets**

La réalisation des microprojets n'est pas seulement le fait des acteurs d'associations et tontine. C'est un défi qui interpelle aussi la population locale. Sa contribution est essentielle et joue un rôle dans cette construction. La participation des autres est attendue. Raison pour laquelle, on trouve d'autres acteurs. Ils agissent au niveau des activités. Et font partie de la population locale qui joue un grand rôle dans les activités des associations et des tontines. La contribution de cette population locale est de taille en ce sens qu'elle constitue d'abord un maillon essentiel dans les activités de concrétisation sur le terrain et offre un soutien de poids aux associations et tontines. Une volonté commune à d'autres formes d'organisations, elle assiste les associations et les tontines au quotidien dans la réalisation des tâches. C'est à ces propos que TCHEPNANG NDEFFO Eric, dira : « *nous restons sensibles aux avis, et doléances des associations et des tontines dans la tâche exaltante de leurs missions, vouloir nous apporter la qualité d'une vie encore décente. Nous sommes engagés en retour à leur offrir l'aide nécessaire dont ils auront besoin afin de finaliser les actions sur le terrain* ». <sup>39</sup> Les acteurs de la population locale tiennent à respecter leur engagement d'être auprès des associations et tontines, et de leurs apporter l'assistance matérielle nécessaire. Surtout lorsqu'il est question de l'amélioration des conditions de vie des populations. Cette contribution est importante, en ce sens qu'elle constitue un élément clé qui contribue à la réussite des microprojets. Des acteurs se mobilisent autour des microprojets. Les associations et tontines dans les activités, à partir de la conception, la planification

---

<sup>39</sup> TCHEPNANG NDEFFO, Eric, un acteur de la population locale.

jusqu'à la réalisation des microprojets. Ainsi, la population locale participe aux activités des associations et tontines en offrant un soutien en main d'œuvre et un apport matériel et logistique.

### **I. 1.a. La main d'œuvre de la population locale comme soutien aux associations et aux tontines**

La main d'œuvre constitue une pièce de contribution de la population locale aux associations et aux tontines. La population locale tient à contribuer, c'est à travers la main d'œuvre qu'elle fournit aux différentes réalisations. Le déficit des ressources humaines est observé et illustre les nombreuses difficultés des associations et les tontines. Surtout lorsqu'il s'agit de réalisation des microprojets. Nous avons entre autres ce refus des jeunes au bénévolat, le manque à gagner, l'absence d'assurance et de protection sociale... Ces soucis soulèvent des inquiétudes pour les associations et les tontines en quête du bien-être des populations. C'est autant des raisons, qui poussent ces organisations à se rapprocher de la population locale. Et cherche à obtenir une aide auprès d'elle. Afin d'accompagner les activités des microprojets. Au sein des associations, nous avons un groupe de jeunes volontaires qui consacre quelques heures de leurs temps au profit des associations et des tontines. Ils se rendent aux locaux des associations et prennent notes des heures de descentes sur le terrain. Lorsque ce moment arrive, ces jeunes sont au milieu des membres, ils disposent d'autorisation de mener les activités auprès des membres. A la fin de la soirée, ils doivent retourner à la base pour la présentation du rapport des activités. Au sein des tontines, elle est loin d'être une simple contribution, le groupe assiste la tontine et se rend à la réunion après les travaux. C'est un moment de renouer leurs relations. Une mobilisation festive, l'honneur de participer à une grande fête que la tontine organise au sein de la communauté. La réalisation concernerait quelques peu les microprojets des populations locales. Une mobilisation accrue autour des microprojets au bénéfice des populations locales. La population locale y participe afin de faciliter des réalisations des microprojets. Ces réalisations sont à l'honneur de son bien-être communautaire.

### **I. 1. b. L'apport matériel et logistique de la population locale à la réalisation des microprojets**

La population locale ne pouvant apporter d'appui financier consistant aux associations et tontines, elle tient tout au moins à offrir d'autres contributions. Elle offre un service d'ordre matériel, technique et logistique. C'est la deuxième forme des contributions que les associations et les tontines reçoivent de la population locale. Dans l'optique de pouvoir fournir des efforts, et répondre aux doléances des associations et tontines. Les relations existantes entre la population locale, les associations et les tontines permettent de couvrir en grande partie, les difficultés matérielles et

logistiques observées lors de la réalisation des microprojets sur le terrain. Tout en espérant la finalisation du microprojet sur le terrain. Les populations locales offrent régulièrement aux associations et tontine le matériel dont celles-ci ont besoin. Afin que celles-ci puissent travailler et réaliser les tâches dans des bonnes conditions. Des matériaux de première nécessité dont dispose les populations locales sont ainsi mis à la disposition des associations et des tontines.

Au niveau local, du matériel logistique tel que : des véhicules roulants, des outils techniques. On distingue : des voitures, des motos ou tricycles. Et bien d'autres outils utilisables. Des outils servent de transport, de l'achat jusqu'au site de réalisation des microprojets. D'autres outils qui seront utilisés sur le terrain. À l'exemple des brouettes, des pelles, machettes et houes. Autant d'outils que la population locale met à disposition, au profil des associations et tontines. Recherchant le succès dans la réalisation des microprojets. Cette contribution, permet de mieux harmoniser les rapports entre la population locale, les associations et les tontines.

Les associations et tontines par leur méthode séduisent les populations locales afin d'adhérer aux idéaux de vie descente qu'elles prônent au quotidien. Lorsque ces à travers acteurs sont disponibilité, les associations trouvent des moyens comment leur intégrer. Ces personnes offrent les outils nécessaires et adéquats à la réalisation des microprojets. Ceci dans le but de pouvoir participer à la construction, et aussi atteindre les objectifs du développement.

Ainsi perçu, le souci des acteurs de la population locale est d'être présent dans les activités des associations et des tontines. Une présence qui se matérialise par l'apport de la main d'œuvre et des outils nécessaires à la réalisation des microprojets. Leur contribution reste essentielle, à la hauteur des attentes et ambitions d'une participation au niveau local. Elle se caractérise particulièrement par des apports d'ordre humain, matériel, logistique et technique. Allant de la conception des microprojets jusqu'à la concrétisation sur le terrain. C'est un appui qui montre cette symbiose existante entre les associations, les tontines et les autres acteurs de la société. Ces relations permettent de renforcer d'avantage la volonté d'améliorer les conditions de vie des populations locales. Mais aussi, preuve d'un défi que le développement est une affaire qui interpelle l'ensemble des acteurs de la société.

## **I. 2. Associations et tontines et le projet État-nation**

La volonté de créer une nation plus prospère en mettant en avant la culture est un projet au cœur des préoccupations de l'État. C'est ce qui caractérise toute la diversité ethnolinguistique, culturelle que l'on rencontre dans les sociétés africaines. Elles sont aussi à l'origine de certains conflits et

exposent ces sociétés à des guerres tribales, des génocides, le rejet de l'autre. Malgré tout, les associations et tontines, font partie de notre quotidien et elles constituent le moyen d'insertion dans la société. La question cruciale est celle de pouvoir trouver des issues, et comment insérer les associations et tontines dans le processus de gouvernance. C'est un mode de gouvernances plus compliqué pour l'État. La vision des associations et tontines est trop limitée et se situe au niveau local. L'État vise une croissance globale et nationale du PIB, les associations et tontines résolvent les questions économiques au niveau local. L'État met sur pied des institutions financière et bancaire à partir de certaines normes, or les associations et tontines sont détentrice de capitaux, mais n'ont souvent pas de compte bancaire. Mais concourent évidemment au bien-être des populations locales. Il sera question pour l'État de pouvoir trouver des stratégies et moyens pour pallier aux problèmes d'intégration des associations et tontines dans les activités. Des initiatives servant des moyens alternatifs au développement. Même si, les opinions divergent à celle de l'État à des moments. Elles ont une forte organisation sociale, économique, politique et culturelle qui sert d'argument valable dans le mode de coexistence pacifique des cultures. Elles ont une histoire particulière et un patrimoine culturel bien connu du peuple. Et la réussite de la gouvernance réside aujourd'hui dans des modes d'organisation fondées sur ce type d'agent de socialisation.

Le patrimoine culturel du peuple se retrouve aussi au sein des associations et tontines, ces derniers favorisent la cohésion sociale et le progrès. L'on sait que tout part de la culture du peuple et de la manière de s'organiser au quotidien pour ce peuple.

Les associations et tontines sont des organisations à caractères multiformes. Dans toute cette diversité, elles partagent de nombreuses valeurs communes. L'État profiterait des atouts de ces organisations. Parce qu'elles se chargent d'encadrer toujours les individus, de ressembler ou mettre en commun différentes communautés. Elles conservent des valeurs historiques et se chargent de les inculquer aux membres à travers une éducation ou transmission par des structures sociales traditionnelles propres à chaque « clan » « tribu » ou « ethnie ». Et plus tard, chaque groupe se considèrera égal à l'autre. L'État prend en considération ces structures traditionnelles, ou travaille avec elles. Elles mettent en avant la liberté, et défendant à juste cause cette liberté afin que chacun trouve un moyen d'épanouissement. C'est en ce sens que HAPI remarque à propos de leur environnement : « *la présence au sein du même groupe du riche et du pauvre, diplômés des universités et des analphabètes, la prise en considération du point de vue de chacun* »<sup>40</sup>. Elles sont ainsi favorables à l'expression des libertés individuelles. On retrouve au sein de ces groupes des personnes de toutes les couches sociales. Un milieu où le partage de la culture est l'élément essentiel qui uni les membres

---

<sup>40</sup>HAPI, op.cit., p 106.

malgré le niveau d'étude, la classe, le rang social de chacun. Tout le monde se réunit autour de quelques personnes qu'ils choisissent par leur volonté de pouvoir les diriger.

La constitution d'association et de tontine en milieu urbain aussi bien qu'en milieu rural fait ressortir le souci de préserver la culture. En maintenant son organisation sociale traditionnelle pour permettre à l'individu de mieux s'insérer dans la société. Des formes d'organisation au sein desquelles on trouve des chefs traditionnels, des chefs de villages. Ce sont des personnes choisies comme leaders des associations et tontines.

L'État entend toujours fonder le projet d'État-nation. Il va intégrer ces élites dirigeantes dans le mode de gouvernance. L'opinion des personnes compte véritablement pour une cohésion sociale. Ainsi, l'État tira vers ces leaders, leur octroie une certaine souveraineté. Accordant la possibilité de prise de décision au niveau local. Par ce choix porté sur les chefs, à travers leur titre, ils sont des représentants des valeurs traditionnelles importants aux yeux de l'État. Et ont la possibilité d'agir à son nom. Ces derniers s'engagent en retour dans l'exercice des fonctions, comme mission principale, de pouvoir accompagner l'État dans la recherche de la cohésion sociale. Nous retrouvons ces leaders à la tête des chefferies traditionnelles ou groupement culturelle. Ce sont des personnes ayant des traits de caractères en rapport avec l'histoire du peuple, ils ont une expérience profonde du milieu, le chef traditionnel représente les pouvoirs publics comme auxiliaire de l'administration.

Leur intégration dans les projets de la vie nationale du pays s'avère efficace en ce terme qu'ils maîtrisent leur environnement. Et ces personnes ont pour mission d'accompagner l'État dans ses missions délicates en tant que régulateur de la vie nationale. Les associations et tontines tiennent ces engagements. Parce que nous avons la prise en compte de la culture. Une grande considération et de reconnaissance à l'égard de la culture comme facteur du développement et élément du bien-être psycho-social des membres qu'ils ont la charge de diriger.

Les associations, les tontines et l'État ont développé des valeurs communes et solides pour structurer l'organisation sociale. Ces valeurs permettent aux individus de s'épanouir, sauvegarder la paix et l'unité nationale. Mais aussi, pouvoir mieux diriger à travers le choix de certains de ses leaders. Autrement dit, l'ambition de pouvoir de vivre dans l'harmonie est une question des valeurs du milieu. Ainsi, chaque peuple structure des valeurs sociales solides nécessaires à l'intégration des individus. Des valeurs d'expression de liberté sur toutes ses formes. La question d'État-nation relève d'une organisation de tous. C'est le résultat d'une conjugaison d'efforts pour trouver la cohésion nationale, dont la paix reste ce qui est au-dessus de tous. Par ailleurs, il faut développer des stratégies pour que personne ne puisse s'égarer, ni entretenir le tribalisme dans la société.

Afin de pouvoir fonder véritablement des organisations spécifiques qui répondent aux réalités des sociétés africaines, il faut la mise en place des organisations qui cadrent aux réalités du milieu. Ces organisations jouent un grand rôle. Celui de rassembler au maximum les individus. En s'appuyant sur la culture comme élément qui uni tout le monde. Ainsi, les associations et tontines se chargent de jouer ce rôle dans la société. En grande majorité, elles sont des cadres par excellence pour l'épanouissement des individus qui partagent la même culture. Elles sont des pierres angulaires dans nos sociétés. Des cadres qui véhiculent des valeurs nécessaires à l'insertion de l'individu dans la société. La sélection des valeurs permettra sans doute le développement des nations africaines. L'État s'appuie ainsi sur certains des leaders d'associations et tontines pour favoriser cette forme parfaite de coexistence pacifique entre les cultures et les hommes. Car au milieu des associations et tontines, on trouve bien des valeurs importantes qui servent d'insertion à la société.

### **I. 3. Appui des partenaires : l'État aux associations et de la population locale aux tontines**

Selon Thomas LUCKMANN et Peter BERGER, la réalité est le produit d'une « construction sociale »<sup>41</sup>. C'est une construction qui tient compte des circonstances socio-historiques des acteurs, du temps, de l'espace, de son contexte, de la culture mais aussi, il est fruit des interactions individuelles et collectives des acteurs des forces en présence qui se côtoient quotidiennement. Au même titre que la réalité, le développement est une activité qui interpelle la société. Cette construction présente le développement comme une activité communicationnelle. C'est l'occasion de voir le grand ensemble de la société, toutes ces forces, qui fournissent des efforts pour matérialiser une volonté commune. Les associations et les tontines reçoivent des soutiens multiformes issus de nombreux partenaires. La presse, les organismes intergouvernementaux et bien d'autres qui se décident de prendre des mesures d'accompagnement. Ces différents partenaires apportent de l'aide à plusieurs niveaux, nous avons notamment les conseils, le renforcement des capacités du personnels à travers des séminaires et bien d'autres actions.

#### **I. 3. a. Soutien multiformes des partenaires**

La synergie entre les associations, les tontines et d'autres partenaires témoigne de la qualité des relations tissées au quotidien. C'est dans un cadre de consensuel en vue de pouvoir dynamiser les coopérations bénéficiées dans la réalisation des microprojets. Les associations et tontines soutiennent

---

<sup>41</sup> Termes utilisés par LUCKMANN, Thomas, et BERGER, Peter, "*La construction sociale de la réalité*", Paris, Masson, Armand colin, 1996.

l'idée d'être accompagnés, un soutien tel que le renforcement des capacités de son personnel. En mobilisant les partenaires afin de mieux relever ensemble les défis de la concrétisation du développement. L'État est auprès des associations, à travers de nombreuses actions significatives. En matière de coopération, l'aide venant des partenaires se situe au niveau de la scène nationale et internationale. Les associations et les tontines reçoivent un soutien multiforme des partenaires. Ces partenaires partagent le même objectif, celui de la recherche du bien-être et de l'amélioration des conditions de vie des populations locales.

### **I. 3. a. 1. Les médias et la presse**

La reconnaissance des médias, de la presse à la participation de la vie nationale, au niveau de la construction, et au développement du pays ne commence guère aujourd'hui. En effet, c'est depuis la fin des années 1950. C'est dans un ouvrage : *l'information et le développement national*, publié aux éditions nouveaux horizons, que Wilbur SCHRAMM, a constaté, la carence ou le déficit au niveau d'informations dans la majorité des pays d'Afrique. C'est l'une des causes à l'origine de la misère qui sévissait dans cette partie du monde. Schramm insiste sur l'information, comme outil à mettre au service du développement des populations locales. En matière d'information, seule la bonne utilisation de l'information, assure un bon rendement. Schramm l'évoque en soulignant que seul des moyens d'information suffisamment développés peuvent assurer une information « libre et satisfaisante ». Ainsi, les organes de presse apportent une grande contribution dans le processus de développement national. Les associations, les tontines seront séduites et feront recours à ces derniers comme soutien à la concrétisation des actions et microprojets.

Les médias permettent d'accomplir la quête du bien-être. Ces outils de communication offrent aux associations et tontines une plateforme d'échanges avec les autres acteurs de la société civile. De ce fait, les associations et tontines sont appelées au quotidien à sensibiliser, les populations locales. Alors, elles organisent des discussions et échanges, des débats sur des plateaux de chaînes de télévisions, des stations radio. Pour elles, c'est autant de moyen pour atteindre leurs cibles. Ces discussions sont généralement organisées en vue de la prise de conscience des populations locales sur certains faits. Mais aussi, en les exhortant à adhérer à des initiatives qu'elles entretiennent au titre du bien-être de leurs populations. Le grand enjeu est ainsi autour de la contribution que les médias apportent aux associations et tontines dans l'atteinte des objectifs. Les médias sont souvent caractérisés par des lacunes tant dans les méthodes au niveau des moyens. Ils apportent malgré tout, des appuis aux acteurs du développement. Ainsi, considérant certaines conceptions sur les média, il n'est guère prouvé qu'ils sont des ennemis du développement. Les médias sont importants pour les associations et

tontines. Ce sont des facteurs essentiels aux activités de développement. Les médias profitent à l'ensemble de la société. C'est grâce à leurs services importants pour les associations, les tontines. Ces initiatives de développement font recours à ces outils de communication dans la cadre de l'atteinte des objectifs.

C'est par ses outils et moyens de communication mis à la disposition de la société civile, que les médias présentent des ambitions communes à celles des associations et tontines. Pouvoir participer aussi au développement. Ils permettent un accès à l'information autour de la vie nationale, du continent, et du monde partout et pour tous. Ces médias sont mis à contribution ainsi auprès des associations et tontines. Les outils de communication des médias et presse servent en grande partie à pouvoir informer. Encore mieux, de faire des plaidoyers afin de dénoncer toutes formes de restrictions et d'atteintes aux droits humains. Il est question pour ces associations et tontines d'encourager la protection des droits humains. D'instaurer l'équité dans la société et de manière pacifique, en se servant des médias. Car d'après certains les droits de la personne, humaine de la femme, des étudiants, des jeunes filles, des personnes minoritaires (pygmées, handicapées, lépreux, malvoyants) sont bafoués, ou respectés au quotidien. Les médias de presse privée ou publique ouvrent les portes aux associations et les tontines afin de corriger ces manquements aux droits de la personne humaine. Par exemple : CANAL+, CANAL2, CRTV, stations Radio-FM, SOPÉCAM.

### **I. 3. a. 2. L'État et ses ministères**

Principal artisan du développement jusqu'ici, un point de vue stipule que l'État est détenteur du pouvoir en matière de l'amélioration des conditions de vie des populations. Le développement est resté jusqu'ici dans sa conception, une histoire de l'État. Il est centré autour de l'État et pendant longtemps. Mais aujourd'hui, la nécessité d'une synergie d'action entre différents acteurs de la société, révèle que le développement est fruit des constructions. Dans cette perspective, le développement est une affaire qui concerne toute la société. Raison pour laquelle, les associations, tontines et l'État se décident d'unir les efforts quotidiennement pour soulager les souffrances des populations locales. Une conjugaison d'efforts entre plusieurs forces. Ayant beaucoup observé les résultats des associations sur le terrain, l'État entre en partenariat avec elles. Il intervient toujours dans le cadre de ces progrès notoires enregistrés. Il reconnaît et confère à certaines de ces associations le statut d'utilité publique. Dans le but de pouvoir combler aux manquements observés dans ses stratégies de terrain. Les associations dans leurs capacités sont sans doute à la hauteur des attentes sur le terrain. L'État n'offre pas un financement consistant aux associations, mais arrive à soutenir les associations dans leur action.



De ce fait, l'État à travers ses organes offre une aide de renforcement aux associations. Un appui à travers une franche collaboration entre les associations de la ville et les ministères : MINAS, MINPROFF, MINEDUB, MINESEC, MINESUP, MINFI, MINEPDED, MINJEC et son conseil national de la jeunesse, CCIMA. Des collaborations garantissant un minimum de protections et de sécurité aux membres des associations et mettant à leur disposition des forces de maintien de l'ordre : la gendarmerie, police. L'État met ses locaux à la disposition des associations pour des organisations des manifestations et de remises des dons. À titre d'exemple : l'espace des mairies de Yaoundé 3e et 4e.

### **I. 3. a. 3. Les organismes des nations-unies**

La grande contribution des associations et tontines pour le bien-être des populations locales est remarquée au niveau national et qu'international. Les réalisations sur le terrain témoignent le combat et méritent d'être encouragées. De ce fait, de nombreux organismes des nations unies ont aussi cette volonté au même titre que les associations. Celle d'œuvrer au quotidien dans des domaines tels que : la protection de l'environnement en tant que milieu de vie de l'homme. Le domaine de la lutte contre les maladies endémiques qui a tant ravagées de nombreux pays du monde. La défense des droits de l'homme et reconnaissance de l'égalité entre tous les citoyens à l'échelle nationale aussi bien qu'internationale. Les organismes des nations-unies sont devenus des partenaires pour les associations. Ces partenaires apportent du soutien aux activités des associations. Dans le cadre de la lutte contre les pandémies et endémies en Afrique, les organismes des nations-unies offrent en continu des stocks des médicaments. Des cartons en provenance de certains pays, qu'ils mettent à la disposition des associations en vue d'étendre les actions et atteindre les zones enclavées. Dans le cadre d'appui aux actions de luttés contre la transmission et la propagation du VIH/SIDA, de séminaires de sensibilisation sont organisées avec les acteurs des associations. Les débats portent sur la méthode d'usage du préservatif masculin et féminin, les moyens de prévention de cette maladie, et comment limiter la transmission de la mère à l'enfant.

A terme, l'on a remarqué que des progrès notoires ont été enregistrés. Si bien que les droits humains sont de plus en plus respectés grâce aux actions des partenaires qui viennent en appui aux associations. Le ralentissent de la chaîne de transmission du VIH/SIDA, la chute du taux des personnes infectées et des décès liés à cette maladie. De nombreux organismes de nations unies USAID, UNESCO, UNHCR, ce sont mobilisés aux côtés des associations dans le cadre d'appui aux actions de luttés et de soutien aux actions. Ces organismes mettent à la disposition des associations des stocks de médicaments. Des séminaires de formation en continu des acteurs des associations dans le cadre du

renforcement des capacités grâce aux systèmes de coopération et des partenariats du système des nations-unies. Ainsi, de nombreux organismes se rallient et sont aux côtés des associations pour apporter du soutien.

En somme, la mise en place des associations et des tontines justifie la raison des préoccupations bien fondées dans la société. Chacune de ces préoccupations vise à répondre favorablement à des doléances bien exprimées par les populations locales. Elles soulagent ces populations en relevant de nombreux défis du quotidien, notamment avec des actions de concrétisation du développement. À partir des objectifs qui orientent leurs actions au quotidien. Dans le souci d'améliorer les conditions de vie des populations, elles ne sont pas seules dans cette lutte, nous avons d'autres acteurs de la société civile, les ONG, l'État et les organismes des nations-unies. Ces partenaires ont décidé d'œuvrer à leur côté. Tous ces partenaires viennent en appui aux associations et tontines en donnant des coups de main. Les associations et tontines sont très proches des populations et maîtrisent bien l'environnement elles apportent des soins de première nécessité pour des problèmes de développement auxquels les populations font face. Cependant, leur environnement est fragile et elles sont confrontées à de sérieuses menaces internes et externes qui paralysent les actions. Cela caractériserait les difficultés rencontrées sur le terrain. Des difficultés essentiellement d'ordres économiques et politiques.

**TROISIÈME PARTIE: RÉALITES ET  
DIFFICULTÉS DANS LES ACTIVITÉS DES  
ASSOCIATIONS ET TONTINES AU CAMEROUN**

Cette dernière de partie de notre recherche montre que l'incursion dans la vie des associations et des tontines renseigne aussi le chercheur sur un certain nombre de problèmes. Ces problèmes constituent les réalités et les difficultés qui menacent sérieusement la poursuite de leur activité sur divers plans.

En termes de réalités, il faut relever la revendication des biens destinés aux populations locales par les autorités administratives et locales. Une extorsion conduisant les associations et les tontines à mener les activités en marge de toutes attentions afin de ne pas fleurter avec ces autorités administratives.

En termes de difficultés : elles sont nombreuses. Au niveau économique : les associations et les tontines sont en carences de moyens financiers. Elles rencontrent le problème de moyens financiers limités. Ce déficit de moyen ne leur permet pas de réaliser de projets. Le manque de matériel et logistique de transport : le défi de pouvoir des matériaux de construction s'impose énormément. L'indiscipline des membres. Au niveau politique : le problème de retard dans la délivrance et l'obtention des agréments par les autorités administratives. Et le souci de la bancarisation des tontines en Afrique.

L'ensemble de ces réalités et difficultés impacte sérieusement les associations et les tontines. Ces réalités et difficultés observées remettent en doute les activités des associations et des tontines dans la société.

## CHAPITRE 5 : LES RÉALITÉS OBSERVÉES DANS LES ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS ET TONTINES AU CAMEROUN

La liberté est limitée dans les activités des associations et des tontines. Au Cameroun, tout comme ailleurs en Afrique, elles sont confrontées à de nombreuses difficultés. On observe des restrictions, des oppressions, de graves menaces, de la part des autorités qui portent atteinte à leurs activités. Il y'a aussi des conflits au sein de ces groupe. Autant de problèmes qui limitent les activités des associations et des tontines auprès des populations. Ceci illustre qu'elles ne disposent véritablement pas de pouvoir et d'autonomie leur permettant de s'imposer sur le terrain. Autant dire, les associations et tontines n'arrivent pas librement à mener des activités sans connaitre de perturbation sur le terrain. Elles sont en proie aux affaires de justice pour des actes d'abus de confiance, il y'a aussi les mesures contraignantes de restriction des libertés associatives par l'État. De nombreuses difficultés au quotidien, dont il faut être à la hauteur pour relever les défis. Ces problèmes paralysent l'ambition et la volonté d'améliorer les conditions de vie des populations locales. Les activités des associations et des tontines restent menacées au quotidien. L'exercice que se livre la présente partie, c'est de faire une étude détaillée de ces problèmes, qui existent dans les activités des associations et tontines.

### I. AU NIVEAU DES ASSOCIATIONS

Au cours des dernières années, l'on a observé des restrictions des libertés dans les activités des associations. Un texte élaboré par l'État en vue d'un contrôle systématique de la liberté d'association prévoit la dissolution en cas de non-respect des clauses de départ ou en cas de doute autour de leurs activités. Une restriction des libertés imposée par l'intervention abusive de l'État dans leurs activités. Ainsi, pour certaines associations, l'État constitue un obstacle pour les activités. Cette intervention de l'État remet en cause sa crédibilité. Cette intervention de l'État pousse les associations à revoir les dispositifs mis en place. Elles ont changé de stratégies de descentes sur le terrain. Afin de ne plus laisser l'État agir ou intervenir dans leurs activités. Car l'État devient de plus en plus un obstacle majeur qui entre en contradiction avec ses activités à travers des réclamations.

Les associations entrent en conflit avec l'État pour des éventuels cas de réclamations des biens. Ces biens qui appartiennent aux associations font l'objet d'extorsion par des autorités administratives.

En ce sens que, l'État contrôle tout et ne laisse rien échapper à sa souveraineté. L'État ne parvient pas à tout soumettre à sa volonté. Et cherche par ses stratégies, des voies et moyens pour imposer sa domination. Une domination qui commence par une restriction de la liberté des associations. Mais aussi de revendication des biens appartenant aux associations. Du coup, les associations sont tenues d'exécuter les ordres des autorités administratives. L'intervention de l'État suscite des tensions pour les associations mais aussi pour les populations locales. Le problème posé par l'Etat sur les restrictions des libertés associatives permet de limiter les capacités du regroupement. C'est une situation déplorée par Charles DEBBASH et jacques BOURDON dans *les associations*.<sup>42</sup>

Tout commence lorsque les associations s'engagent à faire des descentes sur le terrain, avec des biens destinés aux populations locales. Et qu'il faut remettre ces biens aux populations. Ce geste montre ainsi l'ambition majeure des associations. Celle de pouvoir contribuer à améliorer la qualité de vie des populations locales. De ce fait, elles sont appelées à se mobiliser dans les coins et rues de la ville, les établissements scolaires, différentes artères de la ville et quartiers. La raison est d'agir au bénéfice des populations locales. L'objectif pour ces associations, c'est la recherche des solutions nécessaires à l'épanouissement des populations locales, en apportant une contribution à la lutte contre la pauvreté, la misère. Ces mobilisations consistent non seulement à offrir aux populations des biens matériels mais aussi faire preuve d'affection pour l'assistance sociale dont elles font preuve. Cependant, Elles seront confrontées à des difficultés. Une interruption de ses activités par les autorités administratives. Pour poursuivre les actions sur le terrain. Les autorités administratives exigent les biens. Des exigences d'une quote-part des autorités administratives. Lorsque les associations auront satisfait les désirs des autorités administratives, les membres pourront continuer le travail sur le terrain. Les associations sont reconnues d'une grande utilité pour les populations locales.

Cette situation montre qu'à certains moments, les actions des autorités administratives entravent celles des associations. Elles ne laissent ainsi, aucune autonomie aux associations et la manière dont elles entendent mener le combat sur le terrain. L'État se mobilise à travers ses organes pour limiter les activités que mènent les associations. L'État menace les membres des associations. Pour tout en essayant d'interrompre. Des interdictions formelles qui portent atteintes aux activités des associations, surtout lorsqu'elles ne respectent pas l'avis des autorités administratives.

Les associations n'ont véritablement pas la sérénité, ni la confiance dans les opérations de charme et la quête du développement pour les populations locales. Pour de nombreuses raisons : l'intervention des autorités administratives dans ses activités. Ceci se manifeste à travers des actes de réclamations des biens. Si elles arrivent à poursuivre les activités, c'est seulement lorsqu'elles se

---

<sup>42</sup> DEBBASH, Charles et BOURDON, jacques, op.cit., 5.

conformement à cet environnement et se soumettent aux exigences de la loi de l'État. La seule solution est de pouvoir trouver le consensus autour des réclamations exprimées par les autorités administratives.

## II. AU NIVEAU DES TONTINES

Les activités des tontines sont confrontées à de nombreux défis au même titre que celles des associations. Un véritable problème dans cette mission de pouvoir apporter une vie décente aux populations locales. Elles sont constamment soumises aux contrôles et à la loi de la puissance étatique. Les réalités observées au sein des activités des tontines sont similaires à celles des associations. Un exercice de soumission au pouvoir de l'État mais aussi certains comportements malsains des membres.

La réalité ambiante des autorités administratives est aussi présente dans les activités des tontines. Certains agents de l'État sont à l'origine de la dégradation des rapports avec certains partenaires au développement. Cette situation présente l'État comme une force antagoniste. Ce dernier fait stagner les activités des organisations qui visent le bien-être des populations locales. Il faut éviter de s'exposer aux autorités administratives. Surtout lorsqu'elles sont en possession des biens au quotidien. Les tontines et les autres organisations apportent des solutions quand il faut améliorer les conditions de vie des populations. Ceci ne peut être réalisable que si les agents publics se conforment aux exigences du milieu. Ces agents publics réclament une part des biens dont disposent les associations et tontines pour leurs activités. Des oppressions farouches et formelles, des réclamations des biens par des autorités administratives. Ces actions se traduisent parfois par une saisie de ces biens appartenant aux tontines et destinés aux populations locales. Du coup, elles se soumettent dans l'objectif d'accomplir l'activité en cours. C'est en ces termes que Paul TCHOUTANG, dira : « *lorsque nous faisons de descentes sur le terrain, nous faisons face aux autorités administratives* ». <sup>43</sup> Les tontines, au même titre que les associations sont appelées à se conformer aux "règles". Car certains agents de l'État ne cessent d'asphyxier les engagements des tontines.

D'autres parts, il est observé dans les activités des tontines, des manquements aux engagements de départ entre les membres. Il y'a ce fait que certains membres refusent de cotiser pour d'autres. C'est une réalité au sein des tontines, celle qui décrit la volonté de l'individu à toujours adhérer au sein de la tontine et ne plus vouloir honorer le respect des engagements personnels et collectifs.

L'engagement de départ se base sur une liberté contractuelle. La confiance est de mise entre les différents membres. Une confiance placée au centre du contrat social et en l'absence de règles

---

<sup>43</sup> TCHOUTANG, Paul, président de la tontine " solidarity "

juridiques. C'est un contrat social auquel chacun s'attèle à respecter l'ensemble des engagements de départ, le respect de la parole donnée et le respect des clauses de la tontine. Mais, des défaillances finissent par apparaître dans les activités. Certains comportements malsains montrent un sentiment d'égoïsme à l'égard de la tontine et révèlent les véritables intentions de certains membres. Ces comportements fâcheux remettent ainsi et logiquement, tout en cause, la qualité des relations existantes, entraînent des doutes à l'ensemble des engagements pris et le non-respect de la parole donnée au départ. Ces faits constituent un danger pour la tontine.

Le sentiment d'égoïsme au sein des tontines se caractérise par le retard ou le refus de paiement des cotisations à allouer à d'autres membres. Nous retrouvons des membres qui investissent au titre de l'épargne mais refusent la cotisation après leur passage. Cette situation domine sur la solidarité du groupe. Le concerné trouve des moyens et des motifs afin de pouvoir payer l'épargne, et fini par avoir des altercations sur la cotisation avec la hiérarchie. Selon lui, la priorité se situe au niveau des épargnes et non autour des cotisations. Surtout lorsque ce dernier sait que son épargne va générer de bénéfices à la fin des activités ou de l'année. Une réalité triste dans les activités des tontines. C'est à ce titre que Judith GWET dira :

*« Le vrai problème au sein de nos activités ne se situe pas au niveau des abus de confiances, ni au niveau des difficultés à pouvoir venir en aide aux personnes en difficultés, mais plutôt au niveau des certains membres qui refusent totalement de cotiser pour d'autres membres. Mais préfèrent verser leurs épargnes ».*<sup>44</sup>

Cet accent sur l'épargne au détriment de la cotisation quotidienne, dévalorise la tontine. Car elles sont des stratégies bien pensées avec des intentions fondées qui remettent en cause l'ensemble des tours des différents membres. Ce climat qui prévaut menace non seulement l'harmonie, mais perturbe aussi l'ensemble des activités de la tontine.

L'ensemble des activités des associations et des tontines sont confrontées à de nombreuses difficultés au quotidien. Des difficultés qui menacent la survie de ces organisations. Au sein des associations, la question de réclamation des biens par des autorités administratives s'observe au quotidien. L'État édicte des règles aux organisations se situant sur son territoire. Il le fait à travers des textes et pouvoirs dont il dispose sur l'ensemble de ces organisations. Cette situation fait des associations de potentielles proies. Surtout lorsqu'on sait qu'il y'a des rivalités sur le terrain. Au sein des tontines, des comportements néfastes finissent par remettre en doute les engagements. Des

---

<sup>44</sup> GWET, Judith, secrétaire de la tontine "NJANGUI".



membres s'accordent à verser les épargnes, mais refusent de payer les cotisations. Ces problèmes ralentissent les actions sur le terrain et menacent sévèrement les activités. Ils constituent l'ensemble des réalités observées dans les activités des associations et des tontines au Cameroun.

## CHAPITRE 6 : LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES ASSOCIATIONS ET LES TONTINES DANS LEUR QUÊTE PERMANENTE AU DÉVELOPPEMENT

Les associations et les tontines sont des organisations de la société civile en plein essor dans les pays d'Afrique. Durant toutes ces dernières décennies, elles ont connu une croissance considérable dans la société. L'amélioration des conditions de vie des populations reste au cœur des rencontres. Tout comme l'objectif qui reste le même celui d'apporter un minimum de bien-être. Créer un sentiment de satisfaction individuelle et collective chez les membres, et aussi à l'ensemble de la population locale. A certains moments, elles font face à certains problèmes. C'est notamment le cas des moyens financiers pas toujours satisfaisants, l'opposition de l'État à certaines initiatives relevant de la volonté de la société civile. Autant de choses qui permettent de dire que les associations et tontines sont confrontées à de nombreuses difficultés. Il faut souligner le fait que ces difficultés portent atteinte à l'ensemble des objectifs qu'elles se fixent au quotidien. L'atteinte de ces objectifs n'est toujours pas chose facile. En d'autres termes, les associations et tontines doivent surmonter des contraintes afin d'accéder au développement. Mais, ces barrières rencontrées rappellent aux associations et tontines l'immense tâche qu'il faut braver pour atteindre certains objectifs. Pour obtenir des résultats escomptés, elles sont soumises aux lois auxquelles elles doivent s'adapter au quotidien. Ceci dans le but de pouvoir réaliser des microprojets sur le terrain au bénéfice des populations locales. A cet effet, elles mobilisent diverses stratégies sur le terrain. L'exercice qui nécessite l'attention toute particulière, c'est celle de relever l'ensemble de difficultés économiques et politiques perceptible dans les activités des associations et tontines. Ensuite, il sera question de démontrer comment ces difficultés fragilisent les organisations, mais aussi, ont des impacts sur la réalisation des microprojets.

### I. DIFFICULTÉS D'ORDRE ÉCONOMIQUE

Les associations et les tontines rencontrent des difficultés financières. Elles font face au problème de moyens financiers limités. Une difficulté très visible, qui les empêche parfois de réaliser des microprojets. Notamment dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations locales. C'est une difficulté qu'elles peinent à surmonter à cause du contexte économique actuelle.

Une situation qui remet en cause la volonté constante des organisations à œuvrer en faveur du bien-être des populations locales. Parmi les difficultés économiques rencontrées, nous avons les moyens financiers limités, l'insuffisance des matériaux logistiques, techniques, et l'indiscipline des membres.

### **I.1. Les moyens financiers limités**

Le problème des moyens financiers limité reste la difficulté majeure d'ordre économique des associations et tontines. Elles rencontrent régulièrement ce problème au quotidien dans les activités surtout en matière de l'amélioration des conditions de vie. Toute la société sait que c'est autour des moyens financiers que repose l'espoir de pouvoir réaliser le développement. Il faut souligner que les moyens sont nécessaires dans toute activité de développement. C'est pour autant dire que les activités des associations ou des tontines reposent sur un besoin en moyen financiers satisfaisant. Et que le déficit de ces moyens financiers causerait de grands retards ou l'arrêt des activités. Afin de pouvoir offrir et faire bénéficier aux populations locales d'une vie décente, les associations et les tontines sont appelées à mobiliser de gros moyens financiers. Une mobilisation des moyens financiers qui nécessite de faire appel à plus de solidarité et de générosité des membres au sein du groupe afin de pouvoir réaliser des microprojets. Du coup elles sont obligées de procéder à la collecte de fonds des différents membres. L'utilité de la collecte des fonds est destinée non seulement au fonctionnement des associations et des tontines. Mais aussi, elle servira à ces organisations plus tard dans le cadre de réalisations des différents microprojets. Le problème des moyens financiers limités a toujours frappé aux portes des associations et tontines. Il a constitué un lourd fardeau, et a poussé certaines associations et tontines à l'arrêt des activités. Les cotisations des membres constituent la principale source de fonds pour les microprojets. Malgré la présence de nombreux partenaires aux cotés des associations, il faut soulever ce fait qu'elles n'ont toujours de pas des moyens financiers satisfaisants. Le problème des moyens financiers limités est un souci quotidien que rencontrent les associations et tontines dans leur quête du bien-être des populations.

La difficulté du financement des microprojets est un problème crucial pour les associations et les tontines au quotidien. Elle reste liée au problème des moyens financiers limités. Car le financement s'avère d'une extrême rareté. Mais, afin d'apporter de solutions à ce problème, elles sont appelées à développer des stratégies de financement internes pour atteindre les objectifs. Une méthode qu'il faut constamment adapter à la réalité économique du groupe. Les conséquences observables sont profondes, une migration ou une reconversion vers d'autres secteurs d'activités.

## **I.2. L'insuffisance de matériel technique et logistique**

Toute réalisation sur le terrain exige une mobilisation de la main d'œuvre et le groupe doit disposer de matériel, logistique et technique. Et le matériel logistique de réalisation fait défaut tout comme le cas des ressources financières. Le problème d'insuffisance de matériel de réalisation est présent dans les activités de développement. C'est une situation rencontrée par de nombreuses associations et tontines du monde et celles d'Afrique en particulier. Cette situation montre que ce secteur d'activités n'est pas épargné tout comme le reste de la société. Par conséquent, il faut disposer de matériels ou outils adéquats et nécessaires aux réalisations. La tâche ardue ici est de pouvoir relever ce défi des moyens logistiques. Ce grand déficit pousse les associations et les tontines à tendre la main vers le reste de la société. L'objectif étant de trouver de l'aide matérielle afin de pouvoir concrétiser les réalisations. L'offre de la population locale est régulière aux demandes des associations et tontines. Même si, elle ne couvre pas l'ensemble de besoins en matière de matériel, logistique et technique. Cette aide reste une solution envisageable au problème de déficit matériel de réalisation. Cette difficulté est observée régulièrement lorsque ces initiatives de développement en phase de réalisation sur le terrain. Les membres ne cessent d'évoquer au quotidien ce problème afin que soit trouvées de solutions définitives. Cette difficulté est aussi un combat permanent pour les associations et tontines. Il faut lui accorder une attention particulière et nécessité la mobilisation de l'ensemble de la société.

## **I.3. L'indiscipline des membres**

Parmi les problèmes qui touchent sévèrement l'activité des tontines, l'on note particulièrement l'indiscipline des membres. Un problème qui menace la tontine aujourd'hui et remet en cause toute sa crédibilité. Il faut rappeler que la viabilité des activités de la tontine repose essentiellement sur un contrat social, un engagement personnel et le respect de la parole donnée. Un engagement où chacun est tenu de rassurer la communauté. Mais aussi, une volonté de mettre en confiance le reste du groupe. Mais le comportement affiché par certains membres ne donne pas une bonne image des tontines dans la société. Malgré leur appartenance au groupe, ils mobilisent des stratégies pour éviter ou contourner les règles de la police interne. Ces sont des membres caractérisés par la mauvaise foi. Il y'a le départ des départs massifs de trésoriers avec l'argent des membres, des situations de vols, d'escroqueries et d'abus de confiance. En dépit de la multiplication des mesures et mécanismes de prévention autour des cotisations. Ces actes condamnent la tontine. Les membres, à la recherche des solutions à ces problèmes, se trouvent obligés d'engager des poursuites judiciaires. C'est une situation décrite au sein du groupe. Un groupe est une organisation où il y'a un « *développement des stratégies des acteurs*

*sous la forme d'intérêt individuel et personnel* », <sup>45</sup> comme le souligne Mancur OLSON. Cela est dû au comportement des certains membres. Dans un but d'approfondir de manière critique le fonctionnement des groupes et des organisations de nature économique.

Le comportement de certains adhérents est source de nombreux problèmes. Nous observons et trouvons toutes formes de dérives et défaillances. Les membres sont sources de problèmes à plusieurs niveaux : le retard des cotisations et la difficulté de remboursements des prêts à la tontine.

En ce qui concerne les cotisations, chaque membre est censé faire parvenir son fond au moment opportun. Afin qu'il ne pénalise personne. Pour éviter de payer des amendes, ni porte atteinte à l'ambition du groupe. Tel que prescrit le point de départ de leur engagement. Tout est basé sur la confiance et le respect de la parole. Mais l'homme par sa nature trouve des issues et moyens pour ne pas le faire à l'intervalle de temps définit. Il le fera à sa guise, exprimant des difficultés financières. Ce comportement a favorisé des pratiques malsaines. Le membre remet sa cotisation avec un retard. Poursuivant les activités, juste le temps pour lui d'attendre le passage de la cognotte à son tour, et trouver de possibilité de disparaître dans la nature. Ce problème surgit régulièrement dans les tontines, à cause de l'absence des sanctions politiques, et un manque de mécanisme de rigueur en matière de gestion des litiges internes des tontines. Surtout lorsque les membres savent quelque fois le manque de consensus autour des poursuites judiciaires. Un problème crucial au point où certains soulignent le manque d'engouement à pouvoir contribuer financièrement aux tours des autres. En sens qu'un membre affirme : « *pour ce qui est des cotisations, certains le font, mais avec retard, d'autres après avoir eu la cognotte refusent même de cotiser aux tours des autres* ». Lorsque des problèmes au niveau des cotisations subsistent au sein du groupe, il sera communiqué au censeur l'ampleur de la situation causée par le membre. Immédiatement, il va réagir en prenant une décision à l'égard du membre concerné. Le plus souvent, la tontine fixe les modalités des sanctions. Le membre concerné est tenu simplement de doubler la cotisation au prochain tour. Ceci dans le but de pouvoir rattraper le déficit de la précédente cotisation.

Le problème des retards observé en matière de cotisation témoigne de la mauvaise intention des certains membres. Ce comportement rebelle impacte considérablement l'organisation et le cycle de la tontine. Aujourd'hui, la tontine connaît des doutes dans ses activités. Jusqu'au point où de nombreuses personnes retournent vers des établissements d'épargne et de micro finances.

Le problème de cotisation n'en demeure pas le seul au sein des tontines. Nous observons d'autres cas réguliers, le problème de remboursement des prêts de certains membres. Cette situation

---

<sup>45</sup>OLSON, Mancur, *La logique de l'action collective*, Paris, PUF, 1978, p 170.

accentue les difficultés de la pratique des tontines dans la société. En effet, il y'a certains membres qui se présentent pour demander des prêts et une fois obtenu, le remboursement fait défaut. Ils ne songent plus à rembourser le montant emprunté. L'analyse de Mancur OLSON (1965) permet de mieux illustrer cette difficulté au sein des groupes. Mancur OLSON postule qu'au contraire des intérêts du groupe, les acteurs agissent de manière rationnelle. Cet auteur introduit à travers sa perspective individualiste une théorie de l'action collective reposant sur des postulats tels que la taxinomie de groupe<sup>46</sup>. Olson stipule qu'au fur et à mesure que les groupes sont grands, l'intérêt collectif des membres diminue. En effet, l'idée de OLSON pose avec pertinence, la situation des membres ayant obtenu des prêts pour soutenir leurs activités. Et lorsque le moment de rembourser les prêts arrivent, les membres évitent les discussions sur ce sujet. Or, ils n'ignorent pas que ce fait pénalise le groupe. Car, la tontine fait comprendre aux membres au départ qu'elle met à la disposition de tout le monde une banque de prêts. Ceci pour permettre aux différents membres qui sont dans le besoin d'obtenir des prêts. Et la restitution des fonds s'inscrit dans le cadre des bénéfices réalisés. La situation de prêts non-remboursés bouleverse les activités et d'une manière sévère. La tontine établit certains principes pour résoudre le problème. Accorder des prêts aux membres en fonction des capitaux d'investissement, des épargnes, des montants accordés à des taux de pourcentage fixés par l'ensemble du groupe. Et comme moyen de recours, la tontine peut entreprendre des poursuites judiciaires. En effet, de nombreux problèmes sont observés au niveau des remboursements des prêts. Car le sentiment d'égoïsme à quelque peu domine chez certains individus.

Les activités des associations et des tontines appellent à une certaine rigueur. Les associations et tontines sont confrontées à de sérieux problèmes économiques. Notamment le problème de moyens financiers limités, l'insuffisance de matériel logistique et technique, et une indiscipline caractérisée des membres. Ces problèmes restent des sérieuses menaces pour la survie des associations et des tontines. Elles sont tenues de surmonter l'ensemble de ces obstacles pour véritablement parvenir à réaliser l'ensemble des microprojets. Ces difficultés économiques s'inscrivent dans le registre de note des associations et tontines comme des défis à relever, qu'il faut traverser au quotidien.

## II. LES DIFFICULTÉS D'ORDRE POLITIQUE

Les problèmes d'ordre politique n'épargnent pas les activités des associations et les tontines sur le terrain. Elles font face à la contrainte du milieu qui essaie toujours de dicter la conduite à tenir

---

<sup>46</sup>La notion renvoie à l'action de se procurer un bien collectif sans coercition ni intervention extérieure, cela dépend du degré d'interdépendance entre les membres du groupe.

malgré toute l'ambition de braver les obstacles économiques. Elles réclament plus de liberté et d'autonomie dans les activités. Et trouvent même des moyens de contourner les textes et lois. Mais peu importe l'ensemble des mesures qu'elles développent à l'égard des autorités administratives, elles restent conditionnées par la souveraineté de l'État. Elles n'arrivent véritablement pas à se détacher de cet environnement qui s'impose à elles. A cause des textes juridiques qui régulent les activités au quotidien. Et étalent ainsi les limites de leurs pouvoirs dans un environnement où la démocratie faire des progrès. Les associations et tontines expriment un manque de liberté vis-à-vis de l'État. C'est dire qu'elles sont constamment soumises au pouvoir des autorités de l'État. Car l'Etat par sa puissance contrôle tout ce qui se trouve sur son territoire. Le véritable problème de ces organisations de la société civile, c'est le manque de liberté. Surtout en ce contexte de liberté d'expression et de démocratie libérale. A cette question cruciale du manque de liberté, Charles DEBBASH et Jacques BOURDON dans *les associations*, avaient commencé à pointer du doigt les restrictions des libertés d'association et l'intervention abusive de l'État dans les activités. Juste parce que l'État tend à monopoliser et contrôler tout, c'est à juste titre qu'ils déclarent que : « *la souveraineté étatique se méfie toujours des puissances étatiques qu'elle n'encadre pas* »<sup>47</sup>. L'État se méfie beaucoup de certaines organisations à cause de la nature des activités qu'elles mènent sur son sol. Par conséquent, il faut élaborer de textes qui encadreront leurs activités. Il faut tout d'abord commencer par restreindre les libertés par tous les moyens. Trouver des issues pacifiques aux problèmes de ces organisations. Au titre de la tontine par exemple, lorsque surgissent des cas d'abus de confiance, l'État intervient pour trouver un terrain d'entente entre les différentes parties. Ceci est un problème crucial, auquel il faut même accorder une attention particulière afin de trouver des solutions. Les analyses permettront de pouvoir comprendre les enjeux des interventions de l'État, évidemment ce qui constitue les difficultés d'ordre politique.

### **II.1. Le contrôle étroit des associations par l'administration**

Les associations se heurtent au problème d'un contrôle étroit de leurs activités par l'État. Elles sont soumises à la souveraineté étatique et au contrôle permanent des autorités administratives. Car « *la souveraineté étatique se méfie de toujours des puissances rivales qu'elle n'encadre pas* »<sup>48</sup>. L'État intervient dans la vie des organisations dont les activités semblent être suspectes. Et certaines associations en font partie. Pourtant, elles œuvrent en faveur des populations locales. Tout part des solutions pratiques qu'elles apportent. Surtout en matière de l'amélioration des conditions de vie et lorsqu'on sait qu'elles réussissent où l'État a échoué. Afin de limiter ces actions, l'État procède à une

<sup>47</sup>DEBBASCH, Charles et BOURDON, Jacques, op.cit., p 5.

<sup>48</sup>DEBBASCH, Charles et BOURDON, Jacques, op.cit., p 5.

restriction des libertés. Une situation particulière pour les associations. Dans une certaine mesure, l'État est une force antagoniste face à ces organisations. Ce problème soulève des inquiétudes autour de la question des libertés dans la société.

L'État conditionne la vie des organisations sur son territoire. De ce fait, il élabore de textes limitant leurs influences et actions sur le terrain. Ces textes régissent l'organisation, le fonctionnement de toutes les activités, car l'État tient à connaître la nature des activités. Les associations ont pour ambition, malgré tout d'aider les populations locales. L'État agit contre les opinions et les ambitions, même si elles peuvent l'aider dans ses missions au quotidien. Le point de départ des activités associations est d'atteindre des objectifs de développement. C'est une situation déplorable de la part de l'État, celle d'intervenir dans les activités des associations.

Malgré que les associations mènent des activités en marge de tous systèmes douteux et hostilités, l'État se méfie toujours. Et pourtant, elles sont des organisations non capitalistes. L'on constate toujours de répressions au niveau des actions. Elles requièrent moins d'intervention dans le domaine politique de la part de l'État. Les associations veulent un maximum de liberté dans l'exercice des activités au quotidien. Pour l'obtenir, elles mettent en œuvre toutes les possibilités. Elles réclament plus de liberté dans les mouvements en vue de pouvoir mieux étendre les actions sur le terrain. Leur souci majeur, c'est de contribuer significativement à l'amélioration des conditions de vie. Aujourd'hui, elles se doivent d'être imposantes sur le terrain. Cette autonomisation leurs permettrait de coopérer avec le reste de la société. Le système des relations, avec d'autres associations par exemple montre qu'elles se sont engagées résolument, à faire parler les couches de la population les plus démunies.

Dans cet enjeu politique, l'État contrôle stratégiquement les associations par tous les moyens et mécanismes. Raison pour laquelle, il élabore des textes et met en œuvre diverses stratégies. Des textes juridiques sur les associations, qui facilitent leur contrôle. Un ensemble de textes en vigueur qui régulent la vie des associations, et leur rappelant un ensemble de mesures et de conduite à tenir lorsqu'elles sont au sein de l'État et face à l'État. Il met en application ces textes afin de pouvoir obtenir un contrôle étroit des associations.

La mainmise de l'État dans les activités des associations s'illustre à travers un ensemble des textes juridiques. L'application de ces textes est une volonté constante pour l'État de vouloir tout contrôler : les personnes, les biens et toutes formes d'organisations qui naissent au sein de son territoire. Car pour l'État, tout groupe organisé est un potentiel concurrent. La tentation des gouvernants de les interdire, de limiter leur efficacité, pour pouvoir les contrôler au sens de Charles DEBBASH et Jacques BOURDON, tel que cela est analysé dans *les associations*.



## II.2. La difficulté dans la délivrance et l'obtention des agréments

L'obtention des agréments est une autre difficulté qui pèse sur la vie des associations. Elle est une réelle et sérieuse menace à laquelle les associations doivent s'adapter. Le retard observé dans l'obtention des agréments place les associations dans une position inconfortable, exige une longue attente et beaucoup de patience. En effet, de nombreuses associations n'arrivent pas à exercer les activités dans la légalité. Car leurs activités au sein du territoire national requièrent l'autorisation et ceci passe par un numéro d'agrément. L'État est le garant de la délivrance de numéro d'agrément. Il est par conséquent recommandé aux membres de déposer les dossiers de demande d'obtention du numéro d'agrément dans les différents services de préfecture. En effet, tous les dossiers déposés dans les services préfectoraux seront traités cas après cas. Mais il y'a souvent un retard dans le traitement des dossiers. Surtout au niveau du respect des délais prescrit par les administrations. Il y'a toujours des procédures suivre, des démarches, de longues étapes. Un problème qui concerne les administrations en charge, de délivrer les agréments, mais les agents de l'État ne font pas dans le délai prévu. Mais elles mettent vraiment du temps pour le faire. C'est à ces propos du temps mis par les autorités administratives afin de délivrer l'agrément, Marcellin NGOUPA dira : « *Les services administratifs en charge de la délivrance des agréments aux associations mettent beaucoup de temps afin de pouvoir le faire* »<sup>49</sup>. La délivrance et l'obtention des agréments, pose problème. Les administrations ne respectent pas souvent les délais. Les procédures d'obtention d'agrément mettent long. Et prennent parfois des mois, des trimestres, ou des semestres. Elles traînent parfois durant des années. C'est un parcours qui nécessite de la patience, jusqu'à l'accord favorable de ces autorités administratives compétentes en charge de ce service.

Diverses stratégies sont mises à l'œuvre par les associations afin de pouvoir obtenir les agréments auprès de l'État. Mais, le problème de retard observé dans la délivrance et l'obtention des agréments constitue aussi un mécanisme pour l'État, de pouvoir contrôler les associations.

## II.3. La tontine face au défi de sa bancarisation en Afrique

Un défi majeur auquel les tontines doivent faire face aujourd'hui, c'est celui de leur bancarisation. Car, le problème du contrôle étroit des organisations par l'administration va au-delà des associations. L'État s'intéresse aussi à la tontine. Et c'est un enjeu politique pour les tontines. Car les activités des tontines sont susceptibles d'être à l'origine de nombreux malheurs aujourd'hui. L'État s'intéresse aux tontines qu'elles font circuler d'importantes sommes d'argent avec lesquelles, les

---

<sup>49</sup> NGOUPA Marcellin, président d'association ADEV.

populations espèrent résoudre de nombreux problèmes. Elles mènent des activités économiques dont les retombés sont non négligeables. Elles sont à l'origine de nombreuses activités, mais aussi détentrice d'énormes capitaux. L'État tient à légaliser ce secteur devenu de plus en plus important, un secteur sollicité par de nombreux acteurs de la société.

D'une part, les activités des tontines sont basées sur des principes et les valeurs des membres. Si on s'en tient au point de départ entre ces différents membres, la base de toute de la rencontre reste la confiance. Cette confiance soumet tout le monde au principe d'égalité, de liberté entre les membres. Favorisant ainsi, le vivre-ensemble et l'harmonie observée au sein de la tontine. A l'origine les tontines cherchent une qualité des rapports entre différents membres. C'est pour cette raison qu'elles encouragent le dialogue. Ceci grâce à des débats instaurés au sein du groupe. Tout un mécanisme développé en vue d'un renforcement du vivre-ensemble au sein du groupe. Cela à travers l'élaboration de textes au sein de la tontine. Celle-ci est tenue par l'application des mesures strictes et de toute la rigueur susceptible de favoriser la qualité des relations durables. Mais aussi, promouvoir un lien social qui puisse exister pendant longtemps au sein du groupe. Tout en éloignant une quelconque intervention extérieure. Toutefois, des problèmes viendront remettre en cause toutes ces polices internes. Il est observé des situations d'abus de confiance, des prêts non remboursés et la disparition dans la nature du trésorier avec d'importantes sommes d'argent. Des cas montrant la haine et les limites de la confiance aveugle accordée aux activités de la tontine. Lorsque cette confiance est trahie, l'on assiste à des recours judiciaires. La détention d'importante somme d'argent et l'absence de compte bancaire inquiète beaucoup de gens et pose le problème de la disparition du trésorier. Une difficulté ou déficit de compte bancaire lié à des défaillances observées tel que soulignait déjà Odile TOGOLO : *les tontines entraînent une manipulation de fonds susceptibles d'abus de toutes sortes, les frictions ne peuvent pas manquer* »<sup>50</sup>. Ces péripéties montrent les limites des activités et étale les soucis rencontrés dans la tontine. Elles traduisent la volonté et l'engagement des membres à des recours judiciaire et essayant de trouver des mesures de sanction juridique. Des mesures poussant ainsi la voie de la justice. Afin de pouvoir résoudre le problème et apaiser les tensions entre les membres. Surtout lorsque tout le monde sait que la police interne de la tontine demeure fragile. Pour quelles raisons les membres des tontines font-ils recours à la justice ? Autant dire que l'État en intervenant dans les activités des tontines, ne tient-il pas à légaliser les activités de la tontine comme un système ou institution bancaire ?

L'ensemble des problèmes observé dans la tontine, et toutes tentatives la résolution de conflits entre membres fait état d'une tentative de récupération d'argent. Ce cas exprimé en justice, donne des pistes nécessaires à l'État de pouvoir posé de regard. Notamment en s'intéressant aux sommes qui

---

<sup>50</sup>TOGOLO, Odile, op.cit. 87.

transitent dans les activités. Avant tout la tontine est un secteur d'activité qui réunit des membres venus d'horizons divers. Ils sont engagés dans une action d'aide mutuelle pour un bien-être individuel et collectif. C'est un secteur où circule une importante masse d'argent. D'ailleurs, l'étude menée par l'économiste Moise NZEMEN, a permis de montrer qu'en 1989, plus de 140 milliards de FCFA transigent par les tontines. Mais une grande proportion n'étant pas titulaire de compte bancaire. Surtout lorsqu'on sait que les membres exercent dans un secteur précaire où aucune garantie n'est assurée au quotidien. C'est le système de la débrouillardise et de secteur précaire. Un mécanisme de rentabilité de service où chacun se bat à son niveau. Un milieu où on rencontre pour la plupart, on retrouve des membres qui se mettent d'accord pour développer certaines opportunités. Ces membres ont des objectifs. Et avec une occasion de pouvoir fructifier son gain. La pratique de la tontine requiert un minimum d'actions sur l'ensemble des activités des épargnants. Elle exige un éveil avant de pouvoir accorder des prêts aux membres. Nous trouvons de tontine avec une banque de prêts destinés au service de prêts « capitaliste ». La tontine prend par exemple l'épargne d'un membre pour placer en prêts. En tant secteur accordant des prêts, les activités des tontines sont similaires aux activités des établissements de microfinances. Les tontines permettent de résoudre des problèmes. Les prêts sont parfois non remboursés. Et le dispositif de lutte et de prévention mis en place contre le risque d'insolvabilité et d'escroquerie des individus est fragile.

Malgré les méthodes de prévention développées par la police interne, dans le but d'éviter toute dérive, la tontine connaît toujours des défaillances. Et lorsqu'il est constaté des cas d'insolvabilité, le problème est porté au niveau du parquet. Le juge prend en charge le problème, engage de procédures judiciaires pour un retour à la normale de la situation. L'État par l'intermédiaire d'un juge se permet d'intervenir afin de trouver des solutions. C'est à ce moment qu'on observe ou assiste à une intervention de l'État.

L'État intervient au titre de la force publique dans les activités de la tontine. Par nature toute activité humaine exercée en commun est sujette à un conflit ouvert. En raison des nombreux intérêts divergents qui apparaissent au sein du groupe. Ceci quel que soit le degré de tolérance de ses membres. Nous savons que dans tout regroupement humain, le conflit de leadership est présent et immanent. Il peut être voilé ou exprimé sous d'autres formes. Le conflit existe et demeure dans les groupements humains. Il perturbe inexorablement la tranquillité et la sécurité publique. A chaque fois que l'ordre public est perturbé, l'État ne peut être indifférent. Surtout en matière de tontine, les infractions commises menacent à coup sûr l'ordre public et social. Pour illustration, des cas, au tribunal judiciaire de première instance de Yaoundé, les plaintes ne cessent d'affluer. Des plaintes avec de motifs : l'escroquerie, l'abus de confiance, la diffamation, trafic d'influence sur des membres de tontines. Le tribunal est tenu de trancher le problème entre les différentes parties engagées en justice.

Les interventions de l'État dans les activités des tontines donnent lieu à la signature des textes. Une panoplie de texte en vue de réguler les conflits, mais aussi de légiférer les activités des tontines à l'intérieur du territoire national.

Par ailleurs, le chef de l'exécutif dispose d'un pouvoir de police générale sur l'ensemble du territoire et la vie nationale. Ce pouvoir de police générale est prévu expressément par la constitution camerounaise dans sa version de 1996. Elle reconnaît un pouvoir réglementaire au Président de la République (article 8, alinéa 8) aussi bien qu'au Premier Ministre (article 12, alinéa 3). Ces deux personnalités à la tête de l'exécutif interviennent pour ramener l'ordre ou le calme dans l'ensemble du territoire national. Au même titre que la vie de toutes les organisations, l'Etat intervient dans les activités de la tontine. Le scandale des tontines débouche sur d'autres types de conflits, à l'origine des événements malheureux. Les interventions musclées ont permis d'instituer des lois sur l'ensemble des pratiques. De pouvoir trancher pacifiquement les conflits au sein des tontines, mais aussi, de l'instituer au titre des activités reconnues et légalisées.

L'ensemble des conflits qui interviennent dans la tontine bouleversent le quotidien des membres et modifient la qualité des rapports harmonieux et conviviaux entre différents membres. Ces situations sont à l'origine des drames et laissent de profondes séquelles dans la société. Les problèmes d'abus de confiance, de vols, nécessitent plus d'interventions des autorités administratives et judiciaires. La situation place la tontine comme proie à la merci de l'État. Du coup, elle donne des occasions à l'État d'avoir une mainmise sur ce secteur d'activité au point nous trouvons de textes juridiques qui règlementent ce secteur.

La situation alarmante et les préoccupations poussent l'Etat vers ce secteur d'activités. C'est la gestion efficace des économies de petites tailles. L'État sait que ces organisations détiennent des capitaux. Un point important qu'il faut souligner. Ce fait montre l'enjeu politique de la tontine, celle d'un défi de sa bancarisation en Afrique. En effet, l'État rencontre de nombreux problèmes et il y a le manque de stratégies efficaces dans la gestion économique. Avec une situation, un contexte où l'économie dominante repose sur le secteur informel. L'ensemble de toutes ces difficultés montre l'état de la crise que traverse l'ensemble des systèmes financiers. Et dans lesquelles les pays africains sont plongés depuis des décennies. Les institutions financières nationales en faillite. L'inadéquation des politiques aux réalités du milieu. L'espoir de relever l'économie de manière désespérée est compromis. Autant de grosses difficultés à pouvoir relancer un développement économique et social. Malgré d'importantes réformes engagées allant d'années en années.

Pour Calvin LELE KAGO, la situation de bancarisation des tontines en Afrique s'explique dans un cas comme le nôtre, au sein du continent. C'est particulièrement par le fait que :

*« La crise des institutions financières camerounaises est caractérisée à la fois par la défaillance et la dégradation du secteur bancaire moderne, ainsi que par l'insuffisance de mécanismes adaptés à la collecte de l'épargne intérieure ».*<sup>51</sup>

L'auteur trouve que les raisons de cette faible bancarisation se situe aussi dans la dégradation du secteur bancaire. L'économie des pays africains se caractérise par le système de la débrouillardise. Tel que c'est le cas des tontines. La situation actuelle montre que les travailleurs relevant des systèmes bancaires sont aussi des membres d'une tontine. L'opération de charme de la tontine ne concerne pas de personnes venues de secteurs particuliers. Et enfin de compte tous les membres collecteraient chacun à son tour d'importantes sommes d'argent. Mais tout le monde s'y retrouve, sans que quelqu'un cherche à savoir d'où vient l'autre. L'épisode sombre pour ce secteur d'activité est sa récupération par l'Etat à cause de la défaillance de ses banques.

Les institutions financières connues sont des banques dont l'État est le garant. Elles ont pour mission de garantir une économie de qualité. Mais elles ont eu de sérieux problèmes tels que la faillite, des prêts ne favorisant pas un retour de l'individu vers l'institution. Et du coup, seront à la merci de nombreux dysfonctionnements. Le véritable problème est qu'elles ne cadrent pas aux réalités du milieu, et sont très difficile à s'adapter aux mentalités des africains. Raison pour laquelle Calvin LELE KAGO, prescrit : *« la collecte de l'épargne traditionnelle en les adaptant plus sainement non seulement aux exigences réelles de développement, mais surtout aux mentalités et aux habitudes de la population camerounaise ».*<sup>52</sup> De vives recommandations, faisant suites aux difficultés causées par des défaillances observées au sein de toutes ces institutions financières. L'urgence d'une réforme des institutions pour qu'elles soient beaucoup plus adaptées à nos sociétés s'impose. Ces institutions doivent coupler aux réalités des populations, beaucoup plus celles dominantes. C'est avec raison que Calvin LELE KAGO affirme : *« il est temps que les autorités camerounaises, dialoguent avec les autres agents économiques songent à une nouvelle pratique bancaire qui corresponde véritablement à la majorité des préoccupations socio-économiques de la population ».*<sup>53</sup> Calvin prône la fin du problème de défaillance des systèmes bancaires à travers une profonde réforme des institutions financières. Tout en valorisant les tontines.

---

<sup>51</sup> LELE KAGO, Calvin, *La bancarisation des tontines : une alternative de développement économique et social et une réponse à la crise de nos institutions financières*, université de Sherbrooke, 1993, p 200.

<sup>52</sup> LELE KAGO, Calvin, op.cit., p 200.

<sup>53</sup> LELE KAGO, Calvin, op.cit., p 200.

Ainsi perçues, les institutions financières nationales n'arrivent pas à apporter des solutions concrètes aux modes d'épargne du milieu et manque des techniques de gestions rigoureuses. Elles ont connu des défaillances au niveau de leur système d'organisation. L'une des conséquences les plus observées est celle de la fermeture des portes pour plusieurs de ces institutions. La tontine est détentrice des capitaux et possède de solutions techniques et pratiques susceptibles de soulager les souffrances les problèmes des populations locales. Elle finit par attirer l'attention de l'État.

L'ensemble de difficultés politiques auxquelles sont heurtées les associations et tontines au quotidien. L'on note au niveau des associations son contrôle étroit par l'administration, la difficulté de l'obtention et la délivrance des agréments qui demandent beaucoup de patience. Et enfin, la tontine fait face au défi de sa bancarisation en Afrique. Autant de problèmes qui suscitent des inquiétudes sur l'existence des associations et des tontines. Elles semblent être à l'asphyxie à cause de ces problèmes politiques. Et ceci limite les actions sur le terrain. L'intervention de l'État sur l'ensemble des activités menace la grande autonomie voulue au quotidien. En vue de pouvoir œuvrer en faveur des populations locales. Une intervention de l'État qui tend à tout contrôler par sa volonté de tout soumettre à ses règles. Toutes ces difficultés situent les associations et les tontines dans des positions inconfortables et instaurent de nouvelles règles auxquelles elles doivent d'adapter afin de survivre.

En somme, ces nombreuses difficultés d'ordre économiques et politiques menacent sévèrement la vie des associations et des tontines. Qu'elles soient ici en Afrique ou partout ailleurs dans le monde. Elles portent atteintes aux activités. Certaines des difficultés impactent fortement les actions et activités, jusqu'à leur disparition totale. Les mécanismes de contrôle sont nombreux, il s'agit des textes et décisions qui régulent la vie et les activités des organisations au sein du territoire. Ces difficultés constituent un combat permanent pour les associations et tontines. Car elles sont à la quête de leur survie et recherchent de manière permanente le développement national. Surtout, elles œuvrent bien et énormément en faveur du bien-être des populations locales.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de cette étude, il en ressort que les associations et tontines existent depuis de nombreuses décennies. Le contexte de naissance est particulier et c'est dans le souci de pouvoir apporter des solutions aux nombreux problèmes des populations. Cependant, l'on constate et retient que leurs activités dans la société s'accompagnent des nombreuses difficultés. Mais aussi, les associations et les tontines ont une évolution progressive et marquée par des étapes décisives dans les sociétés occidentales aussi bien que celle africaines. C'est au cours des dernières décennies qu'elles ont connu un essor considérable dans la société. Elles se félicitent du parcours réalisé jusqu'ici. Les résultats sont encourageants et prometteurs. Elles ont permis de contextualiser les problèmes. Des problèmes auxquels il faut accorder une attention particulière dans les localités.

La mise sur pied de ces organisations de la société civile est d'une grande importance pour les populations locales. Elles relèvent des initiatives des populations locales. Toutefois, la question principale est axée sur l'ultime raison de leur existence dans la société. Il s'agissait de faire un examen et de la manière par laquelle elles agissent et de voir ce qu'elles apportent à travers des microprojets pour l'amélioration des conditions de vie des populations locales. Après investigation, il apparaît que l'objectif premier est de pouvoir donner une contribution au processus de développement. Pouvoir apporter des solutions pratiques aux besoins prioritaires des populations locales. D'une part, les associations et tontines font preuve d'une assistance multiforme et remarquable sur le plan social. Elles œuvrent pour une protection de l'ensemble des personnes vulnérables, des couches défavorisées, mais aussi des personnes âgées, la défense des personnes victimes d'abus sexuels. La question de rentabilité économique est au centre de la vie et des activités des associations et tontines. Elles travaillent pour une meilleure création et fluidité des échanges entre les zones urbaines, périurbaines et rurales. Un ensemble de services qui tend à démontrer une économie de marché, la lutte contre la vie chère. A ces services économiques, s'ajoute l'appui d'aide financière à travers l'octroi des prêts et en vue de la réalisation des microprojets. D'énormes efforts consentis autour de la subvention des microprojets individuels et collectifs. Et l'on note une satisfaction des populations locales et des membres. Ce qui démontre les principaux services. Un ensemble de service avec des mesures accompagnées d'actions salutaires permettant d'assurer et renouveler la marque de confiance malgré les petits moyens économiques dont elles disposent au quotidien. Une confiance qui aboutit à la synergie d'action entre ces organisations, la population locale et l'État dans le but, de pouvoir offrir une meilleure qualité de vie aux populations locales. Le combat tourne tout autour de l'amélioration des conditions des populations locales.

Les associations et les tontines font face à nombreuses difficultés. Au niveau économique, elles sont confrontées au problème de moyens financiers limités, l'indiscipline des membres, et des comportements qui sont à l'origine du ralentissement des activités. Au niveau politique, le monde des



associations et des tontines est en proie aux pouvoirs des appareils étatiques. Notamment par le contrôle étroit des associations par cette volonté de l'État à vouloir tout maîtriser des associations et des tontines. Une difficulté observée autour de la délivrance et l'obtention des agréments. Le problème de liquidité fissure la qualité des rapports entre les membres d'une tontine et l'absence de police interne rigide pousse ces individus à se diriger vers des tribunaux afin de trouver des solutions aux différends, ce qui finit par expliquer la bancarisation de la tontine en Afrique. Tout ceci dans le but d'avoir une mainmise sur les activités des associations et pouvoir les contrôler en intégralité. Ces éléments modifient la nature des relations entre l'État et ces organisations. L'État apparaît comme une force antagoniste aux actions des associations et tontines à cause des agissements de certaines autorités administratives.

### **OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DES MEMBRES DES ASSOCIATIONS ET TONTINES A L'EGARD DU RESTE DE LA SOCIÉTÉ**

L'émergence des associations et des tontines s'est beaucoup accentuée durant ces dernières décennies. Une évolution qui s'expliquerait par une augmentation sans cesse croissante de leur nombre dans la société, sur le continent africain. L'ambition d'être toujours aux côtés des populations et pouvoir apporter de solutions pratiques aux aspirations de ces populations. C'est avec engagement qu'elles manifestent cette ambition et volonté constante de pouvoir participer à l'amélioration des conditions de vie des populations de manière significative. Mais aussi, s'il n'est pas question d'engagement, c'est un moyen celui de faire comprendre à la société que l'État n'est pas le seul à favoriser ou faire rayonner le développement. Une occasion permettant d'inscrire le développement dans la perspective d'une construction socio-historique des acteurs sociaux. Une construction qui tient non seulement d'un mode d'organisation proche des réalités du milieu et des acteurs. Mais aussi d'une mobilisation générale sans précédente pour l'ensemble des différents acteurs. L'existence des associations et des tontines est fortement ancrée dans les mentalités, les habitudes et les mœurs de la société. Elle a modifié la qualité de nos rapports existants tout en renforçant la solidarité, la communication et le dialogue social. Ces différentes initiatives de développement suscitent des débats au sein des groupes et l'ensemble de la société toute entière. Les données statistiques en matière de résultats témoignent directement au point où de nombreuses observations et recommandations ont été formulé par les membres.

- ❖ Plaider pour l'adhésion de chacun de nous dans une association ou tontine. Les associations et les tontines constituent un espace de sociabilité, d'entraide, de mutualisme dans un monde où

la solidarité est tant recherchée au quotidien. Elles restent des facteurs essentiels à la sécurité sociale des individus. Aujourd'hui, elles sont un lieu où repose existe la convivialité et l'harmonie au quotidien. C'est important à ce point que beaucoup plaident pour leur insertion au sein de ces dernières. Pour de nombreux membres des associations et des tontines, il sera judicieux de faire de même que certains. L'individus doit trouver une organisation et s'insérer. A aucun moment, un individu ne verra son dossier de candidature rejeté lorsqu'il aura pris l'initiative et l'engagement d'être parmi eux. Pour eux, le cadre des associations et des tontines est un milieu dont chacun doit faire partie.

- ❖ **Moyen de trouver sa place dans la société.** L'utilité publique des associations et tontines est reconnue et défendue par de tous. En tant qu'espace idéal à la socialisation de l'individu, elles sont des facteurs essentiels à l'intégration dans la société. L'environnement des associations et tontines offre la possibilité de se situer dans la société, par le biais des valeurs et normes qu'elles véhiculent au quotidien. Elles offrent des possibilités d'avoir une place parmi les autres. L'idéal pour chacun de pouvoir trouver sa place dans la société. L'association et la tontine assurent ainsi cette fonction, un moyen permettant à l'individu de trouver une place dans la société.
- ❖ **Opportunité de fructifier son gain.** Les économies des pays en voie de développement sont fortement marquées par une montée accrue du secteur informel. La crise des années 1980 a impacté les indicateurs économiques. Et il y'a des difficultés à pouvoir relancer les entreprises ou faire émerger de nouvelles entreprises. Occasion de se retourner vers La tontine. Elle permet à l'individu de fructifier son gain. L'adhésion au sein des associations et tontines donne encore plus d'occasions, de capacités de redresser les économies surtout celles du secteur informel. L'épargne du secteur informel n'est pas négligeable. Ces milieux permettent à l'individu de pouvoir faire des épargnes, multiplier le gain et de pouvoir réaliser les projets avec les bénéfiques. Des milieux où chacun de nous trouve sans compte.
- ❖ **Lieu de découverte de la culture dans la société.** Les associations et tontines expriment un souci de préservation et de partage de la culture. Étant donné que ces dernières possèdent de nombreux éléments de la culture et ont pour atout d'être à mesure de transmettre. Elles ont ce patrimoine culturel, dont dispose un clan, une tribu, une ethnie, un groupe ou une nation, disposent de la maîtrise de l'art de transmission des éléments de la culture. Elles ouvrent des

portes à une éventuelle transmission aux individus. L'objectif est de pouvoir conserver la longévité de cette culture qui représente la mémoire du peuple. C'est en assurant sa transmission à l'individu pour que la culture se perpétue de génération en génération.

- ❖ Milieu de valeurs morales et éducatives. Quelque fois les associations et tontines sont dépositaires des valeurs morales et éducatives. Un ensemble de valeurs sociales en voie de disparition. Il y'a lieu pour les associations et tontines d'être des pédagogues à la société. Elles marquent leur présence par des enseignements permanents qu'elles assurent dans la société. Elles existent au même titre que les écoles, et ont pour prestiges, le moyen de véhiculer, des valeurs éducatives et morales. Des valeurs qui seront perpétuées d'une génération à l'autre. En jouant ce rôle que font les établissements scolaires et l'État. Les associations et tontines sont dévouées à la tâche, celle de contribuer au respect des valeurs morales et éducatives.
- ❖ Partage de valeurs religieuses dans la société. Ce point est un critère essentiel et déterminant pour une adhésion au sein de certaines tontines. Un aspect très important dans la société. Pour certaines tontines, le respect et la confiance reposent sur des valeurs divines, qui sont considérées comme sacrées. En effet, l'appartenance religieuse de l'individu permet d'obtenir un minimum de respect au sein du groupe. Ces valeurs religieuses dominant et occupent une place de choix pour bon nombre de groupes dans la société. Il advient ainsi de comprendre que si ce critère est retenu par l'association ou la tontine, c'est parce qu'elles sont des valeurs fondamentales. Il faut aussi comprendre que ces valeurs sont à l'épicentre des groupes et meublent l'ensemble des valeurs communes. Les valeurs religieuses au sein des associations ou des tontines favorisent l'intégration de l'individu au sein du groupe.
- ❖ Cadre de vie de collégialité et convivial pour l'individu. Les associations et tontines constituent des cadres importants pour notre insertion dans la société. La contribution à l'épanouissement des individus reste considérable d'où cette nécessité pour tout le monde de reconnaître la grande lutte qu'elles livrent au quotidien. Un combat permanent afin de promouvoir l'harmonie parmi les groupes humains. Elles défendent les droits des personnes, afin d'offrir toujours aux individus un cadre de vie collégial, convivial, et harmonieux.
- ❖ L'État devra désormais s'intéresser aux associations et tontines : l'État est interpellé à agir dans les activités des tontines. Beaucoup plus, en prenant en compte l'opinion de ces organisations

et en faisant recours aux méthodes des tontines. Afin de détecter les besoins primaires des populations locales. Et mieux proposer des solutions pratiques. Dans l'optique de pouvoir aboutir aux résultats. Les associations et tontines ont la parfaite maîtrise de la situation. L'État devra désormais s'intéresser à leurs méthodes. Ceci reste ainsi le principal vœu formulé par les membres des tontines. C'est une organisation qui résulte des initiatives de la population locale. L'objectif principal est l'amélioration des conditions de vie des populations locales.

## **BIBLIOGRAPHIE**

## 1. OUVRAGES GÉNÉRAUX

- ❖ BAILLY-BECHET, Marc, *Rédaction scientifique : mémoires, thèses*, Lyon, université Claude Bernard, Lyon 1, 2011.
- ❖ BALANDIER, Georges, *Sens et puissance. Les dynamiques sociales*, Paris, Quadrige/PUF, 1986.
- ❖ BAZIKA, Jean-Christophe et BENSAGHIR NACIRI, Abdelali, *Repenser le développement africain : au-delà de l'impasse, les alternatives argent de la diaspora et financement du développement*, Dakar, CODESRIA, 2010.
- ❖ BERREBEH, Jalel, *Méthodologie d'un mémoire de recherche pour un master de recherche*, Nabeul, FSEG, 2016.
- ❖ BÉTOINE, Alain ; ALPES, Yves ; DOLLO, Christine, et All, *Lexique de sociologie*, DALLOZ Campus, 2007, 2<sup>e</sup> édition.
- ❖ BRENNER Gabriel ; Fouda, HENRI et Jean-Marie, TOULOUSE, *Les entrepreneurs bamiléés de douala et leurs entreprises*, Canada, H.E.C de Montréal, Maclean, Hunter, 1990.
- ❖ CONTE, Bernard, *Le concept de développement*, Bordeaux, université de Bordeaux 4, 2016.
- ❖ CORBET, Didier, *Comment rédiger un projet de mémoire de recherche (thèse de doctorat, mémoire de recherche...)?* France, Institut de recherche en science de l'information et de la communication, Aix Marseille Université (IRSIC/IMSIC), Coll. UNIV-AMU/IMSIC, 2017.
- ❖ CROZIER, Michel, et ERHARD, Friedberg, *L'acteur et le système*, Paris, Éditions du seuil, Vbouchon, Coll. « Points essais », 1977.
- ❖ ELA, Jean-Marc, *L'Afrique des villages*. Paris, Karthala, 1982.
- ❖ ELLA ELLA, Samuel-Béni, *Pour un véritable développement durable de la boucle du DJA. Contribution à l'enracinement de l'écosociologie*, Presse universitaires de Yaoundé (PUY), 2016.
- ❖ FRANQUEVILLE, André, *Yaoundé. Construire une capitale*, Paris, ORSTOM, 1984.
- ❖ GILBERT, Rist, *Le développement : Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presse des sciences Po, 2010, coll. « Références », 4<sup>ème</sup> édition.
- ❖ LEGOUTÉ, Jean Ronald, *Définir le développement : historique et dimension d'un concept plurivoque*. Montréal, Université du Québec, coll, groupe de recherche sur l'intégration du continent, 2001.

- ❖ LUCKMANN, Thomas et BERGER, Peter, *La construction sociale de la réalité*, Paris, méridien klincksieck, 1966.
- ❖ MACE, Gordon et PETRY, François, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, Canada, Presse universitaire de Laval (PUL), 2017.
- ❖ MONGEAU, Pierre, *Réaliser son projet ou sa thèse*. Canada, Presse de l'université du Québec, 2008.
- ❖ ROCHE, Didier, *Rédiger et soutenir un mémoire avec succès*. Eyrolles, Éditions d'Organisations, 2007, 1<sup>ère</sup> édition.
- ❖ SCHRAMM, Wilbur, *L'information et le développement national : le rôle de l'information dans les pays en voie de développement*, Paris, Istra, coll. Nouveaux Horizons, 1966.
- ❖ STOCKINGER, Peter, *Méthodologie pratique d'un projet de recherche*. Paris, INALCO HAL, Archives Ouvertes, 2016.
- ❖ OLSON, Mancur, *La logique de l'action collective*, Paris, PUF, 1978.
- ❖ PERROUX, François, *L'économie du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 1964.
- ❖ TEDONGMO TEKOU, Henri, *Sociologie de l'entrepreneuriat. Fondements épistémologiques et contingences africaines*. Connaissance et Savoir. Sciences humaines et sociales, 2017.
- ❖ TREMBLAY, Suzanne, *Du concept de développement au concept d'après-développement : trajectoire et repère théorique*. Montréal, université de Québec, 1999.
- ❖ QUIVY, Raymond et VANCAMPENHOUDT, Luc, *Manuel de recherche en sciences sociales*, DUNOD, 2006, 3<sup>e</sup> édition.

## 2. OUVRAGES SPÉCIALISÉS

- ❖ GUILBAULT, Bedard, *Argent chaud et argent froid, la mobilisation de l'épargne locale par des institutions coopératives et son impact sur le développement local*, synthèse de sept études de cas : Burkina Faso, Cameroun, Égypte, Nigeria, Rwanda, Togo, Zimbabwe, Paris, coll. Cahiers UCI, n° 7, 1986.
- ❖ DAUBREY, Auguste, *La mobilisation de l'épargne pour le développement rural en Afrique*. 1990, pp. 235-254.
- ❖ DEBBASCH, Charles et BOURDON, Jacques, *Les associations*. Paris, PUF, 1985, coll. Que sais-je ?

- ❖ DESROCHE, Henri, « *Solidarités traditionnelles et développements mutualistes* », in LELART Michel (sous la direction), *La tontine pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement*. Actes de l'université Coopérative Internationale à Yaoundé-Saa, archives des sciences sociales de la coopération et du développement, 1983.
- ❖ EPENDA, Augustin, *Typologie et aspects organisationnels des tontines de l'économie sociale informelle à Kinshasa*, Esther Cloutier, Bibliothèque nationale du Québec, université de Québec à Chicoutimi, 2002, coll. Travaux et études en développement régional.
- ❖ HENRY, Alain ; TCHENTE, Guy-Honoré et GUILLERME-DIEUMEGARD, Philippe, *Tontines et banques au Cameroun : les principes de la société des amies*. Paris, Karthala, économie et développement, 1991.
- ❖ Henry, Alain, « *Culture et gestion au Cameroun : le respect des rituels, source d'une entente amicale* », in Eduardo Davel, Jean-Pierre Dupuis et Jean-François Chanlat (sous la direction de), *Gestion en contexte interculturel : approches, problématiques, pratiques et plongées*, Québec, Presses de l'Université Laval et Télé-université (UQAM), 2008.
- ❖ KAMDEM, Elisabeth, Bukam, *Tontines ou Schwa, banques des pauvres*, Abidjan, Édition livre sud, 1995, 2<sup>ème</sup> édition.
- ❖ LELART, Michel, *La diversité au cœur de la finance : la finance informelle, culture et structures économiques*, Paris, Economica, 2002.
- ❖ LELART, Michel, (sous la direction), *La tontine, pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement*. France, John Libbey Eurotext AUPELF, université francophone, coll. science en marche, 1990.
- ❖ LÉBOUCQ, P, *Les tontines : un phénomène important et prometteur*, in LELART Michel (sous la direction de), *La tontine pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement*. Actes de l'université Coopérative Internationale à Yaoundé-Saa, archives des sciences sociales de la coopération et du développement, 1987.
- ❖ MARGUERAT, Yves, *Des montagnards entrepreneurs : les bamiléks de Cameroun*, Lomé, ORSTOM, cahier d'études africaines, 1983.
- ❖ MIAFFO, Dieudonné et WARNIER, Jean-Pierre, *accumulation ethos de la notabilité chez les bamiléké, itinéraire d'accumulation au Cameroun*. Paris, Karthala, 1993.
- ❖ MITTENDORF, H.J, *La mobilisation de l'épargne pour le développement agricole et rural en Afrique*. in : *monde en développement*, 1985.
- ❖ NZEMEN, Moïse, *Tontines et développement le défi financier de l'Afrique*, Yaoundé, Presse universitaire du Cameroun, 1993.



- ❖ NZEMEN, Moïse, *Théorie de la pratique des tontines au Cameroun*, SOPÉCAM, Yaoundé, 1988.
- ❖ NZEMEN, Moïse, *Tontine et développement ou le défi financier de l'Afrique*, P.U.C, Ydé.1993.
- ❖ NZEMEN, Moïse, *Monnaie Franc FCA et tontines : la monnaie dans la réalité africaine*. P.U.C. Mandara. 1997.
- ❖ PONSON, Bruno, SHAAN, Jean-Louis, *Les aspects managériaux dans le monde francophone*. Paris, L'esprit d'entreprise, AUPELF-UREF, John Libbey Eurotext, 1993.
- ❖ SEIBEL, H.D, *Massing Traditional Organizations and Economy Development: Studies of Indigenous Cooperatives in Liberia*, New York, Praeger Publishers, 1974.
- ❖ TOGOLO, Odile, *Pour une approche institutionnelle de la tontine*, Yaoundé, FSJP, université de Yaoundé II-soa, 2008.

### 3. ARTICLES, RÉVUES SCIENTIFIQUES

- ❖ BASCOM, William Russell, «The ESUSU, a credit institution of the Yoruba», the journal of the royal Anthropological institute of Great-Britain and Ireland, North western university, Part I, 1952, vol 82, N° 1, pp. 63-69.
- ❖ BOYOMO, Charles, « Oui : on peut discipliner les tontines », extrait du CAPME.
- ❖ BENSGHIR AFAF, L'entrepreneuriat, M2, communication marketing, agence française de la francophonie, 2016.
- ❖ DEFO, Thomas, « L'impact des circuits financiers informel et semi formels dans la mobilisation de l'épargne et le financement du développement cas de l'Afrique francophone », Yaoundé, université de Yaoundé II-soa, 2008.
- ❖ DESROCHE, Henri, « Archives de Sciences Sociales de la Coopération et du Développement », N° 65,1983.
- ❖ DESROCHE, Henri, « Des tontines Nord au sud Allers et retours », in LELART Michel (sous la direction), *La tontine pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement*, actes de l'université Coopérative Internationale à Yaoundé-Saa, archives des sciences sociales de la coopération et du développement, France, moulin-du-saquet, 1983.
- ❖ DIEMER, Arnaud, « Les grands problèmes économiques contemporains », Université d'Auvergne – Pôle Vichy, 1ère année de Licence, Rubrique : Économie Générale GPEC.

- ❖ DJEUDJA, Rovier, « Le financement solidaire à l'épreuve de la crise financière. Exemple pratique en milieu immigré africain », in : *Recma –Revue internationale de l'économie sociale*, N° 324, département des sciences de Gestion, université de Yaoundé II-soa.
- ❖ HATCHEUTCHAWÉ, Emil et NZOMO TCHEUNTA Joseph, « De l'informel au formel : le défi de la bancarisation des tontines en Afrique », université de Dschang, N° 07-78, pp. 01-22.
- ❖ HENRY, Alain, « Tontinier l'économie ? » in : *Revue les amis de l'étude de Paris*, Mont parnasse, 2003.
- ❖ KEMAYOU, Louis Roger ; TADJUIJE, François et MADIBA, Marie Sophie, « Tontine et banque en contexte camerounais », in : *Revue des sciences de gestion* 2011/3-4, N° 249-250, pp. 163-170.
- ❖ LELART, Michel, « L'évolution de la finance informelle et ses conséquences sur l'évolution des systèmes financiers », in : *Monde en développement*, Tome 30,1991, pp.9-119.
- ❖ SEMIN, Jeanne, « L'argent ; la famille ; les amies : ethnographie contemporaine des tontines africaines en contexte migratoire », in : *Revue internationale d'anthropologie et des sciences humaines*, Belgique, université Libre de Bruxelles, 2007, pp.183-199.
- ❖ SERVET, Jean-Michel, « Pratiques informelles d'épargne dans les pays en voie de développement », Lyon, ordres et désordres financiers, université lumière 2, 1990.

#### 4. THÈSES ET MÉMOIRES

- ❖ AMOUROUX, Bella, « Les tontines camerounaises : analyse et essai d'intégration dans le circuit économique », thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle en science économique, FALSH, université de Yaoundé, 1983.
- ❖ GASSE-HELLIO, Matthieu, « Les tontines dans les pays en développement », FL, université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, 2000.
- ❖ HAPI, « Les tontines comme modèle de développement social au Cameroun », mémoire de M. SC, FL, université de Montréal, 1991.
- ❖ LELE KAGO, Calvin, « La bancarisation des tontines : une alternative de développement économique et social et une réponse à la crise de nos institutions financières », FSG, université de Sherbrooke, 1993.

- ❖ MILAD, Yacoub, « Les associations de développement local étudiées à travers leurs configurations sociales : le cas d'un village de Haute-Égypte », thèse de doctorat en Sociologie, université de Nanterre - Paris X, 2008.
- ❖ KAMGAING, Nicolas « Les tontines face aux banques à Bafoussam », mémoire de master en sociologie, FALSH, université de Yaoundé 1, 1982.
- ❖ Y, Marché, « Les associations traditionnelles d'épargne et de crédit chez les Kom du Cameroun : leur évolution et leur rôle dans le changement économique et social », mémoire de master, FSS de EHESS, université de Paris, 1978.
- ❖ NOUMEN, Robert, « Le Mandjo, association traditionnelle bamiléké d'entraide et de crédit mutuel : le cas de l'Association des femmes Batoum de Yaoundé », mémoire de master, FSS de EHESS, université de Lyon, 1986.

## 5. RAPPORTS

- ❖ « La mise en œuvre du Plan de Déplacements Urbains de Yaoundé : enjeux, contraintes et méthodes », CODATU XV-ADDIS ABEBA 22-25 Octobre 2012.
- ❖ Rapport mondial sur le développement humain. Publié pour le programme des nations-unies pour le développement (PNUD) par de Boeck université, 2001.
- ❖ Rapport de Brundtland : commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'organisation des nations-unies, 1987.

## **ANNEXE**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
\*\*\*\*\*  
UNIVERSITE DE YAOUNDE I  
\*\*\*\*\*  
FACULTE DES ARTS, LETTRES  
ET SCIENCES HUMAINES  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE  
Siège : Bâtiment Annexe FALSH-UYI, à côté AUF



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland  
\*\*\*\*\*  
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I  
\*\*\*\*\*  
FACULTY OF ARTS, LETTRES  
AND SOCIAL SCIENCES  
\*\*\*\*\*  
DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

## ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, professeur **NZHIE ENGONO Jean**, Chef de Département de Sociologie de l'Université de Yaoundé I, certifie que monsieur **ISMAN ILA Youssoupha**, matricule **140626**, est inscrit en Master de Sociologie, spécialité Population et développement. Il effectue, sous la direction du docteur **NJOYA MAMA Mohamed**, un travail de recherche sur le thème : *le développement par l'action des populations locales et la naissance des microprojets : le cas des associations et des tontines chez les populations de la région du centre.*

Je vous serais reconnaissant de lui fournir toute information non confidentielle susceptible de l'aider dans cette recherche.

En foi de quoi la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le 10 5 AVR 2019

**Le Chef de Département**

  
*P. Jean Nzhié Engono*

Annexe n° 2GUIDE D'ENTRETIEN**A- Cas des associations**

Je me nomme **ISMAN ILA Youssoupha**, étudiant en sociologie à l'université de Yaoundé I, master II recherche fondamentale. Ce sujet, c'est un travail de recherche qui veut comprendre et apporter la contribution des associations et des tontines aux activités de bien-être des populations locales, le thème porte sur « *Le développement par l'action des populations locales et la naissance des microprojets. Le cas des associations et des tontines dans la ville de Yaoundé-centre Cameroun* ». Dans le cadre de notre étude, nous souhaitons avoir un entretien avec vous en espérant que vous nous accorderez de votre temps. Tout en vous garantissant l'anonymat, nous vous rassurons que les informations que vous nous donnerez resteront essentiellement à but académique. Nous vous remercions du sacrifice de votre temps.

A- Nous tenons tout d'abord commencer par comprendre – par ce qu'on entend par l'expression – Association, l'existence des associations ne date d'aujourd'hui, bien au contraire, les traces indiquent comme origines depuis des millénaires, ces groupes attire des attentions des personnes. Et, chacune voit le jour à un moment précis. Nous tentons de comprendre cette dynamique évolutive des associations de par le monde en général et celle dont vous êtes membre en particulier. En quelques mots :

- 1-Quelle compréhension pouvons-nous faire des associations ?
- 2-Comment votre association a-t-elle vu le jour ? et dans quel contexte ? Mais aussi comment a-t-elle évolué ?
- 3-Quels termes et noms utilise-t-on pour désigner votre association ?
- 4-Quels sont les différents objectifs poursuivis par votre association ?

B-chaque association dispose à son sein d'organisation, en vue d'un fonctionnement. La mission ultime est des pouvoirs apportés une contribution aux activités de développement. C'est déterminé par essence toute association. En ce qui concerne cette quête permanente au bien-être, dites-nous en quelque sorte :

- 1-Quel est le mode d'organisation de cette association ?
- 2-Qu'est ce qui fait la spécificité de cette organisation par rapport à d'autres associations similaires ?
- 3-Y'a-t-il un statut qui règlemente cette organisation ?
- 4-Quels sont les différents rôles et postes que l'on peut noter au sein de votre association ?
- 5-Pour ce qui est de son fonctionnement, pouvez-vous nous le décrire ? Et nous dire aussi où et quand ont lieu les réunions ?
- 6-En ce qui concerne les activités de développement, quels aspects retiennent votre attention ?
- 7-Pour ce qui est de la réalisation des projets, comment êtes-vous organisé au quotidien ? et aussi la gestion de ces derniers (calendrier des activités, nombre de jours, début et fin des activités) ; et cela est axé sur quel plan ?
- 8-Et en dehors de vous qui participent à la réalisation de vos projets ? l'État, les populations locales, ou d'autres structures privées ?
- 9-Comment se présente ce soutien ? et sur quel plan ?
- 10-En somme pouvez-vous égrener le chapelet des réalisations déjà concrétisées sur le terrain par le biais de vos actions ?
- 11-Quel bilan général pouvez-vous faire et aussi de vos objectifs à long terme de l'ensemble de vos réalisations ?
- 12-Et quelles sont les perspectives pour les années avenir ?

C- Dans l'accomplissement de ses tâches, nous savons que beaucoup d'associations travaillent avec des personnes et partenaires sérieux en vue d'accomplir des réalisations. Ces partenaires sont entre autres d'autres associations connues, des ONG, la population locale, L'État et des personnalités. Ces relations sont basées sur une totale confiance et s'étendent dans divers domaines de la vie. Dans un cas comme le vôtre, dites-nous :

- 1- Quels sont vos premiers partenaires ?
- 2-Quelles relations tissez-vous avec des associations similaires à la vôtre ? Si oui, avec lesquelles et c'est dans quel but ?
- 2-Quelles relations tissez-vous aussi avec l'ensemble de la population locale ?
- 3-Quelles sont vos relations avec les autorités administratives ?
- 4-Dans quels domaines coopérez-vous avec les autres acteurs de la société civile ?
- 5-Dans quels domaines coopérez-vous avec l'État ?

D- La partie que nous allons abordés permet de lister les éléments qui emboitent vos pas au niveau de la réalisation de vos objectifs. Des problèmes au sein de votre organisation peuvent surgir, une intervention des forces extérieures. Vous apportez beaucoup aux populations locales surtout lorsque nous savons que vos actions restent énormes. Recommande quelque fois d'aides. Elle pourrait servir de cadre idéal comme solution majeures à l'opérationnalisation et de vos ambitions, celle de pouvoir contribuer à améliorer les conditions de vie des populations locales. En quelques mots, dites-nous :

- 1- Quelles sont les difficultés auxquelles vous êtes confrontées ?
- 2- Au niveau interne, quelles sont celles qui touchent l'organisation et le fonctionnement de votre association ?
- 3- Et aussi, celles qui sont d'origines extérieures ?
- 4- Quelles recommandations faites-vous à l'endroit de L'État ?
- 5- Quelles observations et recommandations faites-vous à l'égard du reste de la société ?

**Merci de votre disponibilité et aimable attention**



## GUIDE D'ENTRETIEN

### **B-Cas des tontines**

Je me nomme **ISMAN ILA Youssoupha**, étudiant en sociologie à l'université de Yaoundé I, master II recherche fondamentale. Ce sujet, c'est un travail de recherche qui veut comprendre et apporter la contribution des associations et tontines aux activités de bien-être des populations locales, le thème porte sur « *Le développement par l'action des populations locales et la naissance des microprojets. Le cas des associations et des tontines dans la ville de Yaoundé-centre Cameroun* ». Dans le cadre de notre étude, nous souhaitons avoir un entretien avec vous en espérant que vous nous accorderez de votre temps. Tout en vous garantissant l'anonymat, nous vous rassurons que les informations que vous nous donnerez resteront essentiellement à but académique. Nous vous remercions du sacrifice de votre temps.

A- Nous tenons tout d'abord commencer par comprendre – par ce qu'on entend par l'expression – tontine, l'existence des tontines ne date d'aujourd'hui, même si l'origine semble être ignorée bien au contraire, les traces indiquent comme origines depuis des millénaires - elles s'étendent sur plusieurs continents. Ces groupes attirent des attentions des personnes. Et, chacune voit le jour à un moment précis. Nous tentons de comprendre cette dynamique évolutive des tontines de par le monde en général et celle dont vous êtes membre en particulier. En quelques mots :

1- Quelle définition faites-vous des tontines ?

2-Comment votre tontine a-t-elle vu le jour ? et dans quel contexte ? Mais aussi comment a-t-elle évolué ?

3-Quels sont les différents objectifs poursuivis par votre tontine ?

B- Au vue du statut général - chaque tontine essaye de disposer à son sein un chronogramme et planning d'activité. Ceci repose sur une organisation solide, et en vue d'avoir un fonctionnement sollicité. Le désir est des pouvoirs apportés une contribution aux activités de développement touche divers domaines de la vie sociale. C'est déterminer par essence toute association. En ce qui concerne cette quête permanente au bien-être, dites-nous en quelque sorte :

1-Quel est le mode d'organisation de cette tontine ?

2- Qu'est ce qui fait la spécificité de cette organisation par rapport à d'autres associations de tontines similaires ?

3-Y'a-t-il un statut qui règlemente cette organisation ?

- 4-Quels sont les différents rôles et postes que l'on peut noter au sein de votre tontine ?
- 5- Pour ce qui est de son fonctionnement, pouvez-vous nous le décrire ? Et nous dire aussi où et quand ont lieu les réunions ?
- 6-En ce qui concerne les activités de développement, quels aspects retiennent votre attention ?
- 7-Pour ce qui est de la réalisation des projets, comment êtes-vous organisé au quotidien ? et aussi la gestion de ces derniers (calendrier des activités, nombre de jours, début et fin des activités) ; et cela est sur quel axe ?
- 8-Et en dehors de vous qui participent à la réalisation de vos projets ? les populations locales, ou d'autres structures privées ?
- 9-Comment se présente ce soutien ? et sur quel plan ?
- 10-en somme pouvez-vous égrener le chapelet des réalisations déjà concrétisées sur le terrain par le biais de vos actions ?
- 11- Quel bilan général pouvez-vous faire et aussi de vos objectifs à long terme de l'ensemble de vos réalisations ?
- 12- Et quelles sont les perspectives pour les années avenir ?

C- Dans l'accomplissement de ses tâches, nous savons que beaucoup les tontines se font accompagner et travaillent en synergie avec des personnes et partenaires sérieux en vue d'accomplir des réalisations. Ces partenaires sont entre autres des associations connues, des ONG, la population locale, Les micro-crédits et des personnalités. Ces relations sont basées sur une totale confiance et s'étendent dans divers domaines de la vie. Dans un cas comme le vôtre, dites-nous :

- 1- Quelles relations tissez-vous avec des tontines similaires à la vôtre ? Si oui, avec lesquelles et c'est dans quel but ?
- 2- Quelles relations tissez-vous aussi avec l'ensemble de la population locale ?
- 3-Quelles sont vos relations avec la société civile ?
- 4-Dans quels domaines coopérez-vous avec d'autres acteurs de la société civile ?
- 5-Dans quels domaines coopérez-vous avec les populations locales ?

D- La partie que nous allons aborder permet de lister les éléments qui emboitent vos pas au niveau de la réalisation de vos objectifs. Des problèmes au sein de votre organisation peuvent surgir, une intervention des forces extérieures. Vous apportez beaucoup aux populations locales surtout lorsque nous savons que vos actions reste énormes. Recommande quelque fois d'aides. Elle pourrait servir de

cadre idéal comme solution majeures à l'opérationnalisation et de vos ambitions, celle de pouvoir contribuer à améliorer les conditions de vie des populations locales. En quelques mots, dites-nous :

- 1- Quelles sont les difficultés auxquelles vous êtes confrontées ?
- 2- Au niveau interne, quelles sont celles qui touchent l'organisation et le fonctionnement de votre tontine ?
- 3- Et aussi, celles qui sont d'origines extérieures ?
- 4- Quelles observations et recommandations faites-vous à l'égard du reste de la société ?

**Merci de votre disponibilité et aimable attention**

Annexe n° 3QUESTIONNAIRE DE TONTINE

(Cochez juste les cases y afférentes aux réponses correspondantes).

Identifiant  code (anonymat).

A-Information sur le nom, l'évolution des tontines et leurs conditions d'adhésion.

- 1- Quels termes et noms utilise-t-on pour désigner la tontine ?
- 2- La tontine reçoit de nouveaux adhérents au fil du temps ?  Oui  Non
- 3- Les conditions d'adhésions sont-elles les mêmes pour tous ?  Oui  Non
- 4- Ces conditions comprennent-elles un ou plusieurs des critères ci-dessous ?
- Age  Parrain  Parenté  Même appartenance ethnique  Avaliste  Confiance  Sexe
- Profession  Appartenance religieuse  Proximité locale (voisinage)  Autres critères et précisez.

B- Montant de la cotisation, retards observés et cas de sanctions dans la tontine.

- 1- La cotisation de chaque membre est en moyenne de :
- 1000f  1500f  2000f  5000f  10.000f  20.000f  50.000f  100.000f  200.000f  +
- /jour  /semaine  /chaque deux semaines  / mois  /année
- 2- Combien de membres compte la tontine ?
- 08  10  15  18  20  25  30  40  50  60  70  80  90  100  +.
- 3- Quel est l'ordre de rotation ?
- Tirage au sort  Selon les priorités  Selon l'(es) organisateur(s)  l'entente générale.
- 4- Une fois la cagnotte remportée, cette somme servira pour la plupart des membres à :
- Acheter de marchandises  Acheter de terrain  Payer la scolarité des enfants  acheter des habits
- Épargner  Se construire de maison  Payer le loyer  Fête de fin d'année  Autres et précisez.

En dehors de ces cotisations, la tontine dispose d'autres fonds ?  Oui  Non

Déduction du fond :  banque pour des prêts  Fonds d'aide/secours  Épargne des membres.

5- En cas de non-cotisation par un membre, des sanctions existent-elles ?  Oui  Non

Que devra faire ce dernier ?  doubler la mise simplement  payer sa dette et accepter les sanctions qui suivent.

6- Que peuvent être ces mesures de sanctions mises en place ?

- Payer une pénalité. à un montant de   Revoir l'ordre de rotation
- Offrir à manger et à boire  Apporter de l'huile et le savon  Autres choses.

C- Organisation, fonctionnement des tontines et quête permanente du développement.

- 1- La tontine dispose-t-elle d'un statut ?  Oui  Non
- 2- Quels sont les différents postes que l'on note au sein de la tontine ?
- Président  Vice-président  Secrétaire  Secrétaire-adjoint  Censeur  Trésorier
- Trésorier-adjoint  Commissaires aux comptes  Adhérents seulement.
- 3- Pour ce qui est de son fonctionnement. La tontine tient-elle de réunions ?  Oui  Non

a- Lieu de tenue des réunions : président foyer adhérents autres.

b- périodicité : week-end fin du mois début du mois chaque jour autres ( )

4- Axes du développement :

A- Social : les tontines offrent une assistance sociale et psychologique à ses membres.

Pour un cas de malheur tel que la maladie, le deuil, la tontines permet d'offrir une assistance :

Financière Morale et psychologique Matérielle Autres choses et précisez.

(Cette contribution peut se lever à une hauteur de : ).

Cotisation des membres Prélèvement dans la caisse Fond spécial de secours.

La tontine peut aussi : Favoriser la cohésion sociale Renforcer la chaîne de solidarité Créer de problèmes entre les hommes.

B- Economique : elles sont aussi des cadres où se développe l'entrepreneuriat et l'esprit d'épargne.

Car elle offre l'opportunité :

D'accès aux liquidités Promouvoir l'épargne Accorder des prêts à ses membres.

Développer l'entrepreneuriat Subventionner des microprojets tels que :

- -

- -

D- Les tontines dans leurs rapports avec d'autres acteurs de la société civile et les populations locales.

1- La tontine dans l'atteintes de ses objectifs, elle est en rapport avec ?

Autorités administratives Forces de maintien de l'ordre Associations Syndicat

Populations locales Autres et précisez :

2- Ces coopérations sont sur quel(s) plan(s) ? Social Culturel Economique politique

3- Comment sont ces relations tissées ? Harmonieuse et conviviales Conflictuelles

Complémentarité. A une note de : 06/10 07/10 08/10 09/10

E- Les difficultés observées sur le terrain par la tontine

1- Au niveau interne : certains comportements malsains observés au sein de la tontine de la part de certains de ses membres et ce qui remettrait en cause son bon fonctionnement.

L'indiscipline de certains membres dans la cotisation Prêts non-remboursés Abus de confiance Bavardages lors de la réunion Tribalisme Vol Absence de réunions.

2- Au niveau externe : des barrières externes qui se présentent à nous et empêchent vraiment la réalisation des objectifs.

Un manque de moyens logistiques et matériels techniques.

Manque de soutien des partenaires.

3- Avez-vous des observations et recommandations à faire ? Oui Non

Lesquelles ? Plaider pour l'adhésion de chacun de nous dans la tontine Moyen de trouver sa place dans la société Opportunité de fructifier son gain Lieu de découverte de culture

Milieu de valeurs morales et éducatives Partage de valeurs religieuses. Cadres de vie conviviale

L'État devra désormais s'intéresser aux tontines.

**Annexe 4 : Répertoire des personnes interrogées (associations & tontines).**

Tableau 7 : Liste des personnes ayant fait l'objet de l'entretien

N°	Noms et Prénoms	Fonction / Secteur d'activités	Date et Heure d'entretien
1	M <sup>le</sup> Audrey	Secrétaire de l'association arbre à musique (efoulan).	27 Aout 2018 à 12h35min
2	ALVINE Alice	Membre (association camerounaise de soutien aux initiateurs locaux de développement (efoulan).	27 Aout 2018 à 13h51min
3	DJAMELI ERIC	Membre de tontine	09 Décembre 2018 16h20min
4	MARTIN	Président et fondateur de l'association pour l'encadrement des jeunes. (Nsam-efoulan).	15 Juillet 2018 à 16h12 min
5	Mr EUSTACHE	Assistant psycho-social à l'association des femmes dynamiques et solidaires (obili)	12 Septembre 2019 à 10h00
6	Hélène Mballa MINKOULOU	Présidente de l'association pour l'encadrement des enfants victimes de maladies rares. (Efoulan)	17 avril 2018 à 12h48 min
7	FRANÇOIS ONANA	Président de l'association des jeunes dynamiques pour l'entrepreneuriat et le bien-être social.	14 Aout 2019 à 14h38min
8	Roland et Ulrich	Membres de l'association de communication d'emploi et de marketing digital.	14 Aout 2019 à 14h45min
9	CAROLE	Membres association des Élèves et Étudiants Foutouni de Yaoundé	17 octobre 2018 à 09h15 min
10	Mme SIEWE	La présidente en charge des activités de bénévolat au sein de l'ALVF.	17 octobre 2018 à 14h10 min
11	Mme MBALLA Biloa Marie	Fondatrice et coordinatrice générale de l'association des bayam-sellam du Cameroun.	07 Décembre 2018 à 11h30.
12	Marc Christian	Membre de l'association des guides de tourisme camerounais	14 Aout 2019 à 14h55min
13	TALLA Guy	Secrétaire de l'association pour la défense des droits des étudiants camerounais.	15 Juin 2018 à 14h00 min

14	KONN Marie-Rose	Membre de la tontine	04 Novembre 2018 à 18h00 min
15	NAHJELA Florence	Membre de la tontine « flotte »	09 Juillet 2018 à 17h30 min
16	FEUELEFACK Beatrice	Membre de la "réunion du village"	19 Octobre 2018 à 11h14 min
17	DJOUONG Medi	Membre association ressortissante des élèves et étudiants Moussey.	28 Novembre 2018 à 15h30 min
18	NGON-GAR Serge	Membre de tontine « GABÉ »	15 mars 2019 à 15h20 min
19	APPOLINAIRE	Membre de l'association ressortissantes des étudiants et élèves toupouri	27 octobre 2018 à 09h21 min
20	Oumarou SOULEY	Secrétaire Général association	28 septembre 2018 18h10 min
21	FARIDATOU Abdoulaye	Membre de tontine « adashi »	08 septembres 2018 à 15h02 min
22	MAMADOU Oumar	Membre tontine « KAWTAL »	14 janvier 2019 à 14h22 min
23	DJAMILA Moundé	Membre association ressortissantes des étudiants Moundang à Yaoundé.	19 janvier 2019 à 12h11 min
24	HAMAT Dodo Armand	Membre association de l'association des ressortissants de l'arrondissement de Dii	15 Décembre 2018 à 10h 00min
25	DJIBRILA oumar	Secrétaire général de tontine « KAWTAL DOUNIA »	15 décembre 2018 à 11h20 min
26	MATOU Yemelong V.	Membre de tontine « SOLIADARITÉ »	04 février 2019 à 11h20 min
27	KENFACK Nguepi Audrey	Membre de tontine « TONTINE EN LIGNE »	19 septembre 2019 à 16h10 min
28	NAFISSATOU G.	Membre de tontine « FEMME DES GP »	19 octobre 2018 à 10h00 min
29	BILEL Bissouck	Membre de tontine « MASSES »	14 Octobre 2018 à 17h10min
30	Francine DOMOU	Membre de tontine « MAINS UNIES »	15 décembre 2018 à 17h29 min
31	MAMOUDOU OUMAROU	Membre de tontine « RISKOU »	11 octobre 2018 14h12min
32	DJAMBONG Christelle Anida	Membre de tontine « ENSEMBLE TOUS UNIES »	14 aout 2019 à 18h00 min
33	DOMOU Francine	Membre de tontine « FEMMES UNIES »	19 novembre 2018 12h19min

34	DJOUFACK H.	Président de tontine « REUNION »	01 aout 2019 à 18h00 min
35	DJOUKOUO Félicité	Directrice exécutive de l'association de jeunes Dynamiques pour le Développement plus durable au Cameroun.	19 décembre 2018 à 18h29 min
36	SONIYA	Conseillère à la tontine « NJANGUI »	21 décembre 2018 07h20min
37	DONFACK koudjou.	Censeur de tontine « NDJOSS »	01 aout 2019 à 18h00 min
38	GARGA Abdoulaye	Trésorier de tontine « MANDJO »	18 juillet 2019 à 10h57min
39	AOUDOU	Membre de tontine « LES HOMMES D'AFFAIRES »	19 octobre 2018 à 13h01min
40	ZEUKEN SIEWE	Membre de tontine « EPARGNE »	16 mars 2019 16h26min
41	BOUKEN Ulrich	Commissaire au compte de tontine	10 mars 2019 14h13min

Source : ISMAN ILA, Youssoupha (Enquêtes de terrain, 20 novembre 2020).



Annexe n° 5

**LIBERTE D'ASSOCIATION**  
**LOI N° 90/053 DU 19 DECEMBRE 1990**

TITRE I  
DISPOSITIONS GENERALES

Article 1er : La liberté d'association proclamée par le préambule de la Constitution est régie par les dispositions de la présente loi.

- (2) Elle est la faculté de créer une association, d'y adhérer ou de ne pas y adhérer.  
(3) Elle est reconnue à toute personne physique ou morale sur l'ensemble du territoire national.

Art.2.- L'association est la convention par laquelle des personnes mettent en commun leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que de partager des bénéfices.

Art.3.- Tout membre d'une association peut s'en retirer à tout moment après paiement des cotisations échues de l'année en cours.

Art.4.- Les associations fondées sur une cause ou en vue d'un objet contraires à la Constitution, aux lois et aux bonnes mœurs, ainsi que celles qui auraient pour but de porter atteinte notamment à la sécurité, à l'intégrité territoriale, à l'unité nationale, à l'intégration nationale et à la forme républicaine de l'Etat sont nulles et de nul effet.

Art.5.- (1) Les associations obéissent à deux régimes :

- .- le régime de la déclaration ;
- .- le régime de l'autorisation.

(2) Relèvent du régime de l'autorisation, les associations étrangères et les associations religieuses.

(3) toutes les autres formes d'association sont soumises au régime de la déclaration. Toutefois, les régimes prévus à l'alinéa premier ci-dessus ne s'applique pas aux associations de fait d'intérêt économique ou socio culturel.

(4) les parties politiques et les syndicats sont régis par des textes particuliers.

TITRE II  
DU REGIME DES ASSOCIATIONS DECLAREES

CHAPITRE I  
DE LA CREATION

Art. 6 : sous réserve des cas de nullité prévus à l'article 4 ci-dessus, les associations se créent librement. Toutefois, elles n'acquièrent de personnalités juridiques que si elles ont fait l'objet d'une déclaration accompagnée de deux exemplaires de leur statut.

Art. 7 : (1)- La déclaration prévue à l'article précédent est faite par les fondateurs de l'association à la préfecture du département où celle-ci a son siège. Un récépissé leur est délivré dès que le dossier est complet si l'association n'est pas frappée de nullité.

(2)- La déclaration indique le titre, l'objet, le siège de l'association ainsi que les noms, professions et domiciles de ceux qui, à un titre quelconque, sont chargés de son administration ou de sa direction.

Toute modification ou changement dans ces éléments doit être porté dans les deux mois à la connaissance du préfet.

(3)- Le silence du préfet gardé pendant deux mois après le dépôt du dossier de déclaration vaut acceptation et emporte acquisition de la personnalité juridique.

Art. 8.- Toute personne a le droit de prendre connaissance sur place à la préfecture, des déclarations et statuts ainsi que des changements intervenus dans l'administration d'une association. Elle peut s'en faire délivrer, à ses frais, copies et extraits.

## CHAPITRE II DU FONCTIONNEMENT

Art. 9.- Les associations s'administrent librement dans le respect de leurs statuts et de la législation en vigueur.

Art.10-(1) Toute association déclarée dans les conditions prévues par la présente loi peut librement :

-ester en justice ;

-gérer et disposer des sommes provenant des cotisations ;

-acquérir à titre onéreux et posséder :

a) le local destiné à son administration et aux réunions de ses membres ;

b) les immeubles nécessaires à l'accomplissement du but qu'elle poursuit.

2) Les valeurs mobilières de toute association doivent être placées en titres nominatifs.

Art. 11.- Hormis les associations reconnues d'utilité publique, aucune association déclarée ne peut recevoir ni subventions des personnes publiques, ni dons et legs des personnes privées.

## CHAPITRE III DE LA DISSOLUTION

Art. 12.- Les associations peuvent être dissoutes :

-par la volonté de leurs membres conformément aux statuts,

-par décision judiciaire à la diligence du ministère Public ou à la requête de tout intéressé en cas de nullité prévue à l'article 4 ci-dessus. Le jugement ordonnant la fermeture des locaux et/ou l'interdiction de toute réunion des membres de l'association est exécutoire nonobstant toute voie de recours.

Art.13. -(1)- Le ministre chargé de l'Administration territoriale peut, sur proposition motivée du préfet, suspendre par arrêté, pour un délai maximum de trois (3) mois, l'activité de toute association pour troubles à l'ordre public.

(2)- Le ministre chargé de l'Administration territoriale peut également, par arrêté, dissoudre toute association qui s'écarte de son objet et dont les activités porte gravement atteinte à l'ordre public et à la sécurité de l'Etat.

(3)-Par dérogation à l'article 12 de l'ordonnance n°72/6 du 26 août 1972 fixant l'organisation de la Cour suprême, les actes prévus aux alinéas 1 et 2 ci-dessus sont susceptible de recours, sur simple requête, devant le président de la juridiction administrative.

Ce recours doit intervenir dans un délai de (10) jours à compter de la date de notification à personne ou à domicile.

Le présent statue par ordonnance dans un délai de dix (10) jours.

(4)-L'exercice des voies de recours n'a pas d'effet suspensif.

Art. 14 -La dissolution d'une association ne fait pas obstacle aux poursuites judiciaires qui peuvent éventuellement être engagées contre les responsables de cette association.

### TITRE III

#### DU REGIME DES ASSOCIATIONS AUTORISEES

### CHAPITRE IV

#### DES ASSIATIONS ETRANGERES

Art. 15. -Sont réputés associations étrangères, quelle que soit la forme sous laquelle ils peuvent se présenter, les groupements possédant les caractéristiques d'une association, qui ont leur siège à l'étranger ou qui, ayant leur siège au

Cameroun, sont dirigés en fait par des étrangers ou dont plus de la moitié des membres sont des étrangers.

(2) Les valeurs mobilières de toute association doivent être placées en titres nominatifs.

Art.16- (1) Les associations étrangères ne peuvent exercer aucune activité sur le territoire sans autorisation préalable du ministre chargé de l'Administration territoriale après avis conforme du ministre chargé des Relations extérieures.

(2) La demande d'autorisation d'exercer qui est introduite au ministère chargé des Relations extérieures par les fondateurs ou les mandataires d'une association étrangère doit spécifier les activités à mener, les lieux d'implication au Cameroun, les noms, profession et domicile de ceux qui, à un titre quelconque, sont chargés de la direction de ces activités.

(3) Les associations étrangères ne peuvent avoir des établissements au Cameroun qu'en vertu d'une autorisation distincte pour chacun de ces établissements.

La demande d'autorisation pour tout nouvel établissement est adressée au ministre chargé des Relations extérieures qui, après avis, la transmet au ministre chargé de l'Administration territoriale.

Art. 17- (1) L'autorisation peut être accordée à titre temporaire ou soumise à un renouvellement périodique.

(2) Elle peut être subordonnée à certaines conditions

(3) Elle peut être retirée à tout moment.

(4) Les associations étrangères auxquelles l'autorisation est refusée ou retirée, doivent cesser immédiatement leurs activités et procéder à la liquidation de leurs biens dans le délai de trois (3) mois à compter de la date de notification de la décision.

(5) En aucun cas, le retrait d'une autorisation ne peut donner lieu à dommages intérêts.

Art.18.- Les préfets peuvent, à tout moment, inviter les dirigeants de tout groupement ou de tout établissement fonctionnant dans leur département à fournir par écrit, dans le délai de quinze jours, tous renseignements de nature à déterminer le siège auquel ils se rattachent, leur objet, la nationalité de leurs membres, de leurs administrateurs ou de leurs dirigeants effectifs.

Art. 19.- Les associations étrangères, quelle que soit la forme sous laquelle elles se présentent, qui ne demandent pas l'autorisation dans les conditions fixées ci-dessus, sont nulles de plein droit.

Art. 20. -(1) sont punis d'un emprisonnement de quinze jours à six mois et d'une amende de 100.000 à 1.000.000 de F ou de l'une de ces deux peines seulement ceux qui, à un titre quelconque, assument ou continuent d'assumer l'Administration d'associations étrangères ou d'établissements fonctionnant sans autorisation.

(2) Sont punis d'un emprisonnement de dix jours à trois mois et d'une amende de 50.000 à 500.000 F ou de l'une de ces deux peines seulement les autres personnes qui participent au fonctionnement de ces associations ou de leurs établissements.

(3) Les peines de l'alinéa 2 ci-dessus sont applicables aux dirigeants, administrateurs et participants à l'activité d'associations ou d'établissements qui fonctionnent sans observer les conditions imposées par l'arrêté d'autorisation au-delà de la durée fixée par ce dernier.

Art. 21- Les associations étrangères peuvent être reconnues d'utilité publique.

## CHAPITRE V DES ASSOCIATIONS RELIGIEUSES

Art. 22 : - Est considérée comme association religieuse :

-tout groupement de personnes physique ou morales ayant pour vocation de rendre hommage à une divinité :

-tout groupement de personnes vivant en communauté conformément à une doctrine religieuse.

Art. 23 : - Toute association religieuse doit être autorisée. Il en est de même de tout établissement congréganiste.

Art. 24 : - L'autorisation d'une association religieuse ou d'un établissement congréganiste est prononcée par décret du président de la République, après avis motivé du ministre chargé de l'administration territoriale.

Art. 25 :- (1) Les associations religieuses ne peuvent recevoir de subventions publiques ou de dons et legs immobiliers.

(2) Toutefois, elles peuvent recevoir les dons et legs immobiliers nécessaires à l'exercice de leurs activités.

Art. 26 : - Les associations religieuses tiennent un état de leurs recettes et dépenses et dressent chaque année, le compte financier de l'année écoulée et l'état d'inventaire de leurs biens meubles et immeubles.

Art. 27 : - Les responsables des associations religieuses sont tenus de présenter sur réquisition du ministre chargé de l'administration territoriale ou de son délégué, les comptes et états visés à l'article précédent ainsi que les listes complètes de leurs membres dirigeants.

Art. 28 :- (1) Sont nuls tous actes de donations entre vifs ou testamentaires, à titre onéreux ou gratuit, accomplis soit directement, soit par personne interposée ou par toute voie indirecte ayant pour objet de permettre aux associations religieuses légalement ou illégalement fondées de se soustraire aux obligations de l'article 27 ci-dessus.

(2) Cette nullité sera constatée soit à la diligence du ministère public sur dénonciation du ministre chargé de l'Administration territoriale ou de son délégué, soit à la requête de tout intéressé.

Art. 29 :- Sont punis des peines prévues aux articles 314 et 129 du Code pénal les représentants ou directeurs d'une association religieuse qui ont fait des fausses communications ou refusé d'obtempérer aux réquisitions du ministre chargé de l'Administration territoriale ou de son délégué dans le cadre des dispositions de l'article 27 ci-dessus.

Art. 30 :- Toute association religieuse peut être suspendue par arrêté du ministre chargé de l'Administration territoriale pour troubles à l'ordre public. Code suspension obéit aux dispositions de l'article 13 ci-dessus.

Art. 31 :- Toute association religieuse dûment autorisée dont l'objet initial est par la suite dévié peut être dissoute après préavis de deux mois resté sans effet par décret du président de la République.

#### TITRE IV

#### DISPOSITIONS DIVERSES TRANSITOIRES ET FINALES

Art. 32 :- (1) Toute association dont la contribution effective est déterminante dans la réalisation des objectifs prioritaires du gouvernement peut, sur demande, être reconnue d'utilité publique par décret du Président de la République, après avis motivé du ministre chargé de l'Administration territoriale.

(2) Elle peut dans ces conditions :

-accomplir tous les actes de la vie civile non interdits par ses statuts, sans pouvoir posséder ou acquérir d'autres immeubles que ceux nécessaires au but qu'elle poursuit ;

-recevoir des dons et legs de toute nature sous réserve de l'autorisation du ministre chargé de l'Administration territoriale pour les dons et les legs immobiliers ;

-recevoir des subventions de l'Etat et des collectivités décentralisées ; dans ce cas, l'Etat doit s'assurer de la bonne utilisation de ces subventions.

Art. 33 :-(1) Sont punis d'une amende de 100.000 à 1000.000 de F, d'un emprisonnement de trois mois à un an, ou de l'une de ces deux peines seulement, les fondateurs ou administrateurs de l'association qui serait maintenue ou reconstituée illégalement après jugement ou décision de dissolution.

(2) Lorsque la décision de dissolution a été motivée par des manifestations armées, une atteinte à la sûreté intérieure ou extérieure de l'Etat, le maximum des peines prévues à l'alinéa précédent est doublé.

(3) Sont punies des mêmes peines, les personnes qui ont favorisé la réunion des membres de l'association dissoute en leur conservant l'usage d'un local dont elles disposent.

Art. 34 :-Les associations qui justifient de la possession d'actes de déclaration, de reconnaissance ou d'autorisation délivrés conformément à la législation en vigueur lors de la présente loi sont tenues d'en faire la preuve dans le délai de douze mois par la production d'une copie au ministre chargé de l'Administration territoriale.

Art. 35 :-La loi n°67/LF/19 du 12 juin 1967 sur la liberté d'association est abrogée et remplacée par les dispositions de la présente loi.

Art. 36 :-La présente loi sera enregistrée, publiée selon la procédure d'urgence, puis insérée au Journal officiel en français et en anglais.

Yaoundé, le 19 décembre 1990

Le Président de la République  
(é) Paul BIYA

LOI N°99/O11 du 20 JUILLET 1999

MODIFIANT ET COMPLETANT CERTAINES DISPOSITIONS DE LA LOI N° 90/053  
DU 19 DECEMBRE 1990 RELATIVE A LA LIBERTE D'ASSOCIATION

L'Assemblée Nationale a délibéré et adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

« Article 1er : - Les dispositions de l'article 5 (4) de la loi n°90/053 du 19 décembre 1990 relative à la liberté d'association sont modifiées et complétées ainsi qu'il suit :

Article 5 (4) (nouveau)- « Les partis politiques, les syndicats, les associations sportives et les organisations non gouvernementales sont régies par des textes particuliers ».

Article 2- La présente loi sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence, puis insérée au Journal Officiel en français et en anglais./-

Yaoundé, le 20 juillet 1999

Le Président de la République

(é) Paul BIYA

(Source : [www.minsep.cm](http://www.minsep.cm))

## TABLE DES MATIÈRES

<b>DÉDICACE</b> .....	i
.....	ii
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	ii
.....	iii
<b>LISTE DES CARTES</b> .....	iv
.....	iv
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	v
<b>LISTE DES SCHÉMAS</b> .....	vi
.....	vi
<b>LISTES DES GRAPHIQUES</b> .....	vii
<b>LISTE DES ACRONYMES, SIGLES, ET ABRÉVIATIONS</b> .....	viii
.....	viii
.....	x
<b>RÉSUMÉ</b> .....	x
<b>ABSTRACT</b> .....	xi
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE</b> .....	1
<b>I. PROBLÉMATIQUE</b> .....	2
<b>I. 1. Contexte et justification de la recherche</b> .....	2
<b>I. 2. Problème</b> .....	3
<b>I. 3. Revue de littérature</b> .....	4
<b>II.1. Questions de recherche</b> .....	7
<b>II.1.a Question principale</b> .....	7
<b>II.1.b. Questions secondaires</b> .....	7
<b>II. 2. a. Hypothèse Principale</b> .....	8
<b>II. 2. b. Hypothèses Secondaires</b> .....	8
<b>III. OBJECTIFS</b> .....	8
<b>IV. TECHNIQUES DE COLLECTES DES DONNÉES</b> .....	9
<b>IV. 1.a. LES ENTRETIENS</b> .....	10
<b>IV. 1. a. 1. DÉFINITION</b> .....	10
<b>IV. 1. b. L'OBSERVATION DIRECTE</b> .....	11
<b>IV. 1. c. LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE</b> .....	13
<b>IV. 2. MÉTHODE QUANTITATIVE</b> .....	13
<b>IV. 2. 1. L'ÉCHANTILLONNAGE ALÉATOIRE SIMPLE</b> .....	15
<b>Technique d'échantillonnage</b> .....	15
<b>IV. 2. 1. a. L'échantillonnage probabiliste</b> .....	15
<b>IV. 2. 2. FOCUS GROUP</b> .....	16
<b>V. TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNÉES</b> .....	17
<b>VI. CADRE THÉORIQUE DE LA RECHERCHE</b> .....	18



VI. 1. L'approche constructiviste.....	19
VI. 2. L'analyse stratégique.....	20
XI. Localisation de la zone d'étude.....	21
XII. PLAN DU MÉMOIRE.....	24
<b>PREMIÈRE PARTIE : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES CONCEPTS : ASSOCIATION, TONTINE, DÉVELOPPEMENT ET CORRÉLATIONS ENTRE CES DIFFÉRENTS CONCEPTS.....</b>	<b>26</b>
<b>CHAPITRE 1 : DÉFINITION DES CONCEPTS DE ASSOCIATION, TONTINE, DÉVELOPPEMENT ET RECHERCHE D'INFORMATIONS RELATIVES À LEUR NAISSANCE OU ORIGINE, LEUR HISTORIQUE ET LEUR ÉVOLUTION.....</b>	<b>28</b>
<b>I. CLARIFICATIONS NOTIONNELLES.....</b>	<b>28</b>
<b>I. 1. Les notions d'association et de tontine.....</b>	<b>29</b>
<b>I. 1.a. Association.....</b>	<b>29</b>
<b>I. 1.b. Tontine.....</b>	<b>30</b>
<b>I. 2. La notion de développement.....</b>	<b>31</b>
<b>II. ORIGINES, HISTORIQUES ET ÉVOLUTIONS DES DIFFERENTS CONCEPTS.....</b>	<b>33</b>
<b>II. 1. Origine, historique et évolution des associations et tontines.....</b>	<b>33</b>
<b>II. 1. a. Les associations.....</b>	<b>33</b>
<b>II. 1.b. Les tontines.....</b>	<b>36</b>
<b>II.2. Origine, historique et évolution du concept de développement.....</b>	<b>40</b>
<b>CHAPITRE 2 : MISE EN PLACE DES ASSOCIATIONS ET TONTINES COMME RECHERCHE DU BIEN-ÊTRE DES POPULATIONS.....</b>	<b>44</b>
<b>I. OBJECTIFS DES ASSOCIATIONS ET TONTINES.....</b>	<b>44</b>
<b>I.1. Objectifs Généraux.....</b>	<b>45</b>
<b>I.2. Objectifs Spécifiques.....</b>	<b>46</b>
<b>I.3. Objectifs Spécifiques et cas isolés.....</b>	<b>48</b>
<b>II. STRUCTURE, MODE D'ORGANISATION ET DE FONCTIONNEMENT DES ASSOCIATIONS ET TONTINES.....</b>	<b>50</b>
<b>II.1. Mode de fonctionnement et périodicité des réunions des associations et tontines.....</b>	<b>50</b>
<b>II.1.a. Mode de fonctionnement et tenue des réunions.....</b>	<b>51</b>
<b>II.1.b. Périodicité et locaux des réunions.....</b>	<b>54</b>
<b>II.1.b. 1. Au niveau des associations.....</b>	<b>54</b>
<b>II.1. b.2. Au niveau des tontines.....</b>	<b>55</b>
<b>II. 2. Structure, mode d'organisation des associations et tontines.....</b>	<b>56</b>
<b>II. 2. a. structure des bureaux et rôle des membres.....</b>	<b>56</b>
<b>II. 2. a. 1. La structure des bureaux au niveau de l'association.....</b>	<b>56</b>
<b>II. 2. b. Choix et domaines de réalisation des microprojets.....</b>	<b>60</b>

<b>DEUXIÈME PARTIE : LES ENJEUX THÉORIQUES ET PRATIQUES DES ASSOCIATIONS ET TONTINES ET RECHERCHE DES NOUVEAUX PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT</b> .....	62
<b>CHAPITRE 3 : LES ENJEUX THÉORIQUES ET PRATIQUES DES ASSOCIATIONS ET TONTINES AU CAMEROUN</b> .....	64
<b>I. LES ENJEUX THÉORIQUES DES ASSOCIATIONS ET TONTINES</b> .....	64
<b>I.1. Associations, tontines, et autonomisation de l'individu</b> .....	65
<b>I. 1.a. Associations, tontines et développement du phénomène entrepreneurial</b> .....	65
<b>I.1. a.1. La notion d'entrepreneuriat selon BENSNGHIR AF AF</b> .....	66
<b>I.1. a.2. L'entrepreneuriat au sein des associations et tontines</b> .....	66
<b>II. LES ENJEUX PRATIQUES DES ASSOCIATIONS ET TONTINES ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE</b> .....	72
<b>II. 1. Associations, tontines et développement social</b> .....	72
<b>II. 2. Associations, tontines : entraide et mutualisme</b> .....	75
<b>II. 3. Associations, tontines et bien-être communautaire</b> .....	77
<b>III. ASSOCIATIONS, TONTINES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b> .....	78
<b>III. 1. Associations, tontines et la lutte contre la pauvreté</b> .....	80
<b>III. 1.a. Associations, tontines et moyens de financements des microprojets</b> .....	82
<b>III. 1. 1. a. Moyens de financements des microprojets dans les associations</b> .....	82
<b>III. 1. 1. a. a. Les contrats</b> .....	83
<b>III. 1. 1. a. b. Les commissions</b> .....	85
<b>III. 1. 1. a. c. Les cotisations des membres</b> .....	85
<b>III. 1. 1. a. d. Autres formes et sources de financement des microprojets</b> .....	86
<b>III. 1. 1. b. Moyens de financement des microprojets dans les tontines</b> .....	87
<b>IV. ASSOCIATIONS, TONTINES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE</b> .....	88
<b>CHAPITRE 4 : ASSOCIATIONS, TONTINES, POPULATION LOCALE, ÉTAT ET LE DÉFI DE LA CONCRÉTISATION DU DÉVELOPPEMENT À TRAVERS DES MICROPROJETS AU CAMEROUN</b> .....	92
<b>I. QUÊTE DE NOUVEAUX PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT</b> .....	92
<b>I. 1. Appui de la population locale aux activités de réalisation des microprojets</b> .....	93
<b>I. 1.a. La main d'œuvre de la population locale comme soutien aux associations et aux tontines</b> ...	94
<b>I. 1. b. L'apport matériel et logistique de la population locale à la réalisation des microprojets</b> .....	94
<b>I. 2. Associations et tontines et le projet État-nation</b> .....	95
<b>I. 3. Appui des partenaires : l'État aux associations et de la population locale aux tontines</b> .....	98
<b>I. 3. a. Soutien multiformes des partenaires</b> .....	98
<b>I. 3. a. 1. Les médias et la presse</b> .....	99
<b>I. 3. a. 2. L'État et ses ministères</b> .....	100
<b>I. 3. a. 3. Les organismes des nations-unies</b> .....	101

<b>TROISIÈME PARTIE: RÉALITÉS ET DIFFICULTÉS DANS LES ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS ET TONTINES AU CAMEROUN.....</b>	<b>103</b>
<b>CHAPITRE 5 : LES RÉALITÉS OBSERVÉES DANS LES ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS ET TONTINES AU CAMEROUN.....</b>	<b>105</b>
<b>I. AU NIVEAU DES ASSOCIATIONS .....</b>	<b>105</b>
<b>II. AU NIVEAU DES TONTINES .....</b>	<b>107</b>
<b>CHAPITRE 6 : LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES ASSOCIATIONS ET LES TONTINES DANS LEUR QUÊTE PERMANENTE AU DÉVELOPPEMENT .....</b>	<b>110</b>
<b>I. DIFFICULTÉS D'ORDRE ÉCONOMIQUE.....</b>	<b>110</b>
<b>I.1. Les moyens financiers limités.....</b>	<b>111</b>
<b>I.2. L'insuffisance de matériel technique et logistique .....</b>	<b>112</b>
<b>I.3. L'indiscipline des membres.....</b>	<b>112</b>
<b>II. LES DIFFICULTÉS D'ORDRE POLITIQUE .....</b>	<b>114</b>
<b>II.1. Le contrôle étroit des associations par l'administration .....</b>	<b>115</b>
<b>II.2. La difficulté dans la délivrance et l'obtention des agréments .....</b>	<b>117</b>
<b>II.3. La tontine face au défi de sa bancarisation en Afrique.....</b>	<b>117</b>
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>123</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>129</b>
<b>1. OUVRAGES GÉNÉRAUX.....</b>	<b>130</b>
<b>2. OUVRAGES SPÉCIALISÉS.....</b>	<b>131</b>
<b>3. ARTICLES, RÉVUES SCIENTIFIQUES .....</b>	<b>133</b>
<b>4. THÈSES ET MÉMOIRES.....</b>	<b>134</b>
<b>5. RAPPORTS.....</b>	<b>135</b>
<b>ANNEXE.....</b>	<b>136</b>
<b>Annexe n° 2.....</b>	<b>138</b>
<b>Annexe n° 3.....</b>	<b>144</b>
<b>Annexe 4 : Répertoire des personnes interrogées (associations &amp; tontines).....</b>	<b>146</b>
<b>Annexe n° 5.....</b>	<b>149</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>156</b>